

De l'école
au métier

l'éducation

N° 191 - 22 novembre 1973 - 2 F



ANNALES VUIBERT 1973

Chaque année la collection des **annales Vuibert** publie, en une série de fascicules 11 x 18 cm, tous les sujets proposés à différents **examens officiels**.

Les professeurs y trouvent une source inépuisable et constamment renouvelée de **textes de devoirs ou de compositions** toujours bien adaptés au niveau de la classe. Les élèves ont ainsi la possibilité de travailler efficacement en vue de leurs examens. Les parents d'élèves, également, y trouvent un moyen de **contrôler les connaissances** acquises par leurs enfants et de suivre leur travail.

Les séries d'**annales corrigées** sont réalisées par des professeurs hautement qualifiés; une partie des textes ou problèmes, figurant dans les fascicules d'annales correspondants, est corrigée. Ces corrigés servent de **modèles** et donnent une idée précise de ce que l'on exige des candidats à l'examen.

entrée en sixième
certificat d'études primaires
b. e. p. c.
b. e. p. c. corrigé
écoles normales primaires
baccalauréats de technicien
baccalauréat
baccalauréat corrigé

vuibert. 63, bd. saint-germain. 75005 paris

SERVICE ÉDUCATIF DE LA DIRECTION DES MUSÉES DE FRANCE



Visites conférences organisées pour
des groupes d'élèves des enseignements
primaire et secondaire

Principaux Musées nationaux de Paris et de la Région parisienne :

Paris

- Musée du Louvre
- Musée du Jeu de Paume
- Musée d'Art moderne
- Musée de Cluny
- Musée des Monuments français
- Musée Guimet
- Musée des Arts et Traditions populaires
- Musée des Arts africains et océaniques
- Musée Rodin

Région parisienne

- Château de Versailles et de Trianon
- Châteaux de Malmaison et de Bois-Préau
- Musée des Antiquités nationales
de Saint-Germain-en-Laye
- Château de Fontainebleau
- Château de Compiègne
- Musée de Céramique de Sèvres
- Musée des Granges de Port-Royal

Ces visites peuvent avoir lieu, tous les jours sauf les mardis et dimanches, en fonction des horaires d'ouverture des musées, soit en principe entre 9 h 45 et 17 h 15 (15 h 30 dernier départ).

S'adresser : au **Bureau d'Action culturelle** -
Tél. : 231-59-40, poste 312. Droit de confé-
rence : **40F** pour un groupe de trente élèves;
gratuité pour les collèges d'enseignement
général et collèges d'enseignement secondaire
de Paris et des départements des Hauts-de-
Seine, Seine-St-Denis, Val-de-Marne. Chaque
groupe doit être accompagné d'un respon-
sable.

PIERRON

Equipements scolaires

57206 SARREGUEMINES
Tél. 02.06.57 Poste N° 20
Télex : N° 86.495 F

Bon à découper 

Je prie PIERRON de m'adresser **GRATUITEMENT**, les catalogues suivants:

- Catalogue de **PHYSIQUE-CHIMIE** (secondaire) - (Electricité, Electronique, Technologie) 204 pages - 21 x 27 - couleur.
- Catalogue **ENSEIGNEMENT 1^{er} DEGRÉ** - 192 pages - 21 x 27 - couleur.
- Catalogue de **SCIENCES NATURELLES ECOLOGIE**. 158 pages - 21 x 27 - couleur.
- Catalogue **AUDIOVISUEL** - 80 pages - 21 x 27 - couleur.
- Catalogue de **MATHEMATIQUES - GEOMETRIE**. 40 pages - 21 x 27 - couleur.
- Catalogue de Matériel de **TECHNOLOGIE** 28 pages - 21 x 27 - couleur.
- Catalogue de **MOULES et TIMBRES CAOUTCHOUC EDUCATIFS** - 120 pages - 21 x 27 - couleur.
- Catalogue Articles de **SPORTS** - 12 pages - 21 x 27 - couleur.
- Catalogue des **EDITIONS TECHNIQUES** 20 pages - 15,5 x 24 - couleur.
- Catalogue Matériel pour **HANDICAPES** - 60 pages - 21 x 27.
- Liste des **NOTICES TECHNIQUES** (Véritables leçons types). Plus de 1.000 pages de documents pédagogiques passés au banc d'essai de la pratique par les Membres de l'Enseignement.

L'ensemble des catalogues « **PIERRON** » constitue une somme pédagogique de plus de 2.000 pages, réimprimées tous les ans, avec beaucoup de **NOUVEAUTÉS**.

Si vous désirez pour vos collègues plusieurs catalogues de chaque, indiquez-le S.V.P.

NOM
RUE
A
CODE POSTAL

PIERRON - c'est 300 ouvriers à votre service.

le magazine
de l'artisanat et
des objets d'art

**AU SOMMAIRE
DU NUMÉRO DE NOVEMBRE :**

La restauration
des sièges anciens



Les feuristes
artificiels



Collections :
les bouteilles à sujet



Beaugency :
conservatoire des meubles
régionaux



Un mariage de raison :
Antiquité et Bricolage



Et nos rubriques habituelles :
les expositions, les livres d'art,
les ventes aux enchères

En vente (8 F le numéro)
chez les marchands
de journaux
ou à défaut
8, Villa d'Eylau, Paris (16^e),
10, Galerie Vero-Dodat,
Paris (1^{er})

Spécimen gratuit sur demande
aux lecteurs de « L'ÉDUCATION »

A propos

d'« éducation sexuelle »

J'ai lu dans un récent numéro (184) de l'éducation un article sur l'« éducation sexuelle ». Comme il arrive souvent, j'ai senti la présence d'un fossé entre l'auteur et moi, au niveau du vocabulaire en premier lieu, et ensuite au niveau de la pratique sexuelle : l'auteur et moi, manifestement, ne vivons pas notre sexualité de la même manière.

Je commencerai par le vocabulaire : le terme même d'« éducation sexuelle », que l'on utilise partout, me paraît malheureux (au même titre, par exemple, que celui d'« éducation physique ») : l'éducation concerne la personne entière, et par conséquent il n'y a pas lieu de la découper en tranches. Seuls les enseignements, par nature, sont compartimentés : j'enseigne le chant, les mathématiques, la natation, les techniques de contraception, etc. Mais j'éduque une personne, un être humain entier. Notre système d'éducation, pour ne pas s'adresser qu'à des êtres (on pourrait dire aussi : dépolitisés, désocialisés, « démythologisés ») oublie cette évidence. Et dans ses programmes l'on voit apparaître une matière d'enseignement de plus : l'« éducation sexuelle ». Qu'est-ce donc qu'une « éducation sexuelle pluridisciplinaire », grands dieux !

Certes, l'éducation comprend l'apprentissage des codes culturels de la tribu ; et le Savoir, quand il s'agit de l'inculquer, on peut le découper en tranches, selon des « progressions ». L'enseignement d'une « discipline » peut, dans une certaine mesure, faire abstraction de la personne qui enseigne, et de celle qui reçoit l'enseignement. L'enseignement du chant, de l'équitation, de la grammaire, ne se soucie de l'élève que dans la mesure de ses dispositions à recevoir cet enseignement (s'il est « doué » ou non, s'il est fatigué ou non, etc.), et l'enseignant place au centre de son intérêt la discipline qu'il a à enseigner et la meilleure façon de la faire assimiler (la meilleure « pédagogie »). L'adulte qui se rend au manège pour apprendre à monter à cheval, le moniteur ne se soucie pas de savoir s'il est heureux chez lui.

C'est ainsi que l'école, qui enseigne, en vient à oublier que l'essentiel d'une éducation, son résultat visible, est la manière dont l'élève se conduit dans sa vie *actuelle* : son bonheur à vivre (sa capacité à se conduire dans la vie avec bonheur). Il faut pour cela : 1) que ses virtualités aient trouvé la voie d'une réalisation effective ; 2) qu'il ait trouvé dans son entourage les motivations et les encouragements nécessaires. Comme disait Novalis à peu près, malheur à qui a gardé en lui une part non réalisée ! On n'est vivant que si l'on vit complètement (ce n'est pas une lapalissade), et de surcroît on ne vit complètement que si l'on rencontre le miroir d'autrui. Il est donc nécessaire que l'Autre *vive* en face de moi.

Notre enseignement fonctionnarisé ne répond pas à cette double nécessité. Notre système d'« éducation » oublie le principal : le sujet vivant qui recevrait cette éducation et la mettrait en pratique (et non pas seulement l'enseignement de « disciplines ». Les devoirs

des certificats d'aptitude pédagogique ont beau faire répéter aux instituteurs « on n'enseigne que ce qu'on est », il n'y a personne à la place qu'occupe l'« éducateur, parce qu'il n'y a qu'un distributeur de savoir (de stéréotypes de conduite) : un professeur de morale, et non pas un être vivant. Et il n'y a personne à la place qu'occupe l'« éducateur » parce qu'il n'y a qu'un distributeur de savoir (de stéréotypes pas de sexualité. Et il est bien entendu, malgré Freud, que « l'enfant » n'a pas de sexualité.

Le pédagogue grec et son élève avaient la chance d'avoir une relation humaine complète : l'échange sexuel en faisait partie. Comment éduquer des enfants, puis des adolescents, en leur déniaient la réalité d'une vie sexuelle et la possibilité d'un exercice effectif qui de ce fait se trouve rejeté dans l'ombre de la honte et de l'angoisse (sans parler de la dérision) ? Ce n'est pas un discours sur l'« éducation sexuelle », des heures de cours et des dissertations supplémentaires qui amélioreront la situation. On peut toujours inscrire « Arbeit macht frei » au fronton d'un camp de concentration : les détenus qui lisent la formule chaque jour n'en vivent pas plus librement.

En fait l'école ne vise pas, malgré ses déclarations de principe, à « épanouir l'enfant », mais à préparer des producteurs obéissants et satisfaits de l'être. Il est donc inévitable qu'elle nie le désir : car, qu'est-ce qu'« épanouir l'enfant », si on lui dénie la possibilité de vivre ici et maintenant ? Une « éducation sexuelle » qui ne commencerait pas par admettre que la sexualité des enfants et des adolescents se manifeste et se vive ne serait qu'une hypocrisie de plus. « Santé morale », « Ordre moral », on connaît bien tout ça.

Pour finir, je voudrais aborder un thème que le distingué auteur de l'article transforme en écran de fumée : celui de *l'amour*. Que le concept de sexualité et celui d'amour soient distincts, nul ne le contesterait : le premier désignant un phénomène naturel, l'autre un phénomène culturel. Le contenu de l'amour varie selon les cultures. Que l'amour soit une sublimation, admettons-le, bien qu'il y ait là matière à examen. Il existe au moins plusieurs façons de sublimer la sexualité. Que si par exemple un individu assume vraiment (sans frustration grave et sans *déplacement* qui le transforme en déséquilibré) la sublimation que représente l'amour platonique, nul n'est fondé à transformer cette réussite individuelle en règle générale applicable pour tous, ni à l'ériger en exemple investi d'une « valeur » supérieure. Chacun devrait avoir le droit d'assumer ses désirs, leur émergence effective ou symbolique, comme il convient le mieux à son destin. L'en empêcher, c'est le condamner à l'aliénation, à l'enfer aseptisé de la compensation.

Robert Amat

Contre deux slogans

Je vous écris afin de participer à votre courrier des lecteurs qui donne une image si fidèle des opinions d'isolés ou de praticiens n'appartenant pas aux organismes où se font entendre les grands témoins.

Bref, je lance mon message à la mer, mon SOS tout à trac, car je tremble de voir se répandre deux idées, deux slogans plutôt dont le simplisme m'effraie.

1er slogan : les élèves du 2e cycle doivent avoir le plus tôt possible un statut plus libéral que le statut actuel. Cette exigence, commandée par l'évolution de la société, de la pédagogie, des sciences humaines, etc. est née de ces évidences que seuls les esprits aveuglés par la nostalgie du passé peuvent nier. Mais elle est abusivement restrictive. Mettant l'accent sur les élèves du 2e cycle, ce slogan ignore ce qui se passe dans le 1er cycle, surtout en milieu urbain. Or, on ferait bien de venir voir et vite ; sinon nous serons, une fois encore, en retard d'une guerre ou plutôt d'une réforme. Je proposerai donc un slogan mieux adapté à la réalité : le statut des élèves du 1er et du 2e cycle doit être réexaminé au plus tôt ; les solutions adoptées ne seront pas très différentes à quelques nuances près.

2e slogan : les grands établissements sont inhumains. Vivent les petits où tout le monde se connaît et où tout marche comme sur des roulettes ! D'accord pour condamner le rassemblement anonyme de 1500, 2000 élèves : les arguments sont connus. Mais quelle illusion ou mauvaise foi de prétendre que les petits établissements sont idylliques. Mal équipés, dépourvus de tout, on se heurte à la pénurie, du soir au matin, dans ces paradis-là (quelle anacoluthie horrible !) Pas de labo ni de salle de langues, pas de surveillants capables de « se remplacer » ou de choisir leurs services (ils sont deux ou trois), un chef d'établissement qui fait du secrétariat faute de personnel, pas de bibliothèque, etc. L'HLM concentrationnaire est insupportable, d'accord. Mais qu'on ne fasse pas croire implicitement qu'une tente à deux places exposée aux quatre vents est le lieu idéal pour loger une famille. Là aussi qu'on vienne voir.

Un principal

Vaccinations

Il est bien difficile de fermer un dossier, surtout quand il est aussi brûlant que celui des vaccinations. Un de nos lecteurs estime qu'il a mal été compris par un docteur qui lui « répondait » (l'éducation du 13-9-73). Voilà donc, comme il le souhaite, sa mise au point.

1) Il devrait paraître tout de même évident que si je souhaite l'accroissement des moyens de la médecine scolaire, c'est une preuve d'affection et non d'hostilité !

2) Signaler les élèves aptes à l'éducation physique n'est pas si facile puisqu'on n'y parvient pas partout, ce qui entraîne l'impossibilité réglementaire de dispenser l'éducation physique aux élèves non examinés et nuit donc à leur santé.

3) Je ne sais pas si tous les médecins scolaires sont pour les vaccinations obligatoires, mais je connais personnellement des médecins diplômés également de facultés françaises qui y sont hostiles. Mon honorable contradicteur dira peut-être que ce sont de mauvais médecins, les bons étant ceux qui pensent comme lui...

4) Si on nous vaccine de force contre toutes les maladies susceptibles de nous frapper, nous ne mourrons plus de maladie : tout au plus pourrions-nous mourir d'un abus de vaccins. La France, sauf erreur, ne doit pas être loin d'un record en ce domaine. Ce doit être un des rares records à notre portée.

5) Je ne déconseille nullement les vaccinations : je demande la liberté du choix. Est-ce abusif ? Des pays aussi avancés que le nôtre, sinon plus, l'accordent. Prétendre que les non-vaccinés sont un danger pour les autres reviendrait à nier l'efficacité des vaccins.

6) Quand on empêche un enfant d'apprendre à nager à l'école pour obliger ses parents à le faire vacciner, on ne l'empêche pas d'attraper une maladie dans la piscine puisqu'il peut y aller à ses frais après la classe. Mais on l'expose bel et bien à la noyade s'il tombe dans une mare sans savoir nager. Pourquoi le corps enseignant approuverait-il des pressions pareilles, surtout dans le pays où on a pris la Bastille (il y a longtemps, hélas). Par contre, nous n'empêchons pas ceux qui le veulent de se faire vacciner contre tout ce qu'ils veulent. Le respect de la liberté n'est donc pas du côté des vaccinalistes.

7) Au nom de quel principe constitutionnel nous impose-t-on de défendre notre santé (qui nous est chère), par certains moyens si nous avons davantage confiance en d'autres, ce qui devrait être notre droit le plus strict ? La liberté médicale serait condamnable dans notre pays et pas dans d'autres ? Et notre propre corps ne nous appartiendrait-il donc plus ? Et les Droits de l'Homme, alors ? Un chiffon de papier ?

Michel Réale
Instituteur

l'éducation

Rédaction, publicité, annonces : 13, rue du Four, 75270 Paris Cedex 06/326.36.92

Abonnements : INRDP, B.P. 365 11, 75526 Paris Cedex 11/345.37.21

L'éducation est publiée par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs : l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison des écoles et mouvements d'éducation nouvelle et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel, avec le concours technique de l'Institut national de recherche et de documentation pédagogiques

Les informations du ministère de l'Éducation nationale incorporées à l'éducation (pages roses) sont communiquées par le service de presse du ministère.

Tarifs d'abonnement : l'éducation et Les informations du ministère de l'Éducation nationale : 40 F France, 55 F étranger — l'éducation jumelée au Bulletin officiel et Textes et Documents pour la classe : renseignements sur demande à INRDP 8 P. 365.11.75526 Paris Cédex 11 (CCP Paris 9060-06).

Eveil à l'Archéologie

ARCHEOLOGIA
TRÉSORS DES AGES

REVUE MENSUELLE

Toute l'actualité
de l'archéologie et
des études spécialisées

AU SOMMAIRE
DU NUMÉRO DE NOVEMBRE :

Deux millions d'années
de Culture et d'Art en Ethiopie

★

La solution
d'une grande énigme :
les marins de l'Antiquité
pouvaient naviguer la nuit

★

Les fresques
jusqu'alors inconnues
des églises souterraines

★

En Limousin :
une abbaye cistercienne
oubliée

En vente (10 F le numéro)
chez les marchands
de journaux
ou à défaut
8, Villa d'Eylau, Paris (16^e)
10, Galerie Vero-Dodat,
Paris (1^{er})

Spécimen gratuit sur demande
aux lecteurs de « L'ÉDUCATION »

Conférences

- **Conférences de littérature enfantine** : Connaître et choisir les livres pour enfants, organisées par la Joie par les livres pour la quatrième année. Le thème général sera en 1973-1974 « L'Approche du livre ». Le 4 décembre : analyse du contenu des livres pour enfants, par Fulvia Rosember, psychologue. Le 8 janvier : un atelier de lecture, par Claude Touati, enseignante et libraire. Le 5 février : le livre pour enfants à l'école primaire, par Alice Roméas, professeur à l'École normale de Saint-Etienne. Le 5 mars : les livres pour enfants, par F. Ruy-Vidal, éditeur et auteur de livres pour enfants. Le 9 avril : les enfants et le livre, par un enseignant. Le 7 mai : « Comment lisons-nous les livres pour enfants ? » par Isabelle Jan, professeur de littérature enfantine. Le 4 juin : les clubs de lecture, par Catherine Bonhomme et Françoise Petitpas, bibliothécaires pour enfants. Les réunions auront lieu le mardi à 9 h 30 très précises, dans la salle de conférences de l'École nationale supérieure des Bibliothèques, 3e étage, 2, rue de Louvois, 75002 Paris. Les frais de participation sont de 100 F. Renseignements et inscriptions : La Joie par les livres, 4, rue de Louvois, 75002 Paris. Tél. : 742-92-68.

Stages

- **A Royan : Préparation au diplôme de méthodologie audiovisuelle** pour l'enseignement du français, langue étrangère. Du 7 au 25 janvier 1974, ce stage intensif est organisé par l'Université de Poitiers en collaboration avec le CREDIF. Il aura lieu au Centre audiovisuel de Royan pour l'enseignement des langues, au palais des congrès et comportera un programme de 90 heures de cours et de séminaires, compte tenu des travaux pratiques en salle, en laboratoire et avec le circuit fermé de télévision. Les stagiaires qui auront satisfait au contrôle des connaissances théoriques et à l'épreuve de pédagogie audiovisuelle pratique dans une classe, auront droit au diplôme de méthodologie audiovisuelle. Les stagiaires qui n'auront pas satisfait à ces épreuves auront droit à une attestation de stage. Les candidats français ou étrangers doivent être ou enseignants ou titulaires d'un diplôme universitaire. Frais d'études (documentation comprise) : 850 F ; hébergement : pension complète en hôtel à partir de 35 F par jour. Renseignements et inscriptions : département de Français, service de la formation, CAREL, palais des congrès, 17205 Royan. Tél. : (46) 05-31-08.
- **Stage d'animateurs de voyages de jeunes**. Ce stage se propose de donner un minimum d'informations et de formation à tous ceux qui, dans le cadre de MJC, FJT, comités d'entreprises, Education nationale, etc., sont amenés à organiser des voyages de jeunes. Les participants prendront connaissance des problèmes de formalités douanières ; santé (vaccination, climats) ; législation du tourisme ; moyens de transports ; pédagogie de la découverte ; psychologie des groupes. Pour permettre aux participants d'expérimenter leurs connaissances, un voyage de deux jours sera organisé au milieu du stage. Du 18 au 23 février dans la région parisienne. Frais de participation : 450 F. Pour tous renseignements complémentaires : STAJ, 10, rue de Charonne, 75011 Paris. Tél. : 700-65-62.

Expositions

- **Chefs-d'œuvre de la tapisserie du XIVe au XVIe siècle**. Au Grand Palais jusqu'au 7 janvier 1974. La réunion de ces pièces exceptionnelles a pu avoir lieu dans le cadre de l'accord de coopération conclu entre le musée du Louvre et le Metropolitan Museum of New York. De nombreuses collections publiques et privées ont également prêté leurs chefs-d'œuvre. Les tapisseries sont exposées par ordre chronologique dans quatre salles et deux rotondes qui les relient. On voit ainsi les premières tapisseries de Bruxelles, les deux célèbres tapisseries « à la licorne » du musée de Cluny en France et du musée des Cloîtres aux Etats-Unis, des « mille-

fleurs », des pièces d'inspiration héraldique, des scènes de genre, des œuvres allégoriques, des parements d'autel et des tentures de Bruxelles.

- **Emaux Marie-Thérèse Régerat**. Du 26 novembre au 3 décembre, de 14 à 19 heures, dimanche excepté. Présentation du trente plaques d'émail de Marie-Thérèse Régerat et signature de son livre « Emaux et dessins » sur des poèmes de plusieurs écrivains contemporains dont Georges-Emmanuel Clancier, Gabriel Audisio, Pierre Menanteau. Galerie Hélène Appel Rive droite, 23, rue de Miromesnil, 75008 Paris. Tél. : 551-28-17.

Vacances, loisirs

- **Vacances hiver/printemps en France et à l'étranger pour enfants et jeunes**. Le Centre de coopération culturelle et sociale vient d'éditer son programme de vacances, il offre au cours des vacances de Noël, Mardi-Gras et Printemps de nombreux séjours de ski, des séjours linguistiques en Angleterre et en Allemagne et plusieurs circuits découvertes. Enfants de 6 à 12 ans : ski dans les Alpes françaises, suisses et italiennes et dans les Pyrénées, au printemps des séjours en bord de mer ; pré-adolescents de 13 et 14 ans : ski dans les Alpes françaises et suisses et au printemps séjours linguistiques ou séjours dans un centre en Angleterre et en Allemagne ; adolescents de 15 à 17 ans : ski dans les Pyrénées et les Alpes suisses et autrichiennes. Séjours en famille ou dans un centre en Angleterre et en Allemagne. Circuit de découverte en Bulgarie ; jeunes de 18 à 21 ans : ski dans les Pyrénées et au printemps, circuits de découverte en Israël, Bulgarie, Tunisie, Sénégal, Italie. Des week-ends de neige et des courts voyages en Turquie, au Maroc, aux USA sont proposés aux collectivités. Renseignements et inscriptions : CCCS, 26, rue Notre-Dame des Victoires, 75002 Paris. Tél. : 231-70-84.

Notez aussi

- **2e grand concours Poésie 1**. Ce concours, sous la présidence de Max-Pol Fouchet, est ouvert à tout poète de langue française qui peut y participer en envoyant en double exemplaire le texte dactylographié de cinq poèmes en vers ou en prose, sans limitation de lignage ou de genre mais inédits. Chaque manuscrit devra porter en haut à gauche, le nom et l'adresse de l'auteur et être accompagné d'une courte bio-bibliographie. Tout envoi devra comporter la somme de 20 F (chèque bancaire, postal ou mandat poste) pour frais de secrétariat et une enveloppe timbrée portant l'adresse de l'éditeur. Il y aura cent un prix offerts par la librairie St-Germain-des-Prés. Le Jury constitué du comité de rédaction habituel de Poésie 1 effectuera tout d'abord une pré-sélection de 101 candidats. Aux auteurs des poèmes sélectionnés il sera demandé un manuscrit plus important (vingt à cinquante pages). Ce manuscrit de poèmes, en double exemplaires, devra être envoyé à la librairie dans un délai de quinze jours suite à la demande qui en sera faite. Le premier lauréat recevra : cinq mille francs en espèces et l'édition complète de son recueil de poèmes. Les cent lauréats suivants recevront le recueil de poèmes du premier lauréat, auront chacun un poème édité dans un numéro spécial de Poésie 1, vendu 2 F et tiré à 50 000 exemplaires en 1974. Pour recevoir le règlement complet de ce concours écrire à : grand concours Poésie 1, librairie Saint-Germain-des-Prés, 184, bd Saint-Germain, 75006 Paris.
- **A Nice : futur musée de la Préhistoire**. Le musée de « Terra Amata » sera ouvert en 1974. Il est construit en ce moment à Nice, dans le parc de Rosemont. A cet endroit, on a trouvé il y a quatre ans — en creusant pour construire un immeuble — les restes du plus ancien endroit habité par l'homme que l'on connaisse (400 000 ans). On a arrêté la construction de l'immeuble et le professeur Henry de Lumley, spécialiste des lieux préhistoriques méditerranéens a organisé aussitôt un chantier à cet endroit. Les principaux objets découverts à cet endroit seront exposés dans des vitrines, alors que les spécialistes pourront voir les pièces non exposées qui seront rangées dans 3 000 tiroirs.

l'éducation

Fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; René Cassin, prix Nobel, membre de l'Institut ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, Conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'École pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Marcel Masbou, président du CUIP ; Jacques Monod, prix Nobel ; Raymond Poignant, directeur de l'Institut international de planification de l'éducation ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

Direction

Directeur : André Lichnerowicz.
Administrateur délégué : Léon Silvéreano.

Rédaction

Rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.
Rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.
Chefs de services : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélis.
Correspondants : Roger Balavoine, Elisabeth de Blasi, André Caudron, Raymond Duclos, Henri Dumoulin, Paul Gravillon, Robert Le Roncé, Georges Parry, Jean Pimivic, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean de Rosière.
Votre documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique - Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lejort, Fernand Lot, Gilda Machelot, Jacques Maladorno, Frank Marchand, Jerry Poczlar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (Agenda).
Lettres, arts, spectacles : Jacques Baron, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Jacques Mourgeon, Jean-Jacques Reinhard, Georges Rouveyre,
Dessins : François Castan, Gring.

Secrétariat de rédaction

Ire secrétaire-maquettiste : Suzanne Adelis.
Secrétaire de rédaction : Annie Clément

Publicité - Développement

Odetta Garon - François Silvain.

Comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, André de Pérétti, Jacques Quignard, Léon Silvéreano - Joseph Majault (représentant l'INRDP).

Conseil d'administration de l'Association éditrice

Bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean et Paul Delouvier, vice-présidents ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Philippe Viannay.

Membres : Robert Bazin, Lazarine Bergeret, Marc-André Bloch, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Maurice Debesse, Gisèle de Failly, Lucien Géminard, Colette Magnier, Robert Mélet, Guy Palmade, Georges Petit, Jacques Quignard, Yvette Servin.

n° 191
22 novembre 1973



Rapho — Phelps

De l'école au métier
(p. 24)

Courrier	2
Sur votre agenda	4
Mots croisés — Echecs	30

L'actualité

Comment changer l'école ? par Pierre-Bernard Marquet	6
Education permanente : Le lieu d'une vraie bataille, par Jean-Pierre Vélis	7
Biologie-géologie : Un « laissé-pour-compte », par Maurice Guillot	9
Documentation : Jeux de mains, jeux de l'esprit, par Pierre Ferran	10

Notre école et notre monde

Du généreux bricolage, par Robert Mandra	11
Régions : Nord : formation continuée des instituteurs, par André Caudron ; Rhône-Alpes : Sport et culture dans l'enseignement agricole, par Odile Cimetière	14
Opinion : La faim et l'appétit, par Ida Berger	16

Lettres, arts, spectacles

Dialogue à une voix... avec Maurice Fleuret, par Georges Rouveyre	18
Livres : Deux romans de sagesse, par Josane Duranteau	20
Cinéma : Un curieux diable, par Etienne Fuzellier	21
Théâtre : Sa Majesté Scapin, par Pierre-Bernard Marquet	22
Exposition : André Marchand, par Jacques Baron	22

Document

De l'école au métier, une enquête auprès d'enfants de 6 à 11 ans et de leurs parents	24
--	----

et

LES INFORMATIONS DU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE .. I-VIII

A l'heure où paraîtront ces lignes, le Colloque sur l'Éducation nationale sera largement commencé. Il n'en est pas moins nécessaire de rappeler ses principales caractéristiques et intentions.

Organisé à l'initiative du ministre de l'Éducation nationale, il a été précédé par un sondage d'opinion dont l'éducation a longuement rendu compte (les 27-9-73 et 4-10-73). Le colloque lui-même doit réunir près de 700 participants : enseignants, administrateurs, inspecteurs ; représentants de syndicats et organisations d'enseignants, d'associations de parents d'élèves, d'élèves et d'étudiants ; représentants d'organismes professionnels et d'associations éducatives ; élus nationaux et locaux ; personnalités diverses.

Cinq thèmes ont été retenus pour les débats : « Finalités de l'éducation », « Enseignements scolaires (premier et second degrés) : contenu, pédagogie, orientation », « Education continuée à tous les niveaux, enseignements supérieurs », « L'école et le monde extérieur », « Les enseignants : mission, formation et condition », « Structures : centralisation, décentralisation ».

Les rapporteurs de ces thèmes ont procédé à une assez large enquête aussi bien dans le monde enseignant que dans le monde extérieur et certains de leurs rapports, outre la synthèse des opinions recueillies, comportent certaines idées et suggestions de leurs auteurs, ceux-ci ne s'en sont nullement cachés.

Que peut-on attendre de ce colloque ainsi que des diverses consultations qui l'ont préparé ? On sait que, dès avant son ouverture, il a été l'objet de nombreuses réserves et contestations. Aussi les organisateurs, en présentant à la presse les pré-rapports, ont-ils tenu à affirmer que ce colloque était une chose et que le ministère en était une autre. Il ne leur appartenait pas de « légiférer » mais seulement de demander au « malade » ce qu'il ressentait. Aux « médecins » d'apprécier ces symptômes et de trouver les remèdes.

Les organisateurs ont aussi souhaité que cette réflexion sur l'enseignement ne s'arrête pas avec la séance finale du colloque mais que, une fois les actes publiés, il ait une suite et suscite ainsi d'autres réflexions et débats. De l'avis général, en effet, et malgré les hommages rendus par les rapporteurs aux divers enquêteurs, la consultation n'a pu être que rapide, en particulier faute de temps. Elle n'en a pas moins assez souvent et assez nettement nuancé les résultats numériques et brutaux des premiers sondages (ce qui n'a rien d'étonnant) et fait aussi apparaître la « sagesse extraordinaire » des personnes consultées, en particulier et surtout des plus jeunes.

Le débat reste très ouvert — les réponses sont loin de faire toujours l'unanimité — et ne sera certainement pas clos, même après la loi annoncée d'orientation sur le second degré. Le colloque recouvre d'ailleurs un champ beaucoup plus vaste, trop même, a-t-on pu dire, pour sa courte durée.

Ce qui est assez frappant c'est que certaines des grandes lignes qui se dégagent des rapports rencontrent des thèses depuis déjà beau temps émises dans d'autres instances et d'autres études, et ceci bien que les enquêteurs et les rapporteurs — on le leur a reproché — soient en quelque sorte « partis de zéro ». Reste à espérer que ces idées, qui semblent donc avoir fait leur chemin dans les esprits, passent maintenant dans les faits, c'est-à-dire dans les institutions. S'il faut n'en retenir que quelques-unes — et comment faire autrement dans un aussi court article ? — on peut noter, par exemple, qu'un accord se fait de plus en plus grand pour définir l'enseignant non plus seulement comme un transmetteur de connaissances mais aussi comme un éducateur, un éveilleur et un animateur. La difficulté, c'est, bien sûr, de définir le contenu de cette nouvelle mission et, entre autres, de préciser quelles « valeurs » il doit et peut inculquer, quel citoyen il doit et peut former. Autrement dit, doit-il (peut-il) « faciliter son adaptation ou cultiver l'insatisfaction » ? Ce qui pose, par là-même, le problème des limites de ses initiatives possibles, qui ne se conçoivent pas, dans ce cas, sans un « droit temporaire à l'erreur » (pré-rapport n° 5 de René Rémond).

Mais encore faut-il que les futurs enseignants ne soient plus, comme aujourd'hui, recrutés sur des épreuves qui « portent essentiellement sur la vérification des connaissances et les capacités intellectuelles », que leur recrutement n'intervienne pas trop tôt, que « les candidats puissent s'interroger sur leurs motivations et sur leur connaissance de leur futur métier », enfin que l'engagement soit progressif et même révoquant (pré-rapport n° 5).

Plus généralement, c'est de la finalité même de l'éducation qui tout dépend. Mais l'idée a été émise (pré-rapport n° 1 de Jacques Delors) qu'il ne faut pas tout attendre de l'école et croire en particulier qu'il existe un système idéal qui peut préparer à la profession. En revanche, s'il faut laisser à la vie professionnelle le soin de faire la sélection, pour ses propres besoins, « l'idée de sélection est contradictoire avec l'idéal d'une société démocratique, quand il s'agit de l'accès à la culture générale et au développement de la personnalité ».

Sans doute, il faut libérer « les forces d'innovation et de progrès » que recèle, malgré son gigantisme et même une certaine sclérose et quelque absurdité, notre système éducatif. Mais « la société est aussi en cause. Aucune évolution positive de l'une ne peut se concevoir sans des changements du même ordre dans l'autre. A notre société de dire ce qu'elle veut et d'accepter lucidement les conséquences de ses choix ».

Pierre-Bernard Marquet

Comment
changer
l'école ?

EN BREF

Le SNES a publié un « Appel pour une réforme démocratique des enseignements de second degré » qui préconise notamment une scolarité progressivement généralisée jusqu'à dix-huit ans, un renoncement au préapprentissage à quatorze ans et une revalorisation de la fonction enseignante. Le SNES a également annoncé que des « Etats généraux des enseignements de second degré », préparés par des assises locales, départementales et académiques, se tiendront au mois de mars 1974.

La Confédération nationale des groupes autonomes (CNGA) a fait connaître les projets de réforme dont elle souhaite que s'inspire la prochaine loi d'orientation du secondaire. On y relève, entre autres, qu'elle tient « à limiter la participation des parents et des élèves » et qu'elle recommande la prudence quant à « l'expérimentation et la rénovation pédagogique ». La CNGA déclare encore : « La notation de 0 à 20 doit être conservée », « la pédagogie non directive (est) une démission du professeur » et « le baccalauréat ne doit en aucun cas être remplacé par le contrôle continu ». A propos de cet examen, elle préconise, dans un projet très élaboré, un baccalauréat par « unités capitalisables ».

Le Comité de liaison des organismes habilités à la formation des cadres de cmaps et colonies de vacances, qui regroupe les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, le Comité protestant des centres de vacances, la Fédération des colonies de vacances familiales et l'Union française des centres de vacances, auxquels se sont joints les Francs et Franches Camarades, a adressé une lettre à tous les parlementaires pour qu'à la seconde présentation du budget du secrétariat d'Etat à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, ils exigent une augmentation de 25 % des subventions à ces organismes de formation de cadres, afin que les prix de stages restent au niveau atteint en 1973.

C'est également à tous les députés et sénateurs que M. Despinette, président de l'Union des foyers de jeunes travailleurs, a adressé une lettre, afin qu'ils interviennent auprès de tous les élus locaux pour réclamer « l'aide régulière de l'Etat » pour les foyers existants « qui auront grand mal à survivre sans le soutien de subventions des collectivités publiques ou privées ». M. Despinette rappelle que ces foyers ont actuellement une capacité de 60 000 lits et qu'il en est prévu 130 000.

Le lieu d'une vraie bataille

Lentement mais sûrement, l'éducation permanente se met en place. Elle se développe sans bruit, au point même qu'on a pu parler de « révolution silencieuse ».

Et pourtant, deux ans et demi après sa naissance (consacrée « officiellement » par la loi du 16 juillet 1971), les discussions à son sujet continuent d'aller bon train.

Chaque jour d'ailleurs nous l'apprend un peu mieux : son application ne va pas sans heurt.

C'est peut-être que, tout simplement, l'éducation permanente est le lieu d'un affrontement politique qui n'est pas près de cesser.

*En y consacrant un ouvrage commun,
Education permanente et socialisme,
quatre militants du Parti socialiste, tous universitaires,
nous en apportent une preuve.*

DANS la brève préface qu'il a rédigée pour **Education permanente et socialisme** (1), François Mitterand se demande : « Qu'est-ce qu'une « démocratie » où tout est joué pour tout individu avant l'âge de seize ans ? ». Et cette question, à elle seule, situe le débat sur l'éducation permanente dans sa vraie dimension. Pour les socialistes la manœuvre est claire : « Derrière le débat sur l'éducation permanente se dissimule en enjeu syndical, politique et moral, d'une portée idéologique considérable ». Or, comme ils ont eu l'occasion de le dire lors d'un récent débat organisé par « Démocratie et Université », les auteurs du livre estiment que la politique actuelle en ce domaine est un véritable « échec ». Leur livre, c'est bien évident, s'efforce de le démontrer.

Un droit censuré

Cet échec c'est, avant tout, l'immense décalage qui existe entre des textes octroyés à coups de négociations difficiles et la réalité des faits quotidiens.

L'accord du 9 juillet 1970, on pouvait

s'y attendre, est l'objet d'une critique sévère. En ce qui concerne le chapitre de la formation, les socialistes montrent que l'accord avait cependant marqué le franchissement d'une étape importante. En effet, au terme de négociations serrées, les représentants des syndicats (CGT, CFDT, FO) et du patronat (CNPF) demandaient conjointement aux pouvoirs publics d'étendre jusqu'à 18 ans la fréquentation obligatoire des cours professionnels et d'allonger, sans perte de salaire, la durée des absences possibles pour les jeunes travailleurs inscrits dans des cours de formation ou de perfectionnement. Mais, estiment les auteurs du livre, pour intéressantes, et même fondamentales, que soient ces propositions, elles n'en demeurent pas moins des... propositions. Elles ne font que « renvoyer la balle dans le camp des pouvoirs publics » puisque c'est le gouvernement qui peut, seul, décider de modifier la législation relative à la limite d'âge de la scolarité. On a su depuis que telle n'était pas son intention...

Ce même accord du 9 juillet 1970 était aussi fort important parce qu'on y voyait reconnu officiellement, pour la première fois, le droit pour tous les travailleurs au perfectionnement. En effet, par cet accord, le travailleur est libre de choisir la formation qu'il souhaite et son temps de formation est pris sur son

temps de travail. Mais, selon les socialistes, de telles conditions sont imposées aux travailleurs pour appliquer leur droit qu'elles en restreignent en fait la portée. Le droit nouveau est censuré aussitôt que reconnu. Et les auteurs de citer l'exemple de l'industrie automobile où plus de la moitié des ouvriers ont moins de deux ans d'ancienneté dans l'entreprise et ne répondent donc pas à l'un des critères nécessaires pour faire valoir leur droit. Et d'ajouter que ce sont plus encore les travailleurs immigrés qui sont ainsi touchés puisqu'ils sont, c'est bien évident, plus soumis que les métropolitains aux lois du « turn-over ».

En revanche, le 30 avril 1971, un avenant spécifique pour les cadres a prolongé cet accord. Il est bien clair qu'il se montre plus souple et que les conditions pour bénéficier de la loi y sont moins sélectives et restrictives. D'où là conclusion évidente pour les militants socialistes : « En matière de formation comme en d'autres, les discriminations pénalisant le monde ouvrier subsistent encore. » Dans cet accord, « si le CNPF reconnaît, du bout des lèvres, aux travailleurs un droit à l'éducation permanente, tout est fait, semble-t-il, pour les orienter vers des types de formation étroitement professionnels, conformément aux finalités propres des entreprises ».

Un choix nécessaire

Cette dernière citation pose le problème du contenu de l'éducation permanente. A bien le considérer, l'accord du 9 juillet 1970 était strictement « professionnel ». La loi du 16 juillet 1971 devait, en quelque sorte, combler ce « vide ».

Première remarque des auteurs du livre : cette loi est un tout cohérent. Mais sa cohérence est aussi son danger : il s'agit de savoir, en fait, qui et quoi sert cette homogénéité d'intention. Au fond la question est simple : quelle est l'idéologie qui sous-tend la loi ? Et les auteurs socialistes d'écrire : « De deux choses l'une en effet. Ou bien l'éducation des adultes est conçue comme un besoin aussi fondamental pour le pays que l'éducation des enfants. Et il faut, pour y répondre, un service public de l'éducation permanente. Tel n'est pas le choix du pouvoir actuel. Ou bien l'éducation permanente des adultes est conçue comme un luxe et une marchandise vendable. Tel est le choix du pouvoir... »

On entre là dans un débat bien connu. Les socialistes l'expriment à leur manière ; avec quelque ironie mordante : « La formation professionnelle c'est l'objectif réel à court terme, l'éducation permanente c'est l'utopie lointaine... Partout prime une volonté d'adaptation des travailleurs aux besoins immédiats des entreprises. Ce n'est plus lors d'intérêt général qu'il s'agit, mais d'intérêts privés. » Et les

auteurs d'argumenter. Ainsi, les syndicats n'ont eu de cesse d'obtenir que soit créé un Fonds national de l'éducation permanente géré de façon tripartite. Garant d'une réelle objectivité, ce fonds aurait eu de surcroît le mérite d'inciter le secteur privé à innover en l'entraînant dans le cercle de la concurrence au niveau de la qualité. Or, le gouvernement a préféré le système des conventions privées. Pour les socialistes, il s'agit là d'un choix politique qu'ils s'expliquent fort bien : « Il ne faut pas s'y tromper. Le patronat et le secteur privé voient d'abord dans la formation permanente une affaire de gros sous : 1 650 millions dès cette année, 4 milliards en 1976. » Témoins d'ailleurs les nombreuses officines privées qui vendent de la formation permanente (!)

Un patronat intéressé

Le discours des auteurs du livre étant un discours logique, ils en viennent donc à analyser l'attitude des entreprises vis-à-vis de l'éducation permanente. Plus qu'une attitude il s'agit, dans leur livre, d'une véritable stratégie. En quelques mots on peut la résumer ainsi : sous la pression d'une aile « libérale » et « moderniste » le patronat français semble faire preuve de compréhension et de souplesse. Il semble doté de sentiments humanitaires, lâcher du lest : « Il sait se situer sur le terrain « social » et intégrer certaines valeurs. » Mais, au regard des socialistes, cette compréhension n'est pas innocente. Elle est l'un des éléments de la stratégie car les entreprises ont intérêt à favoriser une meilleure formation de leurs employés dans la mesure où, à terme, il s'agit toujours d'une meilleure adaptation du travailleur à son emploi. Le patronat serait donc toujours prêt à jouer le jeu de la formation permanente, pour peu qu'il soit assuré d'en récupérer le bénéfice (2).

Mais les auteurs dénoncent aussi la tentative du patronat pour influencer le secteur public, c'est-à-dire l'Education nationale : « Présence des chefs d'entreprises dans les conseils d'université, financement des IUT, en vue d'orienter les contenus des enseignements et les élèves diplômés vers certaines filières professionnelles déterminées : autant d'éléments convergents qui montrent la volonté du patronat de mettre la main sur l'enseignement public. »

En fait, les socialistes n'y vont pas par quatre chemins. Leur analyse tente de montrer un certain machiavélisme concerté qui tend à donner d'une main ce que l'on reprend, enrichi, de l'autre : « La stratégie patronale en matière de formation est sans équivoque : elle vise, sous couvert de progrès social, à renforcer la dépendance du plus grand nombre envers quelques-uns, habilités à détenir les moyens de formation et à désigner, selon leurs propres critères, ceux qui auront droit à un type donné de

formation. Obligé de consentir, sous la pression quelques sacrifices, le patronat entend bien les récupérer. La politique de formation telle qu'il la conçoit reste une politique de classe. »

Un projet socialiste

C'est précisément contre cette politique que les auteurs du livre appellent à lutter. Noblesse oblige, ils rappellent succinctement les positions des syndicats sur ce problème (3). Mais c'est surtout leur propre position qu'ils défendent en fin d'ouvrage. Il faut en effet attendre cette dernière partie pour apprendre — ce qui ne nous étonne guère — que les visées des socialistes sur l'éducation permanente sont liées aux visées socialistes sur la société et que « si l'éducation permanente a besoin d'une transformation socialiste de la société, la cité socialiste ne pourra se passer de l'éducation permanente ».

Tout ceci étant dit, on a l'impression qu'en fin de course les auteurs perdent un peu leur souffle. Les idées qu'ils développent paraissent bien faibles par rapport à la virulence précise de leur analyse. Presque, on serait tenté de dire qu'elles sont le rassemblement d'idées en vogue à l'heure actuelle. Ainsi, personne ne s'étonne plus d'entendre dire qu'il faut rompre la barrière entre la formation et le travail et que la formation doit se poursuivre sur le lieu même du travail, qu'on peut même, à cet égard parler d'« interpénétration ». Personne ne s'étonne non plus d'entendre dire que l'« enseignement ne pourra désormais se concevoir que dans une perspective d'éducation permanente. Celle-ci répondra tout autant aux impératifs d'épanouissement de toutes les virtualités de la personne qu'aux exigences de la justice sociale et qu'aux adaptations nécessitées par les progrès scientifiques ». Personne, non vraiment, ne s'étonne plus devant un projet humaniste qui nous dit qu'« être libre, c'est être informé et responsable ». Il reste à en définir les moyens, sinon le projet court le risque de demeurer, pour reprendre une citation des auteurs, « cette étoile où accrocher notre charrue ». Pourquoi ce vague ? C'est peut-être, comme nous le disions au début, que la politique de l'éducation permanente renvoie à la politique tout court et donc, ici, au programme de gouvernement du parti socialiste.

Le dialogue impossible

C'est bien de politique qu'il s'est agi lorsque les auteurs du livre ont rencontré au cours d'un débat l'un des plus

ardents défenseurs de l'éducation permanente, Jacques Delors. « Ses » textes ayant été critiqués, il lui appartenait donc de les défendre. Selon Jacques Delors, il est impossible de parler d'échec, surtout si l'on pense à la situation antérieure. Ces textes constituent un acquis non négligeable et un progrès. En même temps, ils ont été le résultat d'un triple pari.

D'abord, engager la France dans la voie de l'éducation permanente. Comme il l'a dit : « Je ne vois pas comment on pourrait aller parler de culture à des O.S. de Renault. En revanche, on peut leur parler de formation professionnelle et l'on peut alors envisager une véritable dynamique du changement. » Selon son expression : « Il faut donner « l'appétit » de l'éducation permanente par là où on le peut. » Voilà pour la critique de « professionnalisme » et d'« utilitarisme » de l'éducation permanente.

En ce qui concerne la « privatisation » des moyens, Jacques Delors s'en est expliqué en affirmant que l'Education nationale est « frappée d'anémie grasseuse. L'Etat en fait trop et ne fait pas ce qu'il devrait faire ». Il serait donc aberrant de vouloir confier à la seule Education nationale les moyens de réaliser l'éducation permanente.

Enfin, le troisième pari, c'était de faire reposer la bonne marche du système sur le paritarisme, concrétisé notamment par les fonds d'assurance formation. Par là, on engageait tous les partenaires sociaux.

Politesse oblige, Dominique Taddei, l'un des auteurs du livre et président jusqu'à octobre dernier de l'université d'Amiens, reconnu bien les mérites de Jacques Delors. Il les reconnut d'autant plus volontiers que, selon lui, cela montre « combien un homme décidé à aller le plus loin possible est de toute façon conduit à l'échec à l'intérieur du système ». C'est bien d'un dialogue impossible qu'il s'agit. Lorsque l'un parle de pari sur l'avenir, l'autre répond qu'on ne peut « imaginer une éducation permanente idéale (...) dans le cadre d'un système économique et politique dominé par l'idée de profit ». De l'un à l'autre une alternance du pouvoir politique.

Jean-Pierre Vélis

(1) Education permanente et socialisme, de Jean-Paul Bachy (Institut des sciences sociales du travail), Stelio Farandjis (Université de Paris I, membre du bureau national du SNESup), Dominique Taddei (ancien président de l'université d'Amiens, membre du secrétariat national du Parti socialiste), Gérard Delfau (université de Paris VIII, président de « Démocratie et Université ». Tema-éditions, 142 pages, 18 F.

(2) Telle entreprise, importante productrice de champagne, ne fait-elle pas, à son comité d'entreprise, la proposition suivante sous la rubrique « Objectifs de la formation permanente » : « 1° - La formation permanente est conçue par la Direction comme un outil de développement pour l'entreprise. 2° - L'utilisation de la taxe à la formation doit être employée au maximum pour satisfaire les besoins de l'entreprise. Mais également, dans la mesure du possible, satisfaire les besoins personnels des salariés. 3° - La formation doit assurer une efficacité professionnelle au personnel, par l'ajustement de l'homme au poste » ?...

(3) A ce sujet, cf. l'éducation n° 85 du 10.12.70.

Biologie-Géologie

Un "laissé-pour compte"

L'ASSOCIATION des professeurs de biologie et géologie de l'enseignement public (APBG) vient de faire connaître publiquement, au cours d'une conférence de presse, le mécontentement de ses adhérents. L'approche du grand colloque national et de l'établissement du projet de la nouvelle loi d'orientation concernant l'enseignement secondaire y est certes pour quelque chose mais, plus que cela, il semble bien que c'est l'état de « laissé-pour-compte » dans lequel est tenu cet enseignement et la « désinvolture » avec laquelle le ministère traite ses représentants qui soient venus à bout de la patience des responsables de cette association qui regroupe quelque huit mille professeurs de tous les ordres d'enseignement.

En effet, les sciences biologiques et géologiques sont actuellement les seules disciplines qui ne bénéficient pas d'un enseignement continu et, de toute évidence, il n'est nul besoin d'appartenir au corps enseignant pour voir là une situation aberrante et trouver dans la ventilation des horaires des régressions ou des interruptions qui vont contre toute logique. Car si, dans le premier cycle, les classes de sixième et cinquième bénéficient de deux heures d'enseignement hebdomadaire, celles de quatrième et troisième n'en ont plus qu'une heure et l'un des responsables devait faire remarquer que cette carence au stade de l'orientation pouvait avoir les conséquences les plus graves. Quant au second cycle, la classe de seconde ne comporte aucun enseignement de biologie et géologie, les classes de première n'en ont qu'en sections A, B et D, et celles de terminales en sections C et D seulement. On le voit, cet enseignement semble dispensé d'une façon sinon anarchique, tout au moins parcimonieuse, alors que, comme le constatait l'un des participants, « aujourd'hui cet enseignement est indispensable pour que les élèves prennent véritablement conscience de la condition humaine ». Ce qui signifie qu'il convient aussi de modifier l'idée trop répandue qui veut que cet enseignement biologie-géologie soit un enseignement de culture.

En réclamant cet « équilibre des disciplines à repenser complètement » les responsables de l'APBG sont parfaitement conscients de l'inextensibilité des horaires actuels. Aussi, en se déclarant pour une « acceptation complète de l'interdisciplinarité », ils demandent la mise en place d'expérimentations sérieuses pour intégrer réellement leur enseignement dans les autres disciplines. Pour l'Association, le problème de la formation des maîtres est aussi à l'ordre du jour, d'autant plus que ses adhérents estiment que l'enseignement biologie-géologie, s'il doit être continu, doit l'être depuis l'enseignement primaire. Continuité qui apparaît également indispensable en ce qui concerne l'éducation biologique dans le domaine de la sexualité, puisque celle-ci ne peut être que progressive, ce qui remet en cause programmes, horaires, et moyens mis à la disposition actuellement des professeurs de biologie.

Tous ces problèmes ne pourront être résolus, estime l'APBG, que par la création d'une commission de rénovation de l'enseignement de la biologie qu'elle réclame depuis fort longtemps, commission ministérielle à l'image de celles qui fonctionnent déjà en mathématiques et en physique-chimie. Or, en juin 1972, Olivier Guichard, alors ministre de l'Education nationale avait écrit à l'APBG pour lui signifier qu'il avait « décidé » de constituer cette commission. Le ministre actuel, Joseph Fontanet, dans une déclaration à l'Assemblée nationale le 5 juin dernier, annonçait également la création de la même commission et, par lettre du 19 juillet, en faisait part à l'Association lui en précisant la constitution pour « la rentrée prochaine ». A ce jour, la dite commission est toujours inexistante ce qui motive une lettre ouverte au ministre de la part de l'APBG et ce qui a permis à sa présidente, Mlle David, d'évoquer « l'humour ministériel ».

Mais à ces principales préoccupations, les professeurs de biologie-géologie tiennent à ajouter celle de l'environnement dont la sensibilisation, au niveau de leurs disciplines, pose également un certain nombre de problèmes. L'un des responsables de l'Association devait d'ailleurs déclarer : « Si les adultes, à l'heure actuelle, sont si démunis devant les problèmes de pollution, c'est tout simplement parce qu'ils n'ont pas été formés. » C'est donc pour la génération future que ces enseignants entendent travailler, mais il n'y aura de résultat que si, comme tout ce qui touche à ces enseignements, il y a cohérence, coordination et continuité.

Maurice Guillot

Jeux de mains jeux de l'esprit

Dans notre numéro du 8 novembre, nous vous avons présenté, sous le titre « Des idées pour vos travaux manuels », quelques ouvrages susceptibles d'initier maîtres et groupes d'enfants au modelage, à la réalisation de mobiles et de personnages, à la confection de costumes en crépon ainsi qu'à la création des décors les plus divers et des ornements les plus variés à partir de granules de polystyrène.

Nous avons reçu depuis lors d'autres idées concernant soit les travaux manuels, soit la résolution de problèmes logiques, mathématiques et scientifiques, qu'il nous semble intéressant de signaler.

Voici donc une nouvelle moisson de jeux qui feront, tour à tour, travailler méninges et mains.

Albert Fromenteau Le modelage sans cuisson

Ed. de Fleurus, 1973, 11,40 F, illustré

Il ne faut pas croire que les adeptes de la pâte à modeler se recrutent tous à l'école élémentaire. Certains adultes s'adonnent avec passion - et art - à ce délasserment créateur. Mais l'école bénéficie aujourd'hui de matériaux qui, mieux que la terre ingrate ou que le « Plastibois » encore imparfait, permettent de modeler des figurines sans se tacher ni souiller le lieu où l'on travaille. C'est ainsi que le « Darwi » est une pâte à modeler particulièrement agréable à manier et dont le travail facilitera, par la simplicité des techniques, l'éveil des facultés d'invention et de création chez l'enfant.

Cet ouvrage nous initie aux joies du modelage ainsi rénové. Partant du « Darwi », il nous familiarise avec tous les autres matériaux qui pourront servir de base aux réalisations les plus simples, puis de plus en plus élaborées. Les modèles et les travaux présentés dans ce livret sont dus à Andrée Notet et Albert Fromenteau. Les croquis explicatifs ont été réalisés par Wiegeist.

Denise Cherbuliez Le Patchwork

Ed. de Fleurus, 1973, 11,40 F, illustré

Ce terme, d'origine anglaise, signifie littéralement « travail en morceaux ». On

l'emploie en général pour qualifier des ouvrages d'aiguille réunissant différentes pièces de tissus dans le but de réaliser une création textile. Il s'agit là d'une technique ancienne, qui s'est développée en Amérique vers les années 1800.

Ouvrage de dames et de fillettes, le patchwork connaît de nos jours un regain de succès et se trouve utilisé pour la confection originale - et splendidement multicolore - de coussins, de plaids, ainsi que d'une foule d'objets variés. Dans ce livret, l'auteur nous décrit la technique traditionnelle et nous propose une grande quantité de suggestions susceptibles d'inspirer - même aux plus jeunes de nos classes - des créations amusantes et personnelles. Les travaux présentés sont illustrés par Claude Soleillant et certains sont accompagnés d'éloquentes photographies.

Joyeux décors

Ed. de Fleurus, 1973, 100 p., 15 F.

Réalisé à partir de l'expérience des « Enfants animateurs de Sèvres » qui trouvaient leur ville triste et décidèrent de l'égayer pour faire renaître le sourire de ses habitants, cet ouvrage a pour but d'inciter les jeunes, par la création individuelle et surtout collective, à embellir leur environnement intérieur ou extérieur et à décorer les lieux où ils vivent avec des matériaux gratuits et, le plus souvent, de rebut : emballages perdus, bouteilles vides de plastique, ensa-

chages divers, etc.

Il y a, à chaque page de ce livre, une réalisation inédite, insolite, astucieuse, amusante, une intention soutenue d'embellir en rendant libre cours à la « fête » qui déride et permet aux gens de faire connaissance. De l'inénarrable chenille géante faite au moyen de goulots de bouteilles-plastique, qui se tord lorsqu'on la traîne derrière soi, aux guirlandes élégantes effectuées à partir de pots de yaourts découpés en forme de fleurs, les idées ne manquent pas. Elles devraient séduire les enfants, les maîtres, et les pousser même à en trouver d'autres.

Le Petit Archimède

Ed. de l'Association pour le développement de la culture scientifique, 1973.



Nous terminerons cet inventaire par l'examen non plus d'un ouvrage, mais d'un petit périodique (6 numéros par an - abonnement individuel : 15 F) qui a pour titre le nom célèbre du savant syracusien et pour intentions de fournir des divertissements, en forme de problèmes, de rébus, de jeux logiques ou mathématiques, sans omettre la page des échecs, ni la chronique de l'astronomie, ni le coin réservé aux messages à décrypter et celui des tours de cartes.

« Le Petit Archimède, lit-on dans le n° 1, veut offrir à ses lecteurs (depuis les élèves des classes de 4e jusqu'aux « grands » du lycée) une tribune d'échanges où pourront être présentées ou évoquées toutes les questions touchant aux sciences (physique, biologie, informatique...) et à leur insertion sociale (c'est-à-dire ce qu'on en fait dans la vie. »

J'ai résolu, pour ma part, le problème du transfert des liquides dans les récipients, décodé un message secret, apprécié la devinette, en forme de jeux de langage :

« *Shave and you planta des shoes
A la note de shave you...* »

Mais je me suis heurté à bon nombre d'exercices d'un niveau assez élevé. Heureusement les maîtres qui utiliseront le précieux et facétieux *Petit Archimède* aideront leurs élèves embarrassés. S'ils le sont également, le numéro suivant leur apportera les solutions du précédent.

Pierre Ferran

Du généreux bricolage

La seule épreuve de vérité : faire la classe



INRDP — Jean Suquet

INDEPENDAMMENT des améliorations qu'il convient d'apporter à la vie enseignante et dont la plupart ont été recensées depuis plusieurs années, quelles mesures essentielles pourraient être prises afin d'éviter que des hommes et des femmes ne s'y fourvoient ou succombent rapidement à l'érosion pédagogique. Car, qu'on ne s'y trompe pas, même dans des conditions d'exercice idéales, la situation du maître par rapport aux élèves restera exigeante et éprouvante, et nul ne sait, entrant dans la carrière, même le mieux armé, si dix ans, vingt ans plus tard, il sera pleinement en mesure de l'assumer. Il suffit parfois de si peu de choses : d'un épisode familial, d'une variation d'humeur, d'un doute personnel surgi d'on ne sait où pour que la disponibilité s'émousse, le dynamisme s'efface et que le métier que l'on aimait devienne insupportable.

Les interventions doivent se situer à trois stades différents :

- lors du recrutement et de la formation ;
- durant l'activité lorsqu'une défaillance personnelle commence à être ressentie ;
- pendant la maladie elle-même.

« Il n'était pas fait pour l'enseignement ! »

Dans un premier article (l'éducation du 15.1.73), Robert Mandra examinait les différentes causes qui amenaient un certain nombre d'enseignants à devoir renoncer à la profession.

Que peut-on faire, et que fait-on effectivement pour éviter ces échecs, souvent tragiques, ou pour aider ceux qui ont connu de très graves difficultés ?

En fait, c'est à trois niveaux qu'une action s'impose, d'abord, et peut-être surtout, au moment du recrutement, c'est également tout au long de l'activité professionnelle, et c'est enfin pendant et après la « maladie ».

Et, malheureusement, cette action s'impose d'urgence...

Recrutement et formation

Les carrières de l'Éducation nationale sont très mal connues. Les stéréotypes véhiculés par la littérature et le spectacle donnent, nous l'avons dit, une image très fautive de ce que le métier exige du maître et de ce qu'il peut lui apporter. Les conditions réelles d'exercice sont ignorées des étudiants que nous recrutons et qui, le plus fréquemment, avec leurs souvenirs d'écoliers viennent à l'enseignement parce que c'est — lorsqu'ils le sont encore — la seule

issue professionnelle possible compte tenu des diplômes obtenus. Une information simple, maniable, honnête, ne serait-ce qu'une modeste brochure, devrait éclairer chaque candidat à un concours de recrutement. On accuse souvent l'insuffisance des investigations médicales à l'entrée dans la profession. Il est vrai que ce filtre fonctionne selon des règles désuètes et sommaires, et qu'il ne permet guère que la détection de cas flagrants, le plus souvent d'ailleurs des malades somatiques. On pourrait l'alourdir d'entretiens, de tests... mais, outre qu'on ne semble pas posséder d'instruments et de méthodes valables et sûres en ces matières, on voit encore plus mal comment on pourrait les faire accepter.

Une chose est de juger la qualification intellectuelle ou physique à un emploi, une autre d'estimer a priori que telle personne est capable d'avoir un bon contact avec les enfants, qu'elle possède un « tempérament » d'éducateur. Tous ceux qui ont enseigné savent que la seule épreuve de vérité reste de faire la classe, que c'est une part essentielle de la formation, donc de transformation. Comment convaincre alors un jeune étudiant qui n'a jamais été en contact avec des élèves, qu'il n'est pas fait pour enseigner ?

N'oublions pas, d'autre part, que la fonction enseignante joue un rôle déterminant dans les orientations et le devenir d'une nation. Comment éviter que certains aspects d'une sélection préalable n'apparaissent comme suspects, ne serait-ce qu'aux yeux des victimes ? Il est des anti-conformismes ou des comportements anormaux fructueux. Qui fixera la norme ? On voit combien la notion, a priori, d'inaptitude mentale ou caractérielle peut être trouble, et parfois redoutable.

Il faut donc accepter une bonne part de risque au départ et profiter de la durée de la formation pour permettre au stagiaire de se révéler en situation. Mais, dès ce stade, le jeu est faussé. Le jeune apprenti, normalien ou ipessien, est déjà lié à l'Éducation nationale par un engagement et les prestations qui lui sont accordées. A moins qu'il n'échoue aux examens universitaires et professionnels, il y a peu de chances pour que soit remise en cause son appartenance au corps enseignant. Ce n'est pas par impossibilité administrative, mais des années de pénurie, le désir de donner quand même sa chance à chacun, la crainte qu'un refus ne soit considéré comme une sanction, tout concourt à la titularisation coûte que coûte, quelle qu'en soit la durée ou le prix. Politique généreuse, pourtant dommageable pour les élèves d'abord, pour l'État qui a recruté un fonctionnaire inapte à remplir convenablement sa mission, mais surtout pour le malheureux dont la profession devient source d'angoisses et de revers douloureux. Ce qui, à vingt ans, n'aurait été qu'une déconvenue bientôt effacée par une réorientation plus heureuse devient à trente un drame personnel et un reclassement d'autant plus délicat que l'on a plus attendu et que trop d'espoirs, déjà, ont été gâchés.

Et pourtant les inaptitudes existent. L'examen de nombreux dossiers indivi-

duels montre qu'une importante fraction de malades a manifesté, dès le début, des difficultés spécifiques : rapports de stages plus que réservés, échecs successifs aux épreuves pratiques d'un CAP, parfois même premiers congés de maladie, durant la formation, dont les causes semblent directement liées à une mauvaise adaptation à l'activité professionnelle.

Nous découvrons là une première faiblesse. Si la carence est décelée et parfois même fort bien analysée, tout s'arrête au constat. Aucun des centres de formation ne possède un service d'aide psycho-professionnelle ou de « guidance » qui permette au stagiaire de prendre conscience de ses difficultés et d'y remédier. Bien des inadaptations, partielles ou globales, relèveraient au départ d'éclaircissements, de rééducations ou de traitements mineurs : comportements mal adaptés, troubles de l'élocution, timidité excessive, etc., qui, minimales initialement, entraînent par résonance un processus d'accentuation dans lequel le maître s'enferme sans avoir compris pourquoi. Il est, fort heureusement, une majorité de sujets qui sentent intuitivement les réactions de « leur public » et qui opèrent, à l'estime, les corrections nécessaires. D'autres, hélas ! se heurtent aux élèves comme la mouche à la vitre et finalement s'épuisent sans comprendre. C'est au départ qu'il faut les aider. Est-il raisonnable, par exemple, qu'aucun cours d'élocution ne soit prévu pour des artisans dont la parole sera l'un des meilleurs instruments ?

Les stages, durant la formation initiale, devraient être l'un des moyens de détecter les faiblesses. Mais ni les collègues, ni les corps d'inspection ne sont armés pour une intervention efficace qui peut mettre en cause les structures même d'une personnalité. Il reste à trouver une formule qui, sans psychiatriser et compliquer l'accès à l'enseignement, permettrait à ceux qui en ont besoin de trouver, à temps, l'aide individuelle que leur inaptitude relative et sans doute temporaire réclame.

On peut espérer qu'une telle formule, plus soucieuse de promouvoir que de sélectionner, aurait un effet préventif salutaire et fortifierait les éléments a priori les moins bien armés. Il est bon de penser aussi que les autres, ayant pris conscience de leur inaptitude à l'enseignement, choisiraient d'eux-mêmes la reconversion. Le service d'aide devrait, pour être complet, être aussi un service actif de réorientation afin que le candidat, mal armé, n'hésite pas, faute d'autres débouchés, à abandonner de son plein gré l'enseignement.

Ajoutons, sans traiter cet autre problème au fond, que la rigidité des filières de la fonction publique devrait être assouplie afin de faciliter l'accès des emplois hors enseignement à ceux des stagiaires qui ne peuvent persister dans leur premier choix.

Il reste que la formation pédagogique sérieuse est, elle aussi et surtout, un facteur important d'adaptabilité. Cela semble un truisme mais il n'empêche qu'une forte proportion de nos maîtres n'en a jamais bénéficié. Beaucoup de malades se sont usés dans leur classe parce qu'ils ne savaient pas s'y prendre. La thérapeutique

médicale leur redonne force et confiance. Après une interruption de carrière ils se décident à reprendre un poste et, n'ayant rien appris d'autre, recommencent les mêmes erreurs pédagogiques... qui provoquent la rechute. Raison supplémentaire d'associer étroitement la formation permanente, ici ré-éducative, au traitement médical.

Durant l'activité

Il est rare qu'un enseignant s'effondre brusquement, sans que rien auparavant n'ait laissé supposer qu'il avait des difficultés. Mais l'absence d'une médecine du travail adaptée aux problèmes spécifiques de la condition enseignante rend les interventions délicates, sinon impossibles.

Fréquemment les chefs d'établissement, les services d'inspection savent que telle personne est en train de perdre pied. Si l'intéressé s'en rend compte, il n'a d'autre ressource que recourir au congé de maladie selon la règle du tout ou rien. Or, lorsque s'amorce une dépression nerveuse ou un fléchissement mental d'autre nature qui fait que l'on ne « supporte plus les élèves », une autre activité accompagnée d'un traitement simple pourrait suffire. Il est reconnu que, dans la plupart des cas, les congés de maladie qui, justement, installent la victime dans la maladie et le désœuvrement, risquent d'aggraver les troubles et de compliquer la thérapeutique. Ici encore il devrait être possible, sur prescription médicale, de dégager de la classe et de placer très provisoirement l'enseignant dans un autre emploi pour lui permettre de se ressaisir.

Malheureusement la notion de « congé actif » n'a pas cours sous cette forme et nous sommes privés de l'aide médicale qui pourrait la rendre efficace. Bien des enseignants, surtout s'ils sont de qualité, répugnent à interrompre leur classe. L'intérêt des élèves passe avant tout, et ils vont jusqu'à leurs limites. Les administrateurs, les inspecteurs, même s'ils peuvent s'appuyer sur des textes prévoyant l'arrêt d'activité d'office, sont mal armés pour aborder les questions de santé, et surtout de santé mentale, avec les maîtres. Là où un médecin pourrait faire prendre conscience du trouble et du processus de détérioration en cours, là où il aurait quelque chance par sa compétence admise de convaincre le malade de s'arrêter à temps, les inspecteurs et les administrateurs ne se sentent pas habilités à intervenir. Disons aussi qu'ils craignent que l'on interprète une initiative de leur part comme un abus de pouvoir et qu'il ne serait sans doute pas souhaitable, pour les mêmes raisons qu'au recrutement, de leur confier ce rôle d'éviction, même temporaire. Nous savons d'expérience que certains grands malades sont persuadés jusqu'à l'absurde de la qualité de leur enseignement et de la justesse de leur comportement alors que d'évidence, aux yeux mêmes de leurs élèves, ils ont largement dépassé les limites du raisonnable. Seul un service de médecine du travail pourrait,

avec la compétence et la discrétion voulues, intervenir au juste moment et prévenir ces longues et fatales dégradations, préjudiciables au maître comme aux élèves, au terme desquelles les chances de guérison peuvent devenir inexistantes.

Il faut noter cependant le rôle précieux, mais tout à fait insuffisant compte tenu des besoins, des médecins et assistants sociaux conseillers des recteurs et de leurs rares collègues des départements.

Un essai de service d'aide psychologique mené depuis plusieurs années dans l'académie de Toulouse a prouvé que cette intervention précoce, réclamée et mise en œuvre avec d'autres moyens par la MGEN, était, en matière de maladie mentale, la plus payante.

Pendant et après la maladie

Lorsque la maladie mentale a entraîné l'interruption du service, trois issues sont possibles du point de vue professionnel :

- la reprise de l'enseignement, dans des conditions normales ou aménagées ;
- le retour au travail, mais sans que la personne soit à nouveau capable d'enseigner ;
- l'arrêt définitif de l'activité professionnelle.

Encore qu'il y ait beaucoup à dire sur la première et la troisième hypothèses, nous passerons sans plus insister sur ces deux points.

Signalons tout de même l'ambiguïté d'un terme aussi couramment employé que le mot « guéri ». Pour le malade il signifie le retour à un équilibre antérieur, voire à une amélioration quasi miraculeuse faisant parfois porter à l'avenir plus d'espoirs et de ressources que le passé n'en avait accordés : « Je serai sans doute mieux après... ».

Pour le médecin il s'agit d'abord d'enrayer le mal et, si possible, de récupérer le maximum des forces qui ont été atteintes. Dans certains cas graves le fait de rendre l'individu à la vie sociale banale et quoti-

dienne, même s'il ne peut plus travailler, est une grande réussite. Les séquelles sont comparables à celles d'un accident somatique ; ce qui importe c'est de sauver dans un cas la vie intellectuelle et affective, dans l'autre la vie physique, et le seul fait d'y parvenir, en dépit des mutilations qui subsistent, justifie l'estimation de succès.

Pour l'administration, une guérison est l'aboutissement qui rend l'enseignant à ses élèves, ou à une tâche d'enseignement aménagé (postes pour infirmes dans certains établissements, enseignement par correspondance, etc.)

A ces décalages d'appréciation on mesure les difficultés de réinsertion. L'ancien malade auquel la médecine assure qu'il est guéri — ce qui veut dire en fait que son état est stabilisé et que le traitement majeur doit s'interrompre — et qui se voit obligé de renoncer à son métier vit souvent très mal ce passage.

Obligé de renoncer à sa personnalité d'enseignant et, du même coup, à son ancienne et valorisante — au moins sur le plan intellectuel — qualification, il doit tenter de se réorienter. Or la fonction publique, avec ses filières précises, ses limites d'âge pour le recrutement, ses cloisonnements étanches, complique les réorientations. Un exemple : bien des enseignants qui ne peuvent plus faire classe seraient en mesure de tenir des emplois, même de haut niveau, dans une autre administration de l'Education nationale. Seuls, quelques concours de recrutement permettent des passages sans attribution prioritaire de postes pour les fonctionnaires anciens malades.

Second exemple : il est beaucoup plus facile d'obtenir un emploi réservé dans l'administration lorsqu'on n'est pas fonctionnaire. Certes, rien dans les textes ne permet cette distinction mais, dans les faits, les enseignants, très diminués par la maladie et remplissant pourtant les conditions, ne peuvent que très exceptionnellement obtenir un tel reclassement. Si bien que, cruel paradoxe, le fait d'être déjà fonctionnaire titulaire de l'Education nationale est un handicap pour y obtenir un réemploi.

En réalité l'administration n'a jamais été conçue en prévision de bouleversements

de carrière. Tout, au contraire, y favorise la continuité et la progression sans à coups : c'est un monde inadapté à l'imprévu et au handicap. Ajoutons à cela que, de toutes les administrations, l'Education nationale, avec sa large majorité de travailleurs socio-intellectuels, est particulièrement inadaptée au handicap mental.

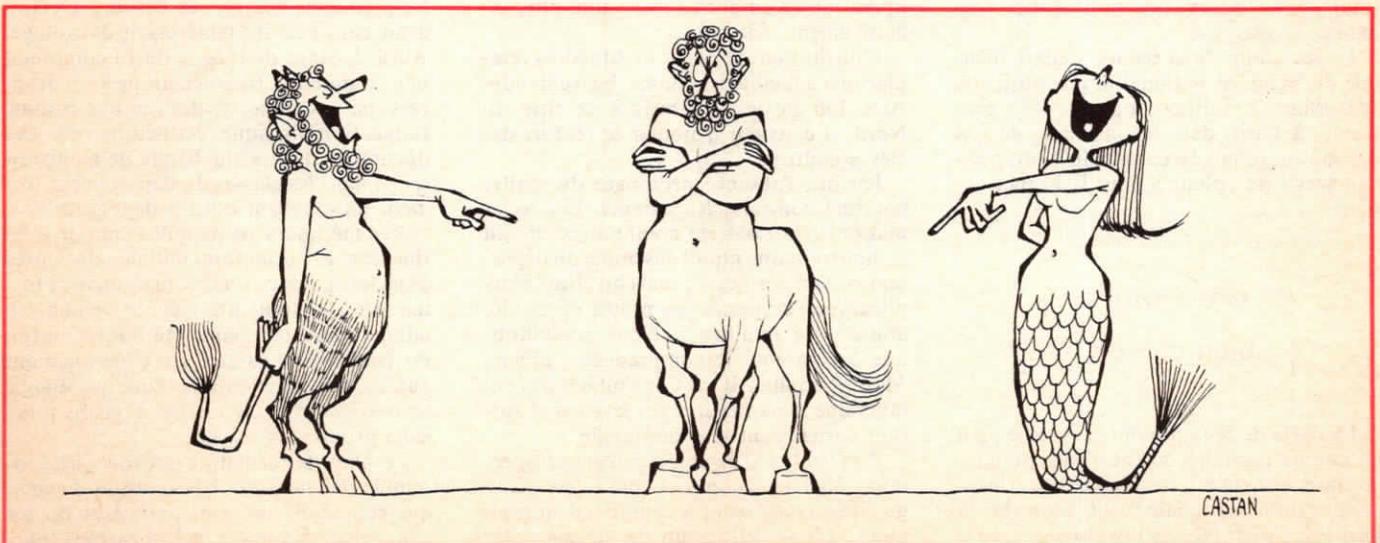
C'est bien la raison pour laquelle la croissance de ces cas crée une situation tragique et, actuellement, déjà inextricable. Celui qui ne peut plus enseigner est, le plus souvent, livré à lui-même et au hasard d'expédients locaux qui se font de plus en plus rares. Ici encore manque un service de soutien et de réorientation susceptible d'aider ceux qui désirent ou qui doivent se reconverter.

Par ses postes de réadaptation, par des mesures encore expérimentales et très limitées, l'Education nationale a déjà tenté de répondre à ces besoins. Mais elle doit le faire presque constamment sans sécurité, en utilisant des solutions irrégulières ou précaires alors que les dimensions du problème et les règles de mobilité qu'implique l'éducation permanente requièrent des mesures d'ensemble. Nous en sommes réduits à du généreux bricolage. Or comment peut-on à la fois prêcher la nécessité des reconversions professionnelles imposées par l'évolution de l'emploi et en même temps continuer, dans l'absurde, à recruter des enseignants pour quarante années de carrière sans défaillance ?

Mais surtout un maître inadapté ou désadapté à sa fonction, ce sont des dizaines, des centaines d'élèves victimes d'une éducation de mauvaise qualité. C'est la détérioration du climat d'un établissement et parfois de « l'image de marque » de notre Education nationale, qui contribue au désarroi actuel. Si l'école est faite, avant tout, pour les élèves, nous ne pouvons pas encore nous passer de maîtres. De leur « bien être » dépend sans doute, plus que nous ne le croyons le « mieux être » de nos enfants.

L'action sociale en faveur des enseignants doit s'adapter aux risques nouveaux de notre société ; si les arguments humains n'y suffisent pas, la simple rentabilité de l'entreprise commande.

Robert Mandra



Nord : bon départ pour la formation continuée des instituteurs



Marc Rancurel

PAS de dissonance, à Lille, entre l'administration et le syndicat. D'un côté comme de l'autre, les responsables se félicitent de la première année de formation « continuée » des instituteurs. L'expérience, à vrai dire, est moins récente que les textes de l'accord national. Vers 1970 déjà, l'école normale de Lille avait lancé des actions sur l'enseignement de la mathématique. Ce rodage préfigurait le démarrage rapide, à une large échelle et d'une manière très satisfaisante, du « plan de formation » départemental.

« Pendant l'année scolaire 1972-1973, des stages de durée variable ont été suivis par 998 instituteurs et institutrices du Nord », nous dit Marc Rancurel, inspecteur d'académie. « Stages de durée variable : les plus courts d'une ou deux semaines, les plus longs de trois mois. Au total, nous avons organisé 7 790 « semaines-stagiaires ».

Le secrétaire de la section départementale du Syndicat national des instituteurs, Jean-Marie Lesaffre, n'a pas hésité à proclamer à Paris, dans les instances de son organisation, que l'exemple du Nord pouvait servir de « phare » pour la France entière.

Cordonnier bien chaussé

La fierté de ceux qui ont élaboré le plan en comité paritaire, avant d'entreprendre sa mise en œuvre, s'explique assez bien. L'Education nationale veut montrer, à partir de l'exemple des instituteurs, que le

cordonnier est capable de se bien chauffer... avant de pouvoir chauffer les autres, qu'ils soient fonctionnaires ou salariés du secteur privé, où la concurrence est forte sur le marché de la formation permanente.

Ce ne sont pas les difficultés qui ont manqué. Il fallait trouver des locaux. La capacité d'accueil des trois écoles normales, à Douai et à Lille, est utilisée au maximum. Mais l'on est allé plus loin. Pour mieux aider les stagiaires — les mères de famille en particulier — trois antennes ont été ouvertes, en d'autres points du département, à Dunkerque, Valenciennes et Avesnes. Ainsi, les déplacements sont réduits ; l'hébergement peut être souvent évité durant les stages.

Les professeurs d'école normale n'ont sans doute pas accepté de gaieté de cœur cette entorse à leur statut. L'esprit de coopération l'a emporté : ils ne sont plus exclusivement sédentaires.

L'institution du corps de titulaires remplaçants a facilité les choses, bien entendu. Aux 140 postes attribués à ce titre au Nord, il convient d'ajouter le renfort des élèves-maîtres.

Parfois, l'absence prolongée du maître habituel contrarie les parents. Les réclamations n'ont pas été nombreuses, en fait — une trentaine pour l'ensemble du département l'an dernier —, mais un effort d'explication n'en paraît pas moins nécessaire auprès des familles : « Nous souhaitons que les parents le comprennent, précise Marc Rancurel. Il y va de l'intérêt des enfants que leurs maîtres se recyclent et surtout enrichissent leur pédagogie. »

Professeurs d'écoles normales, inspecteurs départementaux et conseillers pédagogiques constituent les équipes de formateurs. Elles s'efforcent de dégager des

méthodes inédites.

Un instituteur de trente à cinquante ans n'est pas un élève ordinaire. Qu'il se retrouve devant un professeur de vingt-trois ans, et l'ambiance du stage risque de n'être pas idéale. C'est là qu'intervient l'animateur, rompu aux techniques de groupe. Il joue le rôle de médiateur entre le stagiaire et le « maître ». Il calme les tensions, évite les conflits.

En un an : 1 360 stagiaires

Le stagiaire définit lui-même, pendant les premières heures, ses besoins. Déjà, il avait choisi ce qui l'intéressait davantage. Ainsi, le stage de longue durée comprend une dominante (mathématiques ou français, par exemple) et des options comme l'éducation physique, l'esthétique, etc. Les documents filmés sur bande de magnéscope dans les classes du département forment un excellent outil pédagogique.

Ces méthodes ne manqueront pas d'influencer la formation initiale, dispensée dans les écoles normales, mais aussi la formation de tout un chacun, jeune ou adulte, non-enseignant. Marc Rancurel en est convaincu : « Ceux qui expérimentent eux-mêmes les bienfaits d'une pédagogie renouvelée sauront la mettre à profit pour leurs propres élèves. »

Le plan de formation prévoit que l'ensemble des maîtres, à l'exclusion de ceux qui sont dans les cinq premières ou les cinq dernières années de leur carrière, par-

ticiperont dans les six ans à un stage d'au moins six semaines. Pour le Nord, cela représente 8 250 stagiaires. Au cours de l'année scolaire 1973-1974, l'effort doit être intensifié : 1 360 personnes sont inscrites à l'un ou l'autre stage.

Il n'y a pas d'obligation administrative, mais seulement des appels aux candidatures. Celles-ci ne se font pas attendre : il faut refuser du monde. Des instituteurs de plus de cinquante ans manifestent quelque regret de ne point bénéficier de cette formation continuée.

Les professeurs d'écoles normales, toutefois, expriment une inquiétude latente. Mme Caussé, secrétaire académique de leur syndicat, le SNPEN, affilié à la Fédération de l'Education nationale, parle de la « série d'inconnues » auxquelles ils ont à faire face : « Aucune précision nouvelle concernant le statut des écoles normales... Ceci entretient une grande insécurité dans le travail des équipes pédagogiques, entraîne une organisation de la formation permanente à tout le moins disparate suivant les académies, et même chaque école. L'organisation des centres de recyclages de Valenciennes, Avesnes, Dunkerque, pose des problèmes supplémentaires : équipement pédagogique, constitution d'équipes suffisantes pour assurer un travail de qualité, indemnisation des temps de déplacement des professeurs. »

Dans les écoles, selon Mme Caussé, les stagiaires devraient trouver des structures nouvelles ou plus adaptées : locaux spécialisés, chambres individuelles, crèches.

Les maîtres de l'enseignement élémentaire trouvent un appui sérieux dans la revue *Nord-Pédagogie*, paraissant régulièrement depuis plusieurs années. Deux numéros ont été consacrés récemment aux activités d'éveil. La livraison de la rentrée 1973 porte sur l'application du programme de la mathématique moderne au cours moyen première année.

Amorce dans le second degré

D'autres catégories entrent en formation continue. Les professeurs de collèges d'enseignement technique recevront une formation de trois semaines, distribuées en stages de courte durée, tout au long de l'année scolaire. Les directeurs de CET ont déjà suivi un stage dans le courant du mois de juillet.

Une amorce de formation permanente, enfin, se dessine dans le second degré. C'est ainsi que les professeurs principaux des classes de troisième des CES ou des CEG participeront à certaines actions préparées depuis le printemps 1972. Avec l'aide de l'administration, des professeurs sont en mesure de prendre en charge, dans ce domaine, leurs propres collègues. Ici encore, le Nord voudrait être un « département-pilote ».

André Caudron

Rhône-Alpes : sports et culture dans l'enseignement agricole

C'EST au lycée agricole de Roanne-Chervé (Loire) que s'est déroulée les 28, 29, 30 et 31 octobre derniers la rencontre des associations sportives et culturelles des établissements d'enseignement agricole de la région Rhône-Alpes.

Seconde du genre, cette manifestation avait eu lieu l'an dernier au lycée de Cibeins (Ain). Originale à la région Rhône-Alpes, elle avait alors regroupé bon nombre de jeunes, responsables de clubs au sein des foyers socio-éducatifs, ainsi que des animateurs.

A Roanne, « ils » étaient 150 qui, durant trois jours, allaient mettre en commun les expériences propres à leurs établissements. Ils représentaient quinze lycées ou collèges et étaient venus avec la ferme conviction d'un échange aussi fructueux qu'enrichissant. Car si le fait de « faire entrer la vie à l'école » est depuis sept ans l'objectif du ministère de l'Agriculture, atténuer le divorce entre l'enseignement et la vie demande un certain apport technique.

Double était donc le but du stage : d'une part poursuivre une expérience avec des éléments nouveaux (le passage des élèves dans les établissements étant relativement bref), d'autre part répondre à un besoin de formation, favorisant ensuite la création et l'animation des foyers.

Chaque matin réunit des groupes en ateliers spécialisés : nature, cinéma, expression corporelle, information, gestion des associations, etc..., les après-midi étant plus particulièrement réservés aux tables rondes, débats et rencontres avec des représentants d'organismes socio-éducatifs : MJC — Foyers de jeunes travailleurs — Fédération des œuvres laïques — APIJ...). Chefs d'établissements et surveillants généraux firent en outre les interventions ponctuelles.

Si la diversité des problèmes évoqués permit aux jeunes de mieux « situer » leur action dans les clubs, d'en découvrir de nouvelles possibilités et utilisations, elle introduit surtout le « libre échange », minimisant la relation existante élèves-professeurs. Chaque jeune étant également motivé (n'avait-il pas volontairement réduit ses vacances de Toussaint pour participer au stage ?), accepta le débat et y participa activement. Plus encore, il lui fut possible de discuter avec des supérieurs hiérarchiques

des conditions de vie intérieures aux établissements. Et remettre publiquement en question des problèmes tels que les sanctions, l'ouverture syndicale ou la censure apposée au sein des clubs où l'information n'est pas toujours facile...

Plus que l'abrogation pure et simple de la relation enseignant-enseigné, c'est sans nul doute un véritable courant d'amitié qui s'est installé entre élèves, moniteurs et chefs d'établissements durant les « trois jours » de Chervé. Amitié, mais confiance également, qui fit dire à un animateur : « Certains de mes élèves me tutoient depuis le début du stage. Je sais qu'en entrant au lycée, ils m'appelleront de nouveau « Monsieur », mais quelque chose aura irrémédiablement changé. Les contacts seront plus faciles... »

Mais ces contacts là n'ont pas été établis dès le premier jour. La « politique » socio-éducative est loin d'être conçue dans chaque établissement de la même manière. Et selon qu'ils se sentent responsables ou « ligotés », les jeunes ont apporté au stage leur enthousiasme ou... leur vindicte. Le coude à coude de la rencontre a peu à peu éteint toute agressivité et libéré des possibilités d'expression inutilisées.

Un exemple : à l'atelier « information », on a procédé à une véritable « revue de presse », chacun étant libre de dire ce qu'il pensait de tel ou tel journal ou hebdomadaire. Puis les différents titres ont été présentés dans leur armature technique et sociologique. Un lycéen a demandé alors de brocher un schéma de la presse gauchiste. Ce qui fut fait. A l'issue de sa prise de parole, ce même lycéen m'a dit : « Je n'osais pas demander l'autorisation de le faire ; j'avais peur que le responsable de l'atelier refuse et me regarde de travers... » En obtenant gain de cause, il avait accepté d'office discussion ou critique éventuelle, et personne n'avait songé à s'étonner...

Cette liberté de parole et de pensée, les stagiaires de Roanne-Charvé la retrouveront-ils au sein de leurs établissements ? On veut le souhaiter ; mais quelles que soient les barrières existantes, cette seconde rencontre a prouvé qu'elles n'étaient pas infranchissables.

Odile Cimetière

La faim et l'appétit

PETIT à petit, tout le monde le sait. Et s'il ne le sait pas, il le sent. Quoi ? Que nous vivons dans une société de rendement. Car la finalité suprême, généralement avouée d'ailleurs par toutes les sociétés industrielles, c'est l'augmentation du taux de croissance économique. De même l'opinion publique devient de plus en plus allergique à ce « rush » industriel qui s'accompagne nécessairement d'une quantité de plus en plus grande de résidus nuisibles. Ces résidus ne menacent non seulement la qualité de notre vie, mais s'attaquent aux bases même de notre existence. Inutile d'énumérer une fois de plus en détail ces différentes agressions auxquelles nous sommes exposés : le poison que nous respirons continuellement dans nos villes, celui qui se trouve mélangé à notre boire et manger et qui fait dépérir à un rythme de plus en plus accéléré nos rivières et nos mers.

La société de rendement dans nos pays occidentaux industrialisés se fonde sur la rivalité entre les hommes « qui-veulent-s'en-sortir », ce qui les plonge individuellement par la force des choses, qu'ils le veuillent ou non, dans un profond isolement. Il leur arrive pourtant, tant bien que mal, de se grouper dans des organisations professionnelles de défense (syndicats, par exemple) qui, à leur tour, peuvent exercer une certaine contre-pression sociale sur la grande industrie, première bénéficiaire de notre société de rendement. En revanche, ceux qui se trouvent dans une situation professionnelle marginale, sont exposés à tous les coups...

Quoi qu'il arrive, celui qui veut s'en sortir, est contraint à s'adapter à des changements socio-professionnels rapides. Pour supporter les cadences d'une vie globale également de plus en plus accélérée, bien de femmes et d'hommes de notre époque mènent une vie très dangereuse. Pêle-mêle ils consomment d'une façon souvent très désordonnée, des cachets tranquilisants et des pilules dopantes pour vaincre ainsi les exigences du propre rythme individuel de leur vie.

On n'a plus de temps pour soi. Le « métro-boulot-(télé)-dodo » remplit non seulement la vie, mais la fait déborder à un tel point, jette la population urbaine, même les jours de leurs loisirs, dans un tel état d'abrutissement, qu'elle n'est plus capable de s'adonner à une quelconque activité créatrice.

Ainsi, c'est donc, entre bien d'autres

choses, la fin d'un amateurisme cultivé qui jouissait jadis d'une grande considération. Prenons l'exemple de la musique. Un pianiste amateur, dont les capacités se situent entre un dilettantisme élevé et le professionnalisme ; autrefois, a pu être écouté par sa famille ou ses amis avec une attention sinon vraie, au moins bienveillante. Même s'il existe encore aujourd'hui quelques-uns de ces « fossiles », ils n'osent plus produire en public leur activité artistique qui, à la fois, les avait sécurisés et revalorisés. Aujourd'hui de telles aspirations sont tuées dans l'œuf par la concurrence du perfectionnisme froid des professionnels de la culture, se trouvant à la portée d'un seul geste, en déclenchant un électrophone ou la télévision.

On n'a plus de temps, ni pour de longues correspondances, combien libératrices, et encore moins pour des amitiés authentiques ; des amis, avec lesquels on peut débattre ses problèmes personnels de plus intimes. Par contre, en cas d'extrême urgence, « on prend le temps pour « se payer » un psychologue, un psychanalyste ou même un psychiatre, dont les règles de déontologie dissipent la méfiance pathologique que presque tout le monde éprouve aujourd'hui contre autrui.

Que l'on me comprenne bien. Je n'aspire pas du tout à un retour nostalgique vers le bon vieux temps. Je m'adonne ici seulement à des réflexions méditatives, concernant les valeurs qui n'ont plus cours et que, par conséquent, nous avons perdues.

L'adaptation à tout prix ? Elle nous menace. Car de plus en plus, même le déviant partiel est considéré aujourd'hui, soit physiquement, soit mentalement, comme un malade. Lui, s'il est « inadapté » de son plein gré, se trouve moins en proie que les inadaptés involontaires à ces malaises profonds, mais difficilement cernables, classés commodément dans la vaste catégorie des maladies psycho-somatiques.

L'adaptation concerne non seulement le niveau professionnel, mais également les sphères de la vie plus personnelle. Il faut « être dans le vent ». Il faut suivre la mode, ne serait-ce que la mode des non-conformistes. Le tourisme en groupe devient souvent une caricature de ce que l'on pourrait faire de ces maigres semaines de congé. Une certaine publicité va même plus loin encore. Elle veut nous faire haïr notre propre odeur corporelle. Il faut être

désodorisé, se faire nettoyer chimiquement, corps et âme. Ainsi, un des plus grands publicitaires américains, Ernst Dichter, disait, il y a quelques années déjà : « Nous sommes en train de personnaliser les choses et de réifier les hommes. » (Pour mieux vendre, cela va de soi, et ainsi pour augmenter également le taux de la croissance économique.)

Par ailleurs, les hommes, étouffés par des moules préfabriqués qui les écrasent chaque jour un peu plus, s'ébattent quotidiennement entre deux exigences contradictoires. Dès l'école, on leur a appris, à fuir les « histoires », « passer sous la pluie sans se mouiller », bref à se protéger par l'anonymat. N'est-il pas symptomatique que la Français moyen ne met pas son nom à la porte de son appartement ? Mais en même temps, dans son for intérieur, il aspire à la « distinction ».

L'injuste division sociale du travail laisse à cet égard un certain choix à ses bénéficiaires privilégiés : les « grands professionnels », qu'ils soient PDG, artistes, savants ou vedettes de cinéma, peuvent avec quelques astuces s'enfuir, pour un certain temps au moins, dans l'anonymat. La grande masse, en revanche, est condamnée à l'anonymat, qu'elle le veuille ou non.

On pourra m'objecter : « Cela a toujours été ainsi. J'ai deux répliques toutes prêtes. D'abord, ce n'est pas un argument et en second lieu, et cela me paraît l'essentiel, ce n'est pas vrai.

Dans une époque pas tellement lointaine, le fait de survivre, serait-ce à court ou à terme moyen, réclamant la tension de toutes leurs forces, procurait aux « petites gens d'origine modeste » une sensation de profond bonheur.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui. C'est seulement dans les pays du tiers monde que la victoire sur une faim généralisée signifie encore une prouesse. Bien qu'il y ait pour nous un grand nombre de facteurs qui insécurisent notre vie, la grande majorité des populations de nos latitudes n'a plus besoin de mourir de faim.

Il est vrai cependant que la farine trafiquée qui se trouve à la base de notre pain quotidien d'aujourd'hui, les fruits et les légumes dont la saveur naturelle d'autrefois a été détruite par les engrais chimiques, ne correspondent plus à la nourriture parcimonieuse mais vigoureuse de nos ancêtres. Aujourd'hui « l'homme indigène », qu'il soit Américain ou Suisse, Français ou Allemand, n'a que rarement faim, mais il a perdu l'appétit !

Ida Berger

La rubrique « Opinions » est celle de nos lecteurs.

Ils y expriment sans contrainte leurs suggestions, leurs espoirs, leurs colères ; ils y développent entre eux un dialogue permanent.

Qu'ils n'hésitent donc pas à nous adresser leurs textes... et, pour que chacun puisse à son tour prendre la parole, qu'ils s'efforcent de les faire courts !

Les informations
du ministère
de l'Éducation
nationale

Au cours de la discussion budgétaire
à l'Assemblée nationale

M. Fontanet rappelle les objectifs à atteindre

Le budget de l'Éducation nationale, pour l'exercice 1974, est le premier qui suive le discours de Provins, au cours duquel avait été formulé un programme comportant plusieurs points importants pour l'école ; il est le dernier qui précède la réforme du second degré dont le Parlement sera saisi à la session de printemps. De ce contexte découlent certains de ses principaux traits distinctifs que je vous exposerai

en traitant des mesures qualitatives prévues pour 1974.

Auparavant, je consacrerai une première partie de cette intervention à l'énumération et à la description des principaux moyens qui doivent être affectés, l'an prochain, à la solution des problèmes quantitatifs, c'est-à-dire des problèmes d'accueil posés à l'Éducation nationale.

c'est 188 000 élèves et étudiants supplémentaires qu'il est prévu d'accueillir. La raison en est que la *scolarisation spontanée* continue à progresser fortement, en amont et en aval de la scolarité obligatoire.

Des effectifs en progression

Aspects quantitatifs

On peut être surpris, a priori, que trente ans après le début de la poussée démographique d'après-guerre, dix ans après le reflux, suivi de stabilisation,

enregistré ultérieurement, l'Éducation nationale doit encore faire face à une croissance importante des effectifs de jeunes scolarisés. A la rentrée 1974,

En amont, il s'agit bien entendu du développement des maternelles qui devront recevoir 89 000 enfants en 1974 de plus qu'au cours de l'actuelle année scolaire. En aval, il s'agit de la poursuite de la tendance à la prolongation des études dans le second degré et le supérieur : rappelons que l'été dernier, le cap de 300 000 candidats au baccalauréat a été franchi pour la première fois.

Il est important, en outre, de souli-

gner une autre cause des besoins d'emplois pour l'encadrement des élèves : les migrations de population. En effet, lorsque les effectifs des écoles rurales diminuent, on recherche néanmoins, le plus possible, le maintien des classes correspondantes. Les fermetures n'interviennent que lorsque la diminution des effectifs au-dessous d'un seuil trop bas compromet la valeur de l'éducation dispensée. Les besoins d'encadrement scolaire créés dans les zones urbaines sont donc nettement supérieurs à ceux dégagés par les fermetures de classes rurales. Il faut en tenir compte dans la détermination des emplois nécessaires pour bien assurer une rentrée scolaire.

Enfin nous verrons tout à l'heure comment certaines améliorations qualitatives de la pédagogie ou de l'organisation de l'Education nationale demandent des attributions spécifiques de postes d'enseignants ou d'agents administratifs.

Voilà pourquoi l'Education nationale a encore besoin chaque année d'un nombre élevé d'emplois même sans modification des taux d'encadrement qui ont d'ailleurs été notablement améliorés depuis cinq ans, et placent la France dans une position très honorable, comparée à celle des pays de niveau économique et social analogue.

Améliorer la procédure de création et de répartition des emplois

L'Education nationale opère ainsi chaque année une ponction considérable — un prélèvement des deux tiers — sur l'enveloppe d'emplois nouveaux créés pour l'ensemble des services de l'Etat. Comme les responsables de l'élaboration du budget tendent naturellement à contenir cette enveloppe dans des limites prédéterminées, il en résulte qu'il n'a jamais été possible, dans la loi de Finances, d'inscrire la dotation complète nécessaire pour assurer la rentrée scolaire de l'exercice en cause. Ainsi, le collectif suivant, qui ne devrait servir qu'à l'ajustement de la dotation en fonction des inévitables écarts entre les prévisions et la réalité, est-il toujours d'un montant plus important, et constitue-t-il en réalité une dotation complémentaire.

Or, cette façon de faire a des conséquences préjudiciables pour la bonne gestion du personnel de l'Education nationale, et je remercie M. Segard, rapporteur de la Commission des Affaires culturelles et sociales d'avoir fait écho sur ce point aux préoccupations dont je m'étais ouvert devant la

Commission.

En effet, la détermination des postes à mettre au concours, pour les recrutements de professeurs, et les mouvements des personnels titulaires ne peuvent prendre en considération que le nombre de postes inscrits à la loi de Finances. Les postes créés au collectif ne peuvent ainsi être pourvus que par des auxiliaires, ce qui est l'une des raisons du maintien d'un recours excessif à l'auxiliariat. Par ailleurs, ces affectations sont nécessairement très tardives, ce qui contribue à la fois au malaise psychologique et social de ces enseignants contractuels, tenus jusqu'au dernier moment dans l'ignorance de leur sort, et aux difficultés des établissements, incertains, quelques semaines encore avant la rentrée, de l'attribution d'une partie des postes dont ils ont besoin.

J'étudie donc une réforme de cette procédure de création et de répartition des emplois pour l'accueil des élèves et étudiants. Cette procédure devrait permettre notamment de fixer beaucoup plus tôt la dotation complémentaire à inscrire au collectif, quitte à réaliser un ultime (et faible) réajustement avant le vote, en fonction des besoins constatés en dernière heure, et qui ne peuvent se révéler exactement qu'au moment même de la rentrée. Une telle procédure aurait en outre l'avantage de permettre une adéquation beaucoup plus précise entre les créations d'emplois et les besoins réels d'accueil. Elle suppose évidemment, de la part de l'Education nationale, un contrôle strict de l'utilisation des emplois budgétaires mis à sa disposition. Le ministère a décidé d'y pourvoir et a déjà pris les premières mesures en ce sens.

En ce qui concerne la répartition des 14 253 postes, dont 12 150 d'enseignants, réservés à l'accueil en 1974 (et qui comprennent, reconduits en année pleine les 1 800 postes inscrits, au

même titre, au collectif de 1973) sur un total de 22 506 emplois créés au budget de 1974, le second degré se taille la part la plus importante avec 8 127 dont près de la moitié pour le technique court et les CPPN et CPA ; puis viennent l'enseignement préscolaire avec 2 338, et l'enseignement spécial avec 2 200. Ces 2 200 emplois affectés à l'enseignement spécial, assureront le développement de la scolarisation des enfants handicapés ou inadaptés qui ne relèvent pas d'un établissement de soins dépendant du ministère de la Santé. Sur ces emplois nouveaux, 1 200 permettent l'ouverture de 101 sections d'éducation spécialisée dans les établissements du premier cycle du second degré et de 6 écoles nationales de perfectionnement ; les autres permettront, notamment, l'ouverture supplémentaire de classes de perfectionnement et d'adaptation, ainsi que la création de groupes d'aide psychopédagogique chargés d'apporter à l'enfant, aux maîtres et à leur famille, les moyens de résoudre les problèmes d'inadaptation rencontrés. Les progrès de la scolarisation des enfants inadaptés et l'action pour la prévention des handicapés scolaires, entrepris par le VIe Plan, se poursuivent on le voit, à bon rythme.

Je laisserai M. Limouzy, secrétaire d'Etat, vous parler de l'enseignement privé, des relations internationales et des constructions scolaires et universitaires qui relèvent de ses attributions.

Je puis donc en venir à la deuxième partie de mon intervention et aux mesures qualitatives, qui expriment l'effort de l'Education nationale pour rénover l'organisation de l'enseignement et de la pédagogie.

J'exposerai d'abord celles qui se rattachent au programme de Provins ; puis celles qui concernent les améliorations pédagogiques en cours, notamment en prélude à la loi de réforme du second degré.

Réalisation progressive du programme de Provins

Trois points du programme de Provins, confirmés par le Premier ministre lors de son discours du 10 avril 1973 au Parlement, concernant l'Education nationale : l'accélération du développement des maternelles ; la gratuité des dépenses annexes de l'enseignement jusqu'au terme de la scolarité obligatoire ; la nationalisation des établisse-

ments du premier cycle du second degré, CEG et CES. Ces trois objectifs devront être atteints en cinq ans.

Il convient de souligner que le budget de 1974 se conforme rigoureusement à ces engagements entreprenant la réalisation des solutions positives à des problèmes d'une grande importance.

Développement des maternelles

Je ne m'étendrai pas longtemps sur les écoles maternelles puisque Mme Ploux, secrétaire d'Etat, vous en parlera tout à l'heure. Je tiens seulement à souligner l'importance du développement de ces écoles dans la perspective d'une meilleure lutte contre l'inégalité des chances. Les pédagogues s'accordent à souligner l'importance des toutes premières années pour l'apprentissage de la communication et de la vie sociale. L'école maternelle offre ainsi une chance irremplaçable aux enfants appartenant aux milieux moins favorisés qui risquent d'être pénalisés par leur environnement socio-culturel. Chacun connaît la qualité de l'école maternelle française, considérée par l'étranger comme un modèle. Mais on sait moins que notre pays est également largement en tête pour l'accueil des enfants avant l'âge de la scolarité obligatoire. L'objectif global de 68,5 % de scolarisation pour les enfants de 2 à 5 ans avait été nettement dépassé dès l'année scolaire 1972-1973. Un nouveau coup d'accélérateur va donc être donné à cette politique de préscolarisation grâce, notamment, à la mise au point, après expérimentation, de mesures spécifiques pour les zones rurales.

Gratuité au niveau du premier cycle du second degré

La réalisation progressive de la gratuité des dépenses annexes à l'enseignement est le second point important du programme de Provins. Il concerne le premier cycle du second degré, où la scolarité est obligatoire, mais où, contrairement à ce qui se passe dans l'enseignement élémentaire, les manuels et fournitures scolaires sont très rarement pris en charge par les municipalités et où les charges de transport scolaire sont importantes, surtout en zone d'habitat dispersé.

Une question préalable devait être tranchée : la gratuité se substituerait-elle aux bourses, ou s'y ajouterait-elle ? La solution retenue par le gouvernement a été de faire porter les mesures de gratuité sur les dépenses essentielles, transports et manuels scolaires, et de maintenir les bourses qui constituent le moyen d'aider sélectivement les familles les moins aisées, en leur apportant dans certains cas un concours supérieur aux charges mêmes

causées par la scolarité. En outre l'allocation de rentrée, annoncée par le ministre de la Santé publique et de la Sécurité sociale, dans le train de mesures familiales qu'il prépare, contribuera pour les familles de ressources modestes à la compensation des charges non couvertes par les mesures de gratuité prises par l'Education nationale.

Pour les transports scolaires, le projet de budget pour 1974 prévoit donc, outre un crédit de 50,2 millions de francs destiné à faire face à la hausse des coûts et à l'accroissement des effectifs concernés, un crédit supplémentaire de 18 millions de francs permettant, dès la rentrée de 1974, de relever le taux de participation de l'Etat aux dépenses de transports supportées par les familles et de réaliser ainsi une première étape vers une gratuité totale. J'ai prévu d'engager les conversations avec les présidents de conseils généraux afin de déterminer à quelles conditions les départements pourraient accepter de garantir leur participation au taux moyen actuellement constaté (avec toutefois d'assez grandes disparités d'un département à l'autre, qui devraient disparaître). Dès lors, l'accroissement de l'aide de l'Etat pourrait assurer effectivement, en quelques étapes, la gratuité aux familles.

Pour les manuels scolaires, les études ont conduit à prévoir la réalisation de la gratuité en quatre années successives, en commençant par la classe de 6e, et étendant, à chaque rentrée suivante, la mesure à la classe supérieure, jusqu'à la 3e comprise. L'accord sur les nombreuses modalités techniques de ces opérations n'ayant pu être obtenu lors des arbitrages budgétaires, le financement de la mesure à intervenir à la rentrée 1974, c'est-à-dire la gratuité totale en 6e, n'avait pu faire l'objet d'une inscription dans les documents budgétaires qui vous ont été distribués. Mais M. le Premier ministre et M. le ministre de l'Economie et des Finances viennent de donner leur assentiment à la demande présentée par les représentants des trois groupes de la majorité pour qu'un crédit de 70 millions soit affecté à cette mesure. Un amendement du gouvernement sera donc déposé dans ce but, à la fin de la discussion budgétaire, selon l'usage ; mais d'ores et déjà, la décision du gouvernement est acquise, et la réalisation du programme de gratuité des manuels scolaires est engagée.

J'indique que, parallèlement, pour tenir compte des observations faites par de nombreux parlementaires lors du débat budgétaire de l'an dernier, nous avons entrepris l'amélioration progressive du régime des bourses du second degré car, dans ce domaine, les changements brusques ne sont pas possibles. Outre les relèvements du plafond des ressources et du montant

de la part, il a été décidé d'étendre à tous les boursiers de l'enseignement technique les avantages réservés jusqu'à présent aux élèves de certaines catégories d'établissements ; d'améliorer l'aide aux familles de trois enfants, jusque-là défavorisées, et de réserver 6 % des crédits de bourses nouvelles pour l'attribution de bourses hors barème, afin de tenir compte des situations dignes d'intérêt, mais non prises en compte par l'application automatique et rigide des critères réglementaires actuels, particulièrement influencés par la diversité des régimes fiscaux selon les catégories socio-professionnelles, au niveau des basses tranches de revenus. D'autre part les enfants d'étrangers auront désormais droit aux bourses dans les mêmes conditions que les enfants de nos nationaux, mesure qui s'inscrit dans la politique engagée pour donner aux travailleurs immigrés et à leurs familles un statut qui assure leur protection sociale et leur pleine dignité et qui soit conforme aux traditions d'accueil de notre pays.

J'indique enfin qu'un effort important est accompli également en matière d'aide sociale dans l'enseignement supérieur. Le montant moyen des bourses sera porté à 3 980 F, soit un relèvement de 200 F, tenant compte de l'élévation du prix des restaurants et des chambres des résidences universitaires. Enfin, comme je l'avais annoncé lors du débat sur le service national, pour éviter que des difficultés financières ne découragent les étudiants boursiers de reprendre les études au retour du service militaire, une prime de 600 F leur sera versée et ils pourront conserver leur bourse s'ils viennent à doubler une fois une année d'étude.

Ainsi le budget 1974 sera-t-il marqué par un ensemble particulièrement important de mesures sociales en faveur des élèves et étudiants.

Nationalisation des CES et CEG

Le troisième point du programme de Provins concerne la nationalisation des établissements du premier cycle du second degré, dont la plupart sont encore sous statut municipal. L'an dernier, un effort important avait été fait, portant pour la première fois le contingent de nationalisation au-dessus du nombre d'établissements de cette catégorie ouverts dans l'année. J'avais pu alors déclarer que par là le gouvernement reconnaissait de facto la nationalisation comme le statut normal des CES et CEG. Dans le cadre du pro-

gramme de Provins, le droit à la nationalisation de ces établissements en cinq ans a été reconnu par le Premier ministre. Le budget de 1974 et le collectif de 1973 ne prévoient pas moins de 5 500 emplois budgétaires à créer à ce titre, permettant la nationalisation de 550 établissements au total. Ce contingent a été calculé pour permettre, en suivant, au cours des prochaines années, la progression normale du budget, la nationalisation en cinq ans de tous les CEG et CES.

Au moment où il arrive aux élus locaux de se plaindre des charges que les collectivités locales peuvent avoir à supporter au lieu et place de l'Etat, il convient de souligner que cette opération, lorsqu'elle sera achevée, repré-

sentera un transfert de crédits des collectivités locales à l'Etat de presque un milliard de francs actuels

Il y a quelques semaines encore, des critiques croyaient pouvoir mettre en doute notre capacité à tenir les engagements pris par la majorité dans le cadre du programme de Provins. Ces critiques soulignaient par là-même l'importance des mesures en cause. Mais leurs doutes ont été vains. Les promesses faites sont tenues, et leur ensemble constitue une amélioration impressionnante de l'intervention de l'Education nationale dans plusieurs secteurs de première importance. Nous saurons ainsi calmement, mais sûrement, poursuivre là et ailleurs, par les réformes, notre marche vers le progrès.

intermittents en entreprise pour se familiariser avec le travail qui s'y accomplit.

Il ne s'agit donc pas de jeunes autorisés par dérogation à quitter l'école avant 16 ans, comme ce fut le cas pendant une période transitoire, après la prolongation à 16 ans de la scolarité obligatoire. Le jeune demeure soumis à l'obligation scolaire, au contrôle de ses professeurs et des inspecteurs académiques et techniques dépendant de l'Education nationale. Les conditions de son stage sont déterminées par une convention de droit public, entre son établissement scolaire et le chef de l'entreprise qui l'accueille (et non par un contrat de droit privé entre la famille du jeune et ce chef d'entreprise).

Une circulaire de juillet du ministère de l'Education nationale a stipulé que les jeunes âgés de 14 ans, ayant déjà choisi clairement leur orientation, pourront entrer directement en classe préparatoire à l'apprentissage, le passage en classe préprofessionnelle de niveau étant pour eux superflu.

Ainsi, des dispositions analogues de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat sont-elles venues à la rencontre des mesures prises par l'Education nationale. Cette convergence est d'ailleurs fort heureuse, car le succès de la généralisation des classes préparatoires à l'apprentissage suppose que les entreprises, et plus particulièrement celles du secteur des métiers, s'ouvrent aux jeunes à la recherche de possibilités de stage et de conseils éclairés, et qu'une *coopération confidente* s'établisse entre les professeurs et inspecteurs de l'Education nationale et les chambres des métiers et leurs ressortissants. En incluant le rappel de la législation de 1971, dans la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat, et en l'assortissant de dispositions incitatives pour les entreprises artisanales le ministre du Commerce et de l'Artisanat a œuvré pour favoriser cette coopération souhaitable, qui, pour s'établir partout, doit encore, de part et d'autre, surmonter parfois des préjugés.

Améliorations pédagogiques en cours

Le même esprit de rénovation doit marquer l'adaptation de notre pédagogie et du système éducatif dans son ensemble. Ainsi que je l'avais exposé à l'Assemblée nationale dans mon discours du 5 juin sur les grandes orientations de la politique d'éducation nationale, l'année 1974 doit être surtout celle de la réforme du second degré. C'est donc le budget de 1975 qui aura à en tenir compte. Toutefois, avant cette pièce maîtresse, certaines actions peuvent d'ores et déjà être engagées dans cet ordre d'enseignement d'une si haute importance.

afin de faciliter leur orientation. Les classes préparatoires à l'apprentissage qui, normalement, accueillent les mêmes élèves l'année suivante, sont, elles, fondées sur le principe de l'enseignement alterné. Le jeune ayant choisi son orientation, effectue des stages à temps partiel dans une entreprise du métier auquel il veut se préparer, tout en continuant à recevoir une formation générale et une formation professionnelle théorique le reste du temps dans son école.

Un enseignement alterné

Le rappel de ces dispositions dans la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat a créé certaines erreurs d'interprétation qu'il convient de redresser. En effet, *c'est la loi de juillet 1971 sur les enseignements technologiques qui a prévu la possibilité de l'enseignement alterné dans le cadre même de la scolarité obligatoire.* Partant de la constatation que certains jeunes, après 14 ans, manifestent une répulsion pour la poursuite d'études traditionnelles et désirent au contraire, compte tenu de la forme de leur intelligence et de la nature de leurs aptitudes, une initiation plus concrète aux connaissances dont ils auront besoin pour leur future vie professionnelle, la loi de 1971 et ses textes d'application ont prévu la possibilité pour des jeunes demeurant sous statut scolaire, d'effectuer des séjours

La réforme des classes pratiques

Celle qui retient actuellement le plus l'attention est *l'accélération de la mise en place des classes préprofessionnelles de niveau et des classes préparatoires à l'apprentissage* qui doivent remplacer progressivement les anciennes classes pratiques de la section III des CES et CEG dont la pédagogie s'est révélée inadaptée au but poursuivi. On sait que les classes préprofessionnelles de niveau remplacent les 4e pratiques et doivent permettre aux jeunes de recevoir une initiation sur le contenu des branches professionnelles susceptibles de leur convenir,

Nécessité d'une pédagogie différenciée

J'invite les enseignants, parfois troublés par ces innovations, à ne pas se crispier sur une conception trop exclusive de leur mission éducative. Si certains enfants, rebutés par l'école traditionnelle, retrouvent de l'intérêt pour leur tâche en étant, grâce au travail alterné, placés au contact d'une œuvre concrète et en situation de responsabilité ; s'ils reprennent confiance en eux-mêmes en constatant qu'ils peuvent se rendre utiles et qu'ils seront capables d'exercer un métier et de faire leur place dans le monde professionnel ; si

cette expérience leur rend le goût d'acquiescer des connaissances générales dont ils comprennent mieux le sens par rapport aux nouvelles perspectives qui s'ouvrent pour eux, quel maître, aimant ses élèves, pourrait s'en inquiéter, dès lors qu'existent les garanties indispensables pour éviter que les jeunes ne soient occupés à des tâches sans intérêt pour leur préparation à la vie? En vérité, l'Education nationale ne serait menacée dans sa mission que si elle se montrait incapable de résoudre les problèmes des jeunes auxquels la prolongation de la scolarité, sous sa forme traditionnelle, n'a apporté aucun avantage et a même imposé perte de temps et découragement. Des solutions s'imposaient. Si l'Education nationale n'avait pas su les mettre en œuvre, elle-même, en coopération avec le secteur des métiers, la vie les aurait imposées, avec d'autres meneurs de jeu. D'ailleurs, j'ai pu constater personnellement que, dans la très grande majorité des cas, les enseignants qui ont pu faire l'expérience des classes préparatoires à l'apprentissage, l'ont reconnue très positive. Je soutiendrai leurs efforts pour éviter les déviations éventuelles de cette formule d'avenir et pour assurer son succès.

Il n'y aura pas deux catégories de petits Français, ceux qui bénéficient de la scolarité jusqu'à 16 ans et les autres. *La scolarité, comme c'est le cas depuis la suppression des dérogations, restera fixée jusqu'à 16 ans pour tous. Encore, faut-il que ces deux années de scolarité supplémentaire soient vraiment un bienfait pour chacun.* En vérité, l'égalité des chances ne consiste pas à imposer la même formation à tous, sans considération des rythmes d'acquisition des connaissances et des goûts des intéressés, mais de pratiquer des pédagogies différenciées, permettant d'offrir à chaque élève la méthode et le contenu d'enseignement lui permettant d'épanouir au maximum toutes ses facultés.

Le budget de 1974 traduit cette volonté. Un effort particulier est fait pour favoriser le bon démarrage des classes préprofessionnelles de niveau et des classes préparatoires à l'apprentissage. 2 000 emplois leur sont attribués ainsi que 1,2 millions de francs de matériel pour équiper les CES qui les hébergeront. En outre, 500 emplois de CET pourront être récupérés pour ces classes par l'allègement de l'emploi du temps dans les CET. Une indemnité sera attribuée aux professeurs coordonnateurs des classes préprofessionnelles de niveau.

Mais l'enseignement technologique donné à temps plein par l'Education nationale ne souffrira pas de ces mesures. M. Limouzy vous dira que nous allons augmenter la proportion des constructions de CET en programmant 28 000 places nouvelles pour

1974 auxquelles s'ajouteront 7 200 places d'internat, soit au total 2 200 places de plus que l'an dernier, dont 19 000 pour l'enseignement industriel. Environ, 3 000 emplois supplémentaires seront également attribués aux établissements de deuxième cycle court, industriels et tertiaires. Ainsi se poursuivra l'action en faveur du développement de ces enseignements professionnels pour réduire l'inadéquation si souvent dénoncée entre les offres et les demandes d'emploi.

Autres actions spécifiques

Une autre action spécifique du budget de 1974 dans le second degré concerne la première tranche d'un programme de *création de services de documentation et d'information* dans tous les établissements qui en sont encore dépourvus. En particulier, 440 emplois sont créés à ce titre.

Cette mesure, recommandée par le rapport Joxe, favorisera le développement du travail indépendant des élèves, l'une des orientations pédagogiques dont j'avais souligné l'intérêt dans ma déclaration du 5 juin. Une autre recommandation du rapport Joxe, en vue de renforcer la capacité d'initiative, et corrélativement, la capacité de responsabilité des cellules éducatives de base, c'est-à-dire les établissements, commencera aussi à entrer en application: il s'agit du renforcement du statut matériel et moral des chefs d'établissement qui est l'une des conditions d'une politique de décentralisation. Le budget prévoit l'amélioration de leur situation indiciaire et indemnitaire, et la mise à leur disposition de moyens accrus de secrétariat, grâce à la création de 300 emplois de secrétaires et de commis.

Je voudrais mentionner encore parmi les principales mesures qualitatives du budget de 1974:

- la *diversification de l'enseignement des langues étrangères*, grâce à la création de 100 emplois qui permettront, notamment, la mise en place dans les CEG qui n'en disposaient pas encore, d'un enseignement de langue vivante II, le développement de l'enseignement de l'arabe et du portugais;

- au *niveau du supérieur*, la création de 300 emplois au collectif 1973 et l'attribution de matériel de laboratoires de langue et d'initiation à l'informatique, afin de permettre la mise en application du nouveau régime du premier cycle, conduisant aux DEUG. Ce nouveau régime, en évitant toute spécialisation

prématurée et en mettant l'accent sur l'acquisition des connaissances et techniques fondamentales, doit aider à la réorientation des trop nombreux étudiants qui actuellement quittent plus ou moins tôt l'université, sans diplôme utilisable pour la vie active. Des formations techniques complémentaires, à vocation professionnelle, qu'auront notamment à entreprendre les IUT, devront faciliter à ces étudiants qui ne poursuivront pas d'études supérieures longues, leur transit de l'université vers la vie professionnelle. Il faut souligner une augmentation sensible des crédits de fonctionnement des universités en croissance de près de 11 %, et des crédits de lecture publique, dont bénéficieront les bibliothèques universitaires, en croissance de près de 30 %, tandis que d'autres mesures nouvelles concerneront l'aide à la recherche;

- l'effort en vue d'accroître la participation de l'Education nationale à la *formation continue* se traduit par la création de 313 emplois budgétaires destinés en particulier à développer les centres intégrés de formation de formateurs d'adultes (CIFFA). Les animateurs de formation, issus de ces centres, devront à la fois diffuser auprès des enseignants la pédagogie propre aux adultes et organiser avec les entreprises des cycles de formation destinés à leurs personnels.

Mesures concernant les personnels

Mais l'Education nationale c'est d'abord son corps enseignant. La Nation se doit de reconnaître le dévouement des maîtres et d'encourager leurs efforts. C'est ainsi que, *outre la reconduction des mesures catégorielles réalisées en cours d'année 1973*: notamment revalorisation des indices des professeurs de l'enseignement technique, amélioration des traitements de la catégorie B et retombées sur certains corps voisins appartenant à la catégorie A, tels que les PEGC, *le budget de 1974 contient 23 mesures permettant d'améliorer la situation des différentes catégories de personnel.* Nous avons déjà indiqué parmi les principales celles concernant les chefs d'établissement, les professeurs coordonnateurs des classes préprofessionnelles de niveau et les professeurs « correspondants » qui siégeront dans les conseils chargés de l'orientation scolaire. Mentionnons encore les mesures intéressant les enseignants du supérieur, relèvement du taux de rémunération des cours complémentaires et transforma-

tion de 400 postes d'assistants en postes de maîtres assistants, permettant la poursuite de l'amélioration de la pyramide d'emplois des enseignants. En outre, 14 millions supplémentaires sont destinés à accroître l'action sociale en faveur des personnels de l'Education nationale.

Enfin, dans l'ordre administratif, 100 emplois sont créés pour renforcer le secrétariat des inspecteurs départementaux dont la mission, d'une grande importance, doit être particulièrement soutenue.

La meilleure formation des maîtres doit être recherchée pour leur offrir des chances supplémentaires d'épanouissement dans leur vocation, et de promotion. Elle est aussi un facteur primordial de la rénovation pédagogique.

C'est pourquoi le budget de 1974 marque un nouvel effort dans ce domaine : création de 700 emplois d'instituteurs titulaires remplaçants venant s'ajouter aux 3 000 postes déjà existants, et représentant l'avant-dernière étape de mise en place d'un dispositif original et systématique de formation permanente des maîtres du premier degré, tout en facilitant en outre et à terme, la stagiarisation des jeunes instituteurs ; création dans les écoles normales nationales d'apprentissage (ENNA), chargées de la formation des professeurs de CET, de 50 emplois destinés à renforcer l'encadrement et le soutien pédagogique des élèves professeurs ; ouverture de 40 emplois pour répondre aux besoins accrus de l'Institut national d'administration scolaire. Je tiens aussi à souligner la part considérable que prennent, au sein du budget de l'Education nationale, les crédits consacrés à la formation des personnels. En 1974, ils s'élèveront à plus d'un milliard 700 millions de francs. C'est ainsi que sera développé, par un effort financier qui n'a jamais encore été aussi important, la formation initiale et continue des enseignants.

Une meilleure orientation

L'amélioration de l'orientation scolaire est l'un des autres impératifs majeurs de l'Education nationale. Il s'agit d'une tâche multiforme qui commence par l'information des adolescents, des maîtres et des parents sur les filières et sur les débouchés, se poursuit par le jeu des procédures aboutissant aux avis et aux décisions d'orientation, et éventuellement d'affectation, à la suite du dialogue entre le conseil de classe et les parents. Mais ces procédures sont peu opérantes si le système éducatif lui-même n'offre pas

une diversification suffisante de filières et d'options, bien adaptées et bien calibrées en fonction des débouchés effectifs du monde professionnel. C'est donc en réalité l'ensemble des structures et de la pédagogie de l'Education nationale qui est en cause lorsqu'on parle d'orientation scolaire. Cela dit, si les organismes et les procédures d'orientation ne peuvent pas tout à eux seuls, ils n'en ont pas moins une grande importance. C'est pourquoi le budget de 1974 crée 250 emplois nouveaux permettant notamment d'ouvrir 40 centres d'information et d'orientation supplémentaires, tandis que 18 autres seront étagés. L'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) et le Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ) recevront 43 emplois supplémentaires. Les nouvelles procédures d'orientation appliquées dès cette rentrée à 20 départements, s'étendront à 40 autres en 1974. Ainsi seront mieux éclairées des décisions capitales pour l'avenir des jeunes et la bonne réalisation des finalités de l'éducation.

Pour atteindre ces divers objectifs, un effort considérable, cette année encore, a dû être accompli pour le budget de l'Education nationale. Non seulement il demeure le premier de tous les budgets, mais sa croissance avec un taux de 12,7 % est un peu plus forte que celle de l'ensemble des dépenses de la loi de Finances. La priorité des priorités reconnue depuis quatre ans à l'Education nationale s'affirmera donc encore plus nettement en 1974.

Et cependant, il est vrai que cet effort considérable de la Nation, ne crée pas pour autant l'aisance au sein de notre immense appareil éducatif. Parallèlement au renforcement, d'année en année, des moyens en personnel et en locaux, il faut donc rechercher également, sans relâche, comment éliminer tout mauvais usage des moyens existants. Il faut aussi lutter pour la diminution des redoublements qui sont la cause de retards et de traumatismes psychologiques pour les jeunes, mais aussi, d'un alourdissement onéreux des effectifs scolaires. Il faut de même, du premier cycle du second degré au supérieur, aider les jeunes à découvrir avec le moins de tâtonnements possibles les meilleurs parcours scolaires, dans leur propre intérêt d'abord, et aussi, pour épargner à la nation les dépenses inutiles qui résultent du temps perdu, par de trop nombreux adolescents, dans des voies mal choisies, qui constituent pour eux des impasses. Un taux réduit de redoublement dégagerait les postes nécessaires pour renforcer le soutien à

apporter aux élèves en difficulté, et les aider précisément à éviter de recommencer leur année. La création d'un meilleur système de filières dans l'enseignement supérieur ; le développement de cellules d'information et d'orientation des étudiants, qui sont déjà créées cette année dans 25 établissements, éviteraient que nos universités ne soient partiellement, selon le mot du président de l'une d'entre elles, des garderies d'adolescents prolongés : or, la diminution de leurs effectifs « morts » libérerait à coup sûr autant de postes qu'en réclament les innovations qui permettraient ce résultat.

Pour faciliter cette utilisation plus rationnelle de l'ensemble des ressources mises à sa disposition, le ministère de l'Education nationale a voulu adopter cette année la formule du budget de programmes, qui permet de faire apparaître la répartition des crédits non plus par nature juridique des moyens, mais par grands secteurs de réalisations, correspondant aux divers niveaux d'enseignement et aux principales catégories d'actions spécifiques. Comme vous pouvez le constater, cette formule permet, dans chacun des secteurs ainsi définis, de mettre en regard des crédits budgétaires annuels, des indicateurs de moyens et de produits, et d'en caractériser à grands traits la gestion.

Mais si l'Education nationale manifeste ainsi sa volonté de faire les efforts nécessaires sur elle-même, elle a besoin aussi de la confiance et de l'appui du pays. C'est pourquoi, avant d'entreprendre avec le Parlement la très importante réforme du second degré prévue l'an prochain, nous avons souhaité que soit organisée une vaste consultation nationale. Un Comité de personnalités hautement qualifiées et indépendantes a bien voulu s'en charger. Elle a déjà donné lieu à des sondages d'opinion, puis à de très intéressantes enquêtes qualificatives dans les diverses académies, et va être couronnée la semaine prochaine par un large colloque de trois jours. Cette concertation, qui permettra d'ouvrir un dialogue fécond entre le monde scolaire et universitaire et les représentants de nombreuses autres catégories de la Nation suscite partout un vif intérêt. Le Parlement y sera associé par 20 de ses représentants, 12 députés et 8 sénateurs.

En vous présentant, avec le budget du ministère de l'Education nationale pour 1974, les étapes que nous entendons franchir lors de la prochaine année scolaire, je forme tous mes vœux pour que vos débats, joints aux conclusions de la vaste consultation qui se déroule, contribuent à tracer les claires orientations d'une politique éducative capable de répondre pleinement aux exigences de l'avenir de chaque jeune et du destin de notre pays.

Madame Ploux fait le point dans deux secteurs

Nous reproduisons ci-après des extraits de l'allocution prononcée par Mme Suzanne Ploux, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale, au cours de la discussion du budget de 1974, à l'Assemblée nationale.

L'enseignement préélémentaire

LE budget traduit bien la volonté du Gouvernement de donner toute son importance à cet enseignement, et de le dispenser à tous les enfants de France dans les cinq ans à venir, selon l'engagement qui a été pris à Provins en janvier dernier.

Jusqu'à ces dernières années, les préoccupations des parents étaient surtout d'ordre social. Actuellement, si ces préoccupations existent toujours, compte tenu du nombre toujours croissant des mères de famille qui travaillent, c'est surtout l'intérêt pédagogique de cet enseignement qui est ressenti.

Chacun sait que l'éducation donnée aux enfants de deux à six ans conditionne tout leur avenir scolaire et peut-être même leur avenir d'adulte. Bien entendu, il ne s'agit pas de former tous les enfants sur le même modèle, mais de faciliter l'acquisition des connaissances, et en particulier du langage, afin qu'ils puissent, dès la classe préparatoire, tirer le meilleur profit de l'enseignement qui leur sera dispensé.

Sur 3 172 000 enfants, 665 000 ne sont pas encore scolarisés dans l'enseignement préélémentaire et, sur ces 665 000 enfants, 230 000 appartiennent au monde rural.

Afin de définir la meilleure façon de dispenser l'enseignement préélémentaire aux enfants qui habitent dans des zones où l'habitat est souvent très dispersé, les expériences suivantes ont été lancées dans une douzaine de départements : regroupement de communes par un transport des enfants, de durée réduite ; enseignement à mi-temps, une institutrice enseignant dans une commune le matin, dans une autre l'après-midi ; modification des horaires par l'extension de la journée continue : les enfants entrent en classe plus tard que dans l'enseignement élémentaire, ils déjeunent sur place et peuvent ainsi partir plus tôt, ce qui leur permet de tirer le meilleur bénéfice de l'enseignement qui leur est dispensé dans la journée.

Je dispose déjà, non pas d'un bilan, mais de quelques indications sur les résultats de ces expériences. Ils semblent d'ores et déjà encourageants, mais ce n'est qu'au mois de mars 1974 que nous pourrons en tirer des conclusions suffisantes pour élargir les expériences qui ont commencé cette année.

J'ajouterai que dans le système de la journée continue il faut donner toute l'im-

portance qu'elle mérite à la diététique, c'est-à-dire aux repas qui sont distribués aux enfants, afin que la nourriture qui leur est servie contribue à leur épanouissement physique, le facteur santé ayant aussi, chacun le sait, des répercussions sur le développement intellectuel des enfants.

L'extension de ces mesures doit, je le répète, se faire sur cinq ans. A cet égard, j'attire l'attention des élus locaux, nombreux dans cette Assemblée, sur la nécessité d'une programmation qui doit être réalisée de concert par les communes, les départements et l'Etat.

Il est évident que lorsque les conseillers généraux ou les maires, pressés d'ouvrir une école maternelle, décident de la construire sans attendre une subvention de l'Etat, avec leurs propres fonds ou grâce à une subvention du conseil général, ils doivent d'abord s'assurer que les postes budgétaires seront effectivement créés, ceci afin d'éviter des situations regrettables dont il convient d'éviter le retour.

L'enseignement dispensé dans les écoles maternelles jouit dans le monde entier d'une réputation de qualité bien méritée. La France est, en outre, le pays d'Europe occidentale où le taux de scolarisation dans le cycle préélémentaire est le plus élevé.

Cependant, il est une charnière dont on doit reconnaître qu'elle ne joue pas toujours très bien. Je veux parler du passage des enfants âgés de cinq à six ans de l'école maternelle au cours préparatoire du cycle élémentaire. Il se produit là une cassure qu'il faut réduire par une pédagogie mieux appropriée, dans la dernière classe de l'enseignement préélémentaire, comme au cours préparatoire qui lui fait suite.

Pour atténuer cette sorte de rupture on pourrait même envisager que l'institutrice ou l'institutrice suive les élèves au cours de ces deux années scolaires. Cela éviterait, sans aucun doute, les redoublements beaucoup trop nombreux puisqu'ils atteignent parfois 50 % des effectifs, ce qui est extrêmement fâcheux.

L'éducation spéciale

J'en viens au second secteur dont j'ai la charge : la scolarisation des enfants inadaptés. Notre objectif — et depuis quelques années nos efforts commencent à porter leurs fruits — est de dispenser aux enfants inadaptés une éducation rationnelle au niveau des enseignements préélémentaire, élémentaire et secondaire, pour faciliter leur insertion dans le cycle scolaire normal d'abord, dans la vie professionnelle ensuite. On méconnaît trop souvent le rôle très important que joue l'éducation nationale dans ce domaine, puisque nous scolarisons 287 000 enfants handicapés : 190 000 dans le préélémentaire et l'élémentaire et 97 000 dans les S E S, les E N P et les sections spécialisées des établissements secondaires.

Ces chiffres montrent que les progrès sont, à cet égard, très rapides. Mais, bien entendu, l'accueil des handicapés devra être encore accru en même temps qu'on améliorera le dépistage et la prévention de ces inadaptations.

Déjà, des groupes d'aide psycho-pédagogiques fonctionnent, mais il est certain qu'ils ne sont pas assez nombreux. D'autre part, il serait bon qu'au sein de ces groupes un médecin se joigne aux rééducateurs et aux psychologues lorsque cela est possible — ce qui est parfois le cas — afin de prévenir ces handicaps ou tout au moins de les déceler assez tôt pour que l'enfant puisse recevoir un enseignement lui permettant de se réinsérer dans le cycle scolaire normal.

Nomination

LE Conseil des ministres a approuvé la nomination de M. Jean-Claude Parriaud au poste de directeur chargé des Equipements, au ministère de l'Education nationale, en remplacement de M. Maurice Legrand nommé directeur du gaz, de l'électricité et du charbon au ministère du Développement industriel et scientifique.

M. Jean-Claude Parriaud est né le 14 septembre 1926 à Alès (Gard). Ancien élève de l'Ecole polytechnique (promotion de 1946) il est détaché, en 1951, en tant qu'ingénieur des Ponts-et-Chaussées, auprès du ministère de la France d'outre-mer et affecté à Libreville (Gabon) à la direction des travaux publics de l'Afrique équatoriale française.

Il occupe plusieurs postes au Gabon, au Congo et en Côte-d'Ivoire jusqu'au mois de novembre 1966, date à laquelle il est nommé chef du Service technique central d'aménagement et d'urbanisme au ministère de l'Equipement.

M. Jean-Claude Parriaud est nommé ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées en 1967. Il était, depuis 1969, directeur départemental de l'Equipement dans le département de la Moselle.

M. Limouzy présente le budget d'équipement

Nos lecteurs trouveront ci-dessous
des extraits de l'intervention de M. Jacques Limouzy,
secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Education nationale,
à l'Assemblée nationale.

L'ETAT et les collectivités locales ont entrepris depuis plus de dix ans un effort d'équipement scolaire et universitaire sans précédent et qui est globalement à son point culminant depuis plusieurs années.

Toutefois, la physionomie globale du budget précédent sera sensiblement modifiée en 1974. Les évolutions suivantes devraient être accentuées dans les années à venir.

- En raison d'une certaine baisse des effectifs, les constructions du premier degré devraient se stabiliser au niveau actuel mais avec une nouvelle augmentation de la part réservée aux classes maternelles.

- Les augmentations d'effectifs dans le premier cycle étant moins élevées que les années précédentes, et devant devenir négligeables dès 1978 (année du maximum de population scolaire), le nombre de CES et de CEG mis en chantier devrait décroître dans les années à venir.

- En revanche, la nécessité de donner un métier à tous a conduit le ministère de l'Education nationale à faire porter l'effort en priorité sur l'enseignement technique.

- Enfin en matière universitaire et après les gros programmes scientifiques des IVe et Ve Plans puis les desserments récemment réalisés en Lettres et en Sciences juridiques et économiques, c'est vers les enseignements médicaux et la formation d'ingénieurs et de techniciens supérieurs que les crédits seront plus volontiers orientés.

Sur le plan des procédures et des méthodes, je ne rappellerai pas ici que les constructions traditionnelles et la mise au point des projets au coup par coup entraîneraient d'importants délais de réalisation et une difficile maîtrise des prix par manque de références.

Au contraire, grâce à la procédure des constructions industrialisées, les délais d'instruction pourront être rendus inférieurs à six mois par une consultation des entreprises pour la campagne 1974, à la fin du troisième trimestre 1973, et par la mise au point des projets actuellement en cours, d'octobre à janvier 1974, une fois la répartition entre les entreprises faite au vu des résultats de l'appel d'offres. Ainsi, les

chantiers pourront commencer dès la fin de la mauvaise saison.

Le mécanisme que je viens d'exposer a été perturbé (dans la durée) au cours de 1973 et ceci pour deux raisons :

La première est due à une prudence accrue touchant à la sécurité des établissements. Ainsi que vous le savez, le ministère ayant décidé de soumettre tous les projets types au contrôle de la commission centrale de sécurité, il en est résulté un délai supplémentaire de quelques mois puisqu'il a fallu examiner près de 50 projets types.

La deuxième tient à la conjugaison de la régionalisation et du contrôle financier qui a pu en certains cas allonger les procédures. J'informe l'Assemblée que le ministère de l'Economie et des Finances a bien voulu d'une part, améliorer le jeu national et local du contrôle financier et d'autre part, rechercher de nouvelles dispositions permettant une accélération notable de la mise en place des crédits.

Mais l'industrialisation et la rapidité des procédures doivent dans la période de stabilité du programme de constructions qui s'ouvre, tenir de mieux en mieux compte de la sécurité, de la qualité et d'une meilleure adaptation pédagogique des établissements.

De la sécurité d'abord

Je viens de dire que la décision avait été prise dès mars 1973 de soumettre à un examen systématique de la Commission nationale de sécurité les projets types de constructions industrialisées. Cet examen est aujourd'hui terminé pour les projets types existants.

Pour les bâtiments en service, un crédit de 167 millions est inscrit au budget, permettant la réalisation des travaux supplémentaires de sécurité qui seraient demandés localement.

Mais j'ajoute que la sécurité d'un établissement n'est pas seulement du béton, des matériaux et des crédits, elle est une disposition permanente des occupants des lieux, qui doivent connaître l'établissement et savoir l'évacuer. Là aussi, les instructions nécessaires ont été renouvelées.

De la qualité et d'une meilleure adaptation pédagogique des établissements, ensuite.

Les contraintes de l'industrialisation,

l'aspect répétitif des procédés qui constituent les voies modernes de la construction des établissements ne limitent pas, bien au contraire, l'expression d'architectes pourvus d'une imagination en accord avec notre temps.

La jeunesse comme on l'a dit ne réclame pas du luxe mais de l'espace. Nous devons donc concevoir *des structures souples et flexibles, adaptables à une pédagogie en mouvement.*

De plus en plus, l'établissement moderne va rompre avec une conception figée, avec la rigidité des formes, avec cet univers cellulaire et unidimensionnel de la classe pour aller vers l'aménagement d'espaces polyvalents mobiles et adaptés.

La grande trame de 7,20 mètres et bientôt de 14,40 mètres que nous utiliserons, permet cette adaptation, ces dimensions et cette souplesse.

Pendant longtemps, l'architecte et le pédagogue ont mené des interrogations parallèles et dont la finalité n'était pas au préalable conciliée. Notre intention est de les rapprocher pour réaliser un cadre de vie conforme aux aspirations des jeunes et réunissant dans sa structure même les conditions les plus propices à l'étude, au travail, à l'ouverture sur le monde et à la préparation à la vie.

Ces intentions ne seraient rien sans l'équilibre, aussi la taille des établissements sera désormais limitée : CES à 900 places et lycées à 1 500.

Ce qui se fait et se fera pour les établissements modernes devra être recherché dans *les établissements anciens* où des problèmes d'adaptation se posent : amélioration des locaux, adaptation aux programmes pédagogiques nouveaux. Ils ne seront pas les parents pauvres de notre politique d'équipement, puisque la création et l'aménagement de services de documentation et d'information similaires à ceux des nouveaux établissements est prévue dans les cinq prochaines années.

Une recherche portant sur un mobilier adapté sera également entreprise.

Tel est l'ensemble de nos préoccupations qui rejoignent les vôtres pour l'amélioration de ces constructions et qui, après les efforts faits cette année pour la sécurité, va désormais guider notre action.

un aperçu Du Catalogue FONTENEAU

* BIBLIOTHÈQUES-VITRINES *

CLASSIQUES

ACAJOU - CHÊNE - TECK



ALTA

AXEL

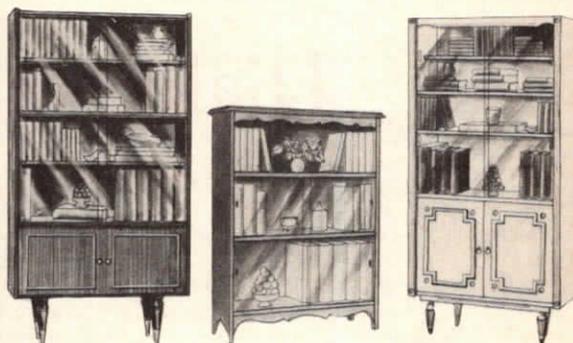
ALMERIA

A tous les prix, pour tous les goûts, toutes sont d'une qualité irréprochable et d'une finition très soignée.

DE STYLE

VERNIES

LAQUÉES



REGENCY

RUSTIQUE

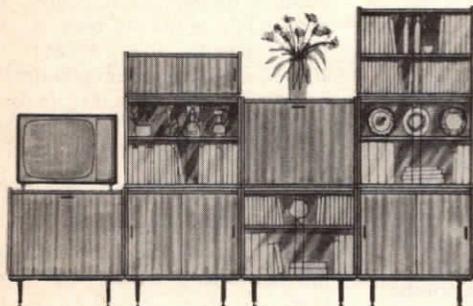
TRIANON

Bibliothèques Vitrines, vernies ou laquées, très décoratives, conçues pour s'harmoniser avec votre style préféré, finies avec le plus grand soin.

* BIBLIOTHÈQUES PAR ÉLÉMENTS *

ÉLÉMENTS VERNIS MODERNES

qui vous permettent de composer vous-même SANS AUCUN MONTAGE votre MEUBLE BIBLIOTHÈQUE ou de RANGEMENT selon votre goût, votre fantaisie, vos possibilités.



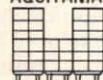
Acajou ou chêne verni au choix, du plus simple élément au plus grand ensemble, toutes combinaisons sont possibles, SANS DIFFICULTE, par superposition et juxtaposition instantanées. Stabilité garantie.

CLASSIQUES

Acajou ou chêne clair. Un seul modèle d'élément, transformable et extensible : en largeur (juxtaposition d'éléments avec pieds) en hauteur (superposition d'éléments sans pieds).

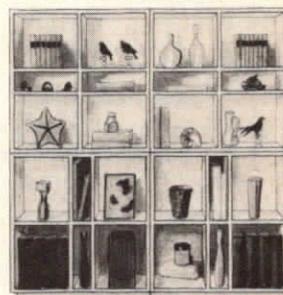


AQUITANIA



Quelques exemples de possibilités

ÉLÉMENTS LAQUÉS CONTEMPORAINS



une seule teinte (blanc satiné lavable). Un seul élément standard mais de nombreuses possibilités : rangement et décoration. Une grande solidité (bois laqué) et de multiples combinaisons qui s'harmonisent à tous les styles et ont leur place dans toutes les pièces du foyer.

Prix très avantageux grâce à la vente directe par correspondance. Livraison immédiate à DOMICILE, toutes destinations FRANCO DE PORT et D'EMBALLAGE. Expédition effectuée sous 48 heures, sous emballage très résistant.

ET POUR CHOISIR PARMIS TOUS LES MODÈLES :



FONTENEAU
B.P. 93
86 010
POITIERS

CATALOGUE GRATUIT

Veuillez m'envoyer, sans engagement, votre catalogue gratuit :

M. _____

Code _____ VILLE _____

EDITIONS FONTENEAU & Cie
CENTRE DE GROS - B.P. 93 - 86010 POITIERS tél. 41.68.53

de mendez

Dialogue à une voix

avec Maurice Fleuret

*Du 18 au 28 octobre dernier, ont eu lieu
au Théâtre de la Ville et au musée d'Art moderne,
les Journées de musique contemporaine.
Leur directeur, Maurice Fleuret, dialogue avec nous.
Dialogue à une voix. Nous avons supprimé
nos inutiles questions...*

... Bien sûr, je connais l'éducation... Vous savez, je suis un ancien instituteur, j'ai fait mes études à l'école normale de Montbrison, la ville où est né Boulez, où il a fait ses études secondaires.

... C'est en 1968 que le ministère des Affaires culturelles m'a demandé de reprendre en main un festival qui existait depuis de nombreuses années déjà : les Semaines musicales internationales de Paris. Il était biennal, je devais en faire un festival annuel et proposer un style, un programme. J'ai proposé des journées de compositeurs : une journée, deux journées consacrées à un compositeur, et quatre compositeurs au moins par festival.

Cela correspondait à un besoin car l'auditeur curieux de musique contemporaine et qui fréquente les sociétés, les concerts spécialisés, se trouve toujours devant des programmes éclectiques qui l'obligent à passer sans cesse d'un langage à un autre. Rares sont les concerts où vous n'avez pas au moins quatre compositeurs programmés. Or, ce qui distingue notre époque de la plupart des époques précédentes en matière de musique (mais aussi en matière d'art en général), c'est que chaque créateur, chaque compositeur en l'occurrence, a son langage particulier (Mozart, vous le savez, n'avait pas d'autre ambition que de

faire ce que Haydn lui avait montré). Aujourd'hui chacun a un langage qui ne ressemble en rien au langage des autres. L'auditeur, lui, toutes les dix minutes, toutes les vingt minutes que dure une œuvre, est obligé non seulement d'assister au déménagement des chaises, des pupitres, des pianos, des instruments de percussion — puisqu'il n'y a pas deux compositeurs qui emploient la même formation instrumentale — mais surtout, après ces vingt minutes, l'œuvre finie, au moment où il commence à s'habituer à « ce » langage, il se voit condamné à reprendre le bateau sur une nouvelle mer pour une nouvelle tempête vers des cieux inconnus.

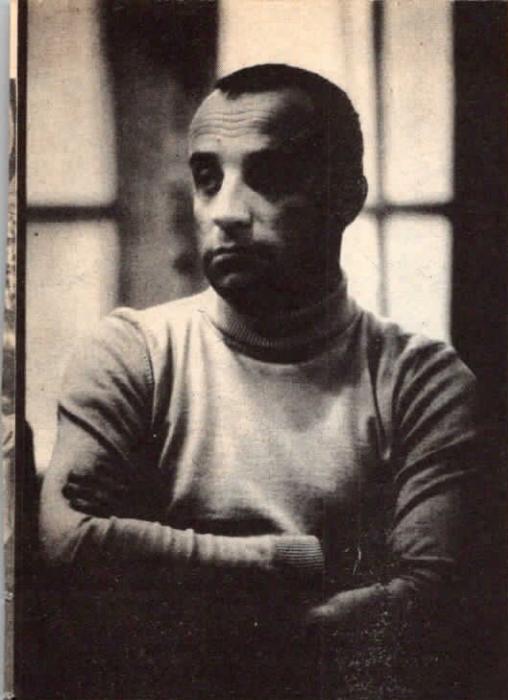
Auditeur, j'avais ressenti cette frustration. Aussi j'ai voulu donner — me donner — au cours de ces Journées l'occasion de faire le tour du langage d'un compositeur, de son style, de ses préoccupations, de ses obsessions même. Et puisque chaque compositeur aujourd'hui construit un univers, son univers, j'ai voulu que nous puissions le reconstruire avec lui.

Et si ces Journées ont eu du succès dès leur création, en 1968, ce n'est pas seulement en relation avec ce qui s'était passé quelques mois auparavant — beaucoup de jeunes étaient venus à cause du conflit des générations (ils venaient tuer le père, tuer Mozart en écoutant Xenakis, je le savais) — mais je crois aussi qu'ils avaient un vrai

besoin d'approfondir la musique contemporaine et que ce qu'on leur proposait leur permettait non pas seulement d'aborder mais enfin de connaître les compositeurs d'aujourd'hui et c'est ce qu'ils voulaient.

... Mais comment faire un festival dans une grande ville comme Paris, tout en évitant soigneusement le festival de prestige, celui qui s'adresse à une élite, qui donne des satisfactions au pouvoir public ? Eh bien, il faut créer un événement ! Par la qualité bien sûr mais aussi par la densité. Si je convoque les gens à 10 h 30 du matin pour entendre des débats ou voir des films, si je les retiens à 2 heures de l'après-midi pour de la musique de chambre, à 6 h 30 pour un concert et à 8 h 30 pour un autre concert, je sais bien qu'ils ne pourront pas tous y venir, que, physiquement, c'est impossible... Mais je veux créer un mouvement, je veux qu'il y ait une fièvre dans la ville : trente manifestations en onze jours, cela peut paraître dément mais c'est la seule chance d'un festival à Paris. Ici où tout se dissout si vite dans les brumes de la Seine, où les forces les plus vives s'épuisent, il faut créer des événements si concentrés, si denses, si forts et d'une telle qualité, qu'une épidémie d'inquiétude saisisse le public — si l'on veut que cette inquiétude porte une information, et même si vous voulez une formation...

... L'an passé, nous nous sommes arrêtés, pour faire autre chose. Cela marchait trop bien. D'abord, j'avais l'impression d'introniser chaque fois un compositeur en l'engageant, cela ressemblait à une consécration : Cage, Boulez, Bussotti, Pablo... Stockhausen, Eloy, Takemitsu. Jusqu'à Stravinski qui, fort opportunément, avait décidé de mourir quelques mois avant l'hommage que nous avions décidé de lui rendre. Cela ne me plaisait plus. Et puis ces vingt mille ou vingt-cinq



Bernard Perinne

moins en moins de concerts. Le Domaine musical fermait ses portes. Paris se transformait en un désert pour la musique d'aujourd'hui. Mon devoir devenait tout autre. Il s'agissait de calmer les esprits... en disant par exemple : « Voyez, il y a un grand maître, c'est Webern... Toute la musique sérielle et post-sérielle, boulezienne et post-boulezienne, est sortie de lui. Voilà un homme dont il vaut la peine de faire le tour — de donner enfin pour la première fois au monde l'intégralité de l'œuvre, les cinquante-cinq pièces, qui comprennent toutes ses œuvres posthumes. »

... Je voulais faire cette année un festival de musique américaine — on la connaît mal en France. Et comme nous n'allons pas en Amérique, il fallait amener l'Amérique à nous. Et puis, je n'ai pas pu, je n'avais pas assez d'orchestres américains...

Finalement j'étais très content de faire ce festival-là et je me suis aperçu que, très souvent, les impossibilités de faire ce que je crois devoir faire m'obligent à faire justement ce que j'ai besoin de faire. J'avais besoin, j'avais envie d'entendre tout Webern — les enregistrements existants étaient insuffisants — et puis le laconisme, la densité de cette musique me donnaient envie de confronter toutes les œuvres, pour mieux comprendre. Il y a une logique là-dedans et c'était, c'est un grand exemple que cet homme parti du post-romantisme pour arriver aux variations pour orchestre ou à la *Dernière Cantate*. C'est tout de même un chemin fabuleux, un chemin qui mène d'une galaxie à une autre et qui a été fait en un temps record par un petit bonhomme silencieux et plein de complexes. Je voulais le faire depuis longtemps et l'occasion m'a été accordée...

Donner tout Webern, c'était aussi pour moi lui rendre justice parce que cette musique est si brève — à part quelques rares exceptions — les œuvres sont si courtes que, dans un concert de musique contemporaine, même si vous en mettez trois ou quatre, c'est toujours la portion congrue qui leur est réservée. Je voulais que l'on célèbre Webern au niveau de son importance dans le siècle. Or, par miracle, sa musique, toute sa musique, ne fait finalement à peine que sept à huit heures — je n'ai pas tout à fait calculé — mais c'est très, très peu. Donc on peut *tout* jouer.

... Si cela a changé Webern ? En tout cas, cela l'a changé pour moi. Je vous le dirai franchement : j'ai fait cette « Intégrale Webern » d'abord pour moi. On ne fait bien que ce qu'on a envie de faire pour soi-même. Je voulais entendre tout Webern, j'ai entendu tout Webern, je suis content.

Et puis, oui cela a quand même changé Webern, je disais tout à l'heure que cela a rendu logique ce chemin fascinant qui nous mène du post-romantisme au webernisme. Mais en écoutant tout, on s'aperçoit que ce chemin n'était pas seulement logique, qu'il était jalonné d'inquiétudes, de visions, de fantasmagories très étranges — le *Quatuor avec saxophone* par exem-

ple, le *Trio* que vous avez entendu au dernier concert, ce sont des œuvres qui vous donnent froid dans le dos, qui vous font peur, qui sont grimaçantes, grotesques, torturées, étranges, contractées, presque ricanantes. On y sent l'affrontement du créateur avec sa création, la résistance du matériau.

L'œuvre n'est pas sortie comme ce diamant pur dont nous parle Stravinsky au sujet de Webern. Webern, c'est aussi plein de pépites bizarres, c'est bizarrement taillé par le choc entre la volonté du compositeur et le matériau qu'il traite. Tout cela, vous ne pouviez pas le voir avant d'avoir entendu l'« Intégrale ». Stockhausen et d'autres me disaient : « Maintenant nous voyons quelque chose d'autre chez Webern, le côté humain que l'on n'avait pas vu jusqu'alors. »

Depuis 1948, Webern, c'est la Sainte Table, c'est l'hostie. On est là, à genoux, on se prosterne, on avale notre Webern et on se dit : « Ça y est, la religion sérielle est en nous ». Nous avons trouvé enfin un homme présent dans sa musique et beaucoup plus présent dans le contraste de ses œuvres qu'il ne l'est dans chacune d'entre elles. Or, pour qu'il y ait contraste, il faut qu'il y ait voisinage — il fallait donc qu'il y ait « Intégrale ».

... Pour le reste des Journées, je ne voulais pas, cette année, sacrifier au succès de la « journée de compositeur » — cela a été imité partout. Et je ne suis pas un pape, moi, je ne fais pas de bulles, je fais des essais. Mon rôle est de poser des questions.

Je me suis dit qu'il y avait une chose dans l'air — ce que j'ai appelé, en ramassant trop, en deux mots, une notion beaucoup plus vague : « Le degré second ». C'est-à-dire l'action des compositeurs d'aujourd'hui sur ceux d'autrefois (Kagel sur Haendel ou Ludwig van Beethoven, Jean-Yves Bosseur sur Schubert), leur rétro-action sur eux, à l'aide des conquêtes du présent — manipulations diverses, transformations, paraphrases, variations sur des œuvres d'un passé proche ou lointain d'ailleurs. Non, il n'y a pas de théorie dans tout cela. Aucun de nos musicologues qui en ait parlé. Ainsi cette tendance universellement pratiquée qui est le fait de toute la jeune génération, de tous ceux qui sont à la mode aujourd'hui, et que l'on joue partout, personne ne l'a systématisée. Alors j'ai dit : « Je peux mettre le doigt dessus en organisant un certain nombre de manifestations... Je vais appeler ça « le second degré » parce que c'est facile, on le retient bien. On ne comprendra peut-être pas au début, mais à la fin du festival, on saura de quoi il s'agit ».

J'ai rassemblé un nombre considérable d'œuvres — j'en ai joué à peu près un centième — toutes plus ou moins représentatives de cette tendance, de ce thème. Elles ont permis peu à peu de se faire une idée de ce qui se passe. Et aujourd'hui, c'est-à-dire après les Journées de musique contemporaine, quand un compositeur pensera : « Je vais composer une œuvre sur un *Motet* de Lassus, eh bien, il pourra se dire : « Merde alors, je fais du « Degré second »... »

mille personnes que je déplaçais chaque fois, c'étaient des privilégiés — par la fortune, par la culture — et j'en avais assez de faire ça pour eux.

Alors, j'ai monté avec Xenakis le « Polytope de Cluny ». Au carrefour du boulevard St-Germain et du boulevard St-Michel, dans la grande salle romaine du musée de Cluny, ce super-gadget d'une technologie très sophistiquée à laquelle participent les rayons lasers, les ordinateurs, les magnétophones huit pistes et autres bagatelles qui coûtent des fortunes, c'est surtout un spectacle d'une force, d'une violence telles — comme toujours chez Xenakis — qu'elles rappellent la force et la violence de la nature. On rentre (pour peu d'argent) et, pendant vingt-six minutes, c'est l'avalanche, le Niagara sonore et visuel. On en ressort ayant subi un électro-choc culturel... Et cela s'exploite depuis un an comme on exploite la Tour Eiffel. Preuve, c'est cela qui m'intéressait, que l'on peut faire de l'art contemporain ultra-populaire sans du tout pour autant engager Mireille Mathieu...

... Oui, cela s'adressait à tous les âges. J'ai connu l'année dernière une dame de quatre-vingt-six ans qui est venue six fois de suite voir le « Polytope de Cluny » en apportant son pliant parce qu'elle ne pouvait pas tout de même s'asseoir par terre. Elle avait quatre-vingt-six ans... et elle trouvait cela merveilleux... !

... Pourquoi nous sommes revenus en 1973 aux concerts ?

Tout simplement parce que la conjoncture musicale et sociale en France a changé. Pendant que les associations de musique contemporaine, les festivals se multipliaient en Province, à Paris la musique vivante de Diego Masson, l'ensemble instrumental de musique contemporaine de Simonovitch, Ars Nova donnaient de

... Oui, chaque fois on prend des risques et l'on est peu aidé. Par exemple je vois — vous pouvez le dire si vous voulez — comme un signe des temps que Bernard Gavoty, critique du *Figaro* et M. Landowski, directeur de la musique, de l'art lyrique et de la danse aux Affaires culturelles ne soient venus, sur trente manifestations des Journées de la musique contemporaine que pour le « Happening Bach », cette grande plaisanterie par laquelle j'ouvrais le Festival, la première journée. Ils ne sont venus à rien d'autre. Pourquoi ?

Ils se considèrent sans doute comme les gardiens des bonnes mœurs musicales et ils voulaient savoir jusqu'où j'allais trop loin... mais dans le dangereux. Visiblement cela ne les intéresse pas de savoir jusqu'où je vais trop loin... dans le satisfaisant...

... Non, je dispose de très peu de moyens pour faire rayonner mon action. Il est scandaleux — je le dis bien haut, vous pouvez l'écrire très gros — que la télévision, depuis 1968, n'ait jamais consacré d'émission aux Journées de la musique contemporaine. Pas de moyens, paraît-il, de suivre l'actualité. Elle la suit bien en matière politique — alors pourquoi pas en matière culturelle, en matière musicale. Problèmes de droits, d'exclusivités ; bref, il faudrait payer des suppléments aux artistes pour les diffusions.

J'ai trouvé par contre à la radio — et depuis 1968 — une aide considérable. Un grand nombre de concerts cette année ont été diffusés en direct ou en différé.

Pour les disques, il y a toujours, à la suite des Journées, des disques parus avant, après ou pendant, qui s'y rapportent, mais ce n'est pas de notre initiative.

Un festival comme le mien n'a pas les moyens, l'infrastructure administrative nécessaires pour mener à bien une opération pareille. Il faudrait un organisme officiel dont le but serait de promouvoir les activités de création qui se font en France en matière de musique. Il en existe dans beaucoup d'autres pays — en Hongrie, en Pologne, en Belgique — où une édition nationale publie les grands moments de la vie musicale du pays. Mais pas chez nous, non pas chez nous. Pour « rayonner », il nous faudrait les mass-media... Notre action culturelle, nous la devons, pour la plus grande part, aux amis, aux camarades.

Nous avons un groupe d'au moins cinquante militants qui, chaque octobre, viennent sonner chez moi : « Alors, cette année, qu'est-ce qu'on fait ? »... Ce sont eux qui vont distribuer les tracts dans Paris, qui vont coller les affiches la nuit, qui viennent ici, chez moi, ou au théâtre, encarter toutes les fiches dans les programmes — bénévolement, bien sûr. Je ne les ai pas recrutés, ils sont venus — ils reviennent chaque année depuis 1968 ! On sonne toute la journée à ma porte, et je trouve ça merveilleux. Non ?

**Propos recueillis
par Georges Rouveyre**

Livres

Photo Véro



Carlo Suarès



Vítia Hessel

Deux romans de sagesse

CHACQUE automne ramène un déferlement romanesque sous lequel le critique risque fort de se laisser submerger jusqu'à la noyade incluse. Parmi tant de romans lus sans ordre, combien resteront à notre mémoire ? Combien seront un jour relus ?

Les Abris mensongers, c'est le titre d'un ouvrage de Carlo Suarès, tout récemment publié dans des conditions étonnantes qui valent qu'on s'y arrête (1). En effet, ce gros roman — l'unique roman de l'auteur — a été commencé en 1938 pour n'être achevé que cette année. C'est dire que nous ne le consumerons pas en une soirée. Cent fois repris, corrigé, re-poli, révisé, ce livre a mûri en même temps que l'auteur, qui est le plus jeune des octogénaires et le plus français des Alexandrins.

Il ne s'agit pas de ce qu'on appelle une autobiographie. Les circonstances, l'époque, ne sont pas une représentation directe de la vie de l'auteur. L'autobiographie est ici non-figurative, en ce sens que l'auteur est partout présent, mais dans sa vie profonde, dans sa conquête intérieure, dans son apprentissage souterrain du vivre — et aussi sa lente préparation à mourir.

Pendant que ce roman s'écrivait, et que la vie se jouait, Carlo Suarès a publié un très grand nombre d'études diverses : lecture et interprétation de la *Bible*, recherches sur la Kabbale, lecture, traduction, commentaire de Krishnamurti. Rien de cela n'apparaît directement dans *Les Abris mensongers*, mais la densité du roman doit tout à cette longue route suivie par l'auteur vers plus de sagesse et de lucidité.

Les circonstances historiques (l'action romanesque se situe à l'époque de l'affaire Dreyfus) sont exactement évoquées. Carlo Suarès fait évoluer ses personnages de fiction dans un cadre réel. En quoi son livre peut se lire comme un ouvrage d'Histoire. Mais son principal intérêt est ailleurs, dans la lutte inégale d'un homme et de sa vie, d'un homme et de son destin muet qui ne se laissera un peu percer qu'au prix de très longues et très lourdes épreuves. Les

« abris mensongers », ce sont les refuges où chacun de nous est un jour tenté de se cacher pour fuir le tête-à-tête effrayant avec son propre sphynx. Ces « abris », où nous espérons à tort trouver la paix de la bonne conscience, sont de faux amis. La leçon de Carlo Suarès dans ce roman généreux et puissant, c'est qu'il faut avoir le courage de chercher seul sa propre vérité, sans recours aux alibis de la violence grégaire. L'auteur met tout le poids de sa propre vie dans cette leçon.

Avec *La Désaccoutumance*, c'est aussi une leçon qu'apporte à sa manière Vítia Hessel qui donne là son second roman (2). Vítia Hessel avait publié d'abord *Le Temps des parents*, qui disait les désillusions d'une génération devant la génération suivante. Il est bien difficile décidément d'être, de notre temps, un bon père, une bonne mère. Nos enfants exigent de

Ouvrez, police !

CE pourrait être l'injonction adéquate appliquée au lecteur hésitant devant **Opération primevère** (1), le dernier roman de ces maîtres du suspense (si, si, le terme est correct depuis 1955) que sont Pierre Boileau et Thomas Narcejac.

Extrêmement dépouillé, ce thriller (non, non, il s'agit bien d'un mot anglais ; mais comment dire tout à la fois : « qui fait frémir d'angoisse du début à la fin » ?), riche en péripéties, fertile en rebondissements, nous permet de goûter à merveille à la fois au plaisir premier de se sentir pris dans une histoire dont il faudra attendre les toutes dernières pages pour connaître enfin la clef, et celui, second, plus élaboré, d'admirer la maîtrise de ces virtuoses du frisson qui ne laissent rien au hasard et agencent si bien leur récit que chaque mot

nous toujours plus, toujours mieux, et font peser sur nous le poids de leurs échecs. C'est donc écrasés par notre culpabilité que nous constatons leur inappétence à vivre, leur désintéret pour ce que nous leur proposons à admirer. Notre vie personnelle s'est-elle perdue en vains efforts, et notre jeunesse a-t-elle été flouée? Vítia Hessel posait la question avec une amertume et une délicatesse originales.

Cette fois, *La Désaccoutumance* évoque tout d'abord les efforts quotidiens d'une jeune femme qui veut se déshabituer de fumer. Sa bonne foi est entière et va jusqu'à un certain perfectionnisme puritain. Cette « désaccoutumance » pénible en évoque une autre : la perte d'un amour. « Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé » : privée de cigarette, Léda retrouve le goût d'un été de solitude à Paris, avec la découverte d'une passion qu'elle-même ne savait pas si vive. Son amant, Vincent, l'a quittée sans bruit, pendant son sommeil, et ne donne plus de nouvelle. Pendant de longs mois, elle apprend à ses dépens combien elle l'aimait. Il est trop tard. Elle n'a plus de goût à rien, et vit une vie absente, vide, sans joie ni projet.

Cette « désaccoutumance » de l'amour mène à la désaccoutumance de la vie. Et justement, pendant que Léda se prive de tabac et se souvient d'une autre privation, elle assiste à l'agonie discrète de son jardinier algérien, Ahmed, qui, atteint d'un mal secret, se laisse doucement dériver loin de tout ce qui était pour lui l'intérêt de vivre. Ahmed se « désaccoutume » de tout à la fois, et Léda observe, fascinée, ce détachement. Elle accompagnera Ahmed à l'hôpital : trop tard encore. Elle suivra son enterrement.

Josane Duranteau

(1) Carlo Suarès, *Les Abris mensongers*. Laffont, 452 p., 34 F.

(2) Vítia Hessel, *La Désaccoutumance*. Mercure de France, 296 p., 28 F.

compte, que ce soit en ce qui concerne la progression implacable de l'action, ou l'enchevêtrement de l'intrigue, ou la remarque, l'analyse, le portrait furtifs, quand ce n'est pas — comme ici — la description en filigrane d'un monde fou et délirant : celui de l'auto et de l'auto route.

L'histoire et le style sont si parfaits qu'on n'y sent plus la marque du travail si l'on y discerne bien toujours celle du talent. Et pourtant tout cela est le fruit d'une construction minutieusement élaborée. D'un agencement qui se perfectionne sans cesse. Ce qui fait que, parodiant Boileau (l'autre !), on pourrait dire : « Policez-le sans cesse et le repolicez ! ».

P.F.

(1) Denoël, 1973, 216 p., 18 F.



De gauche à droite : Alain Cuny, Bata Zivojinovic, Pavle Vujisic dans « Le Maître et Marguerite »

Cinéma

Un curieux diable

Il s'agit ici d'un film tout à fait exceptionnel, que je ne saurais guère comparer — par son originalité et sa densité philosophique — qu'à un *Andréi Roublev*, par exemple (bien qu'il s'en sépare, par le cadre et le thème, de façon radicale). Le réalisateur yougoslave Alexandre Petrovic s'est inspiré librement, pour en concevoir le scénario, de l'énorme roman russe de Boulgakov qui porte le même titre : il a taillé, élagué, choisi, et parfois ajouté (pour enrichir le personnage central, l'écrivain soviétique Maxoudov) des détails autobiographiques empruntés à d'autres romans du même Boulgakov. Celui-ci, bien que relativement protégé par Staline, s'est heurté à l'hostilité de l'Union des écrivains ; aucune de ses œuvres n'a été publiée ni jouée après l'interdiction de fait de sa pièce *La Garde blanche* ; mais il a pu continuer à travailler comme metteur en scène de théâtre jusqu'à sa mort en 1940.

Une mésaventure analogue atteint le héros du film, Maxoudov. Nous sommes à Moscou, vers 1925-1930 ; les répétitions de sa pièce, *Ponce Pilate*, sont interrompues sur l'intervention de l'Union des écrivains athées, scandalisée de voir mettre en scène le Christ qui n'a pas d'existence officielle aux yeux des matérialistes, et à qui Maxoudov a prêté des répliques comme : « Tout pouvoir est une violence exercée sur les gens. Un jour viendra où il n'y aura plus de pouvoir, plus de César, et l'homme entrera dans le règne de la vérité. » Sous une dictature qui est en principe celle du prolétariat et en fait celle de Staline, ce ne sont pas des choses à dire.

En dépit de son renom (on l'appelle « le Maître »), Maxoudov est assailli de tracasseries de tout ordre par des écrivains mineurs et jaloux, sous la conduite du ministre de la Culture, un nommé Berlioz. La succession Kafkaenne de ces tentatives de baillonnement est le côté tragique du

film : il trouvera son point culminant lorsque l'irréductible Maxoudov sera interné dans un asile psychiatrique (étrange prémonition de Boulgakov qui avait prévu, dès 1935, les méthodes aujourd'hui en usage dans son pays). Mais le côté comique, fantastique et poétique du *Maître et Marguerite* apparaît dans les personnages qui prendront sa défense : Marguerite, la femme d'un haut fonctionnaire de la police, chargée sans doute de l'espionner, et qui — amour ou pitié ? ou les deux à la fois ? — prend son parti, et se compromet bravement pour tenter de le sauver ; et surtout un certain professeur Woland, maître en magie noire, qu'on voit apparaître escorté de deux acolytes, clochards menaçants, et d'un énorme chat noir. Nous ne tardons pas à apprendre que c'est, en fait, Satan qui est venu remettre un peu d'ordre dans les sottises et les injustices dont nous étions témoins. Il se porte garant de l'authenticité de la pièce de Maxoudov, exécute sans scrupule Berlioz après avoir prédit sa mort, punit férocelement les divers bourreaux du dramaturge, et finit par ridiculiser tous les matérialistes au cours d'une grande séance de magie noire qui est un des clous du film.

Curieux diable, en vérité, qui, selon Petrovic (et Boulgakov), incarne la liberté, veut prouver que le bien existe ; qui est à la fois (Petrovic dixit) un assassin et un exterminateur du modèle stalinien, mais aussi un ami des hommes, constatant volontiers que « parfois la miséricorde touche le cœur des gens ordinaires » ; dur aux criminels et surtout aux imbéciles, mais servant à Dieu de porte-parole auprès des « purs » (car c'est lui qui, à la fin, au moment où Maxoudov va mourir, lui dit « Vous n'avez pas encore droit à la lumière, mais la paix vous sera donnée ») ; défenseur enfin du surnaturel, du métaphysique, et faisant sur ce point encore

cause commune avec Dieu.

On comprend qu'un tel personnage donne à Petrovic le droit d'affirmer son goût de l'humour, qu'il ne sépare pas de l'amour de la vie ; et son goût du fantastique, qu'il recherche d'ailleurs, autant qu'il le peut, dans les aspects insolites ou étranges de la réalité quotidienne. De là le remplacement de l'homme-chat du roman de Boulgakov (un monstre du genre de celui qu'incarnait Jean Marais dans *La Belle et la bête*) par un vrai chat, mais qui donne parfois le frisson (et qui est le prétexte à une chanson — authentiquement tirée du folklore des années 1930 — qui, à travers un chat féroce et moustachu, s'en prenait à Staline !). On comprend aussi que Petrovic aime à mettre l'accent sur ce qu'il appelle le « cinéma de poésie » : son film en est baigné, qu'il s'agisse de ces longs travellings dans les rues de Moscou sous la neige (en fait à Subotica, au nord de la Yougoslavie, au bord de la frontière hongroise), de ces gros plans admirables du visage de Mimsy Farmer (Marguerite) ou d'Alain Cuny (Woland), de ces reconstitutions attendries de costumes, d'accessoires, d'intérieurs des années 1920-1930, de ce choix de lumières rosées comme il en est donné par le soleil d'hiver, bref de toute une atmosphère qui entoure et confirme le mot de Maxoudov, au début du film : « Je crois à l'irrationnel, à la puissance bénéfique du désordre. » Il y a certaine façon de peindre la bureaucratie, la médiocrité, la bassesse, qui la détruit en la transfigurant.

Un tel film d'ailleurs — comme l'œuvre originale dont il a fraternellement retrouvé la chaleur et l'inspiration — porte en lui l'héritage de toute une tradition slave, dont les grands romanciers russes ont été les témoins. Cette dénonciation du pouvoir, malédiction et contrainte des hommes, qui enchaîne autant celui qui l'exerce que celui qui le subit, elle est déjà dans Tolstoï, dans la conclusion de *Guerre et Paix*. Ce Christ étrange qui paraît dans le *Ponce Pilate* de Maxoudov, illuminé et naïf comme un innocent de village, nous le reconnaissons : il s'appelait le prince Mnichkine dans Dostoïevsky et Platon Karataïev dans Tolstoï. Et cette tendresse pour les humbles, cette pitié pour les justes opprimés, elle remonte aux *Ames mortes* et au *Manteau* de Gogol (nous sortons tous du *Manteau* de Gogol, disait Dostoïevsky).

Certes, *Le Maître et Marguerite* pourrait se passer de semblables patronages : il vit, par lui-même, d'une vie assez éclatante et assez colorée. Je ne les rappelle que pour souligner mieux une part de son authenticité et de son enracinement : et c'est Petrovic lui-même qui souligne le long héritage de soucis métaphysiques — hantises de l'âme russe, au même titre que les rapports du pouvoir et de la liberté, de la morale et de l'amour du prochain — qu'il a découvert, et tenté d'exprimer, dans l'œuvre de Boulgakov.

Encore une fois, c'est un film exceptionnel ; et je crois, tout compte fait, que son plus étonnant mérite réside dans l'équilibre qu'il maintient entre le fantastique, la philosophie et une humanité toute proche, toute chaude, qui franchit la barrière des langues et nous touche au cœur.

Etienne Fuzellier

Théâtre

Sa Majesté Scapin

De gauche à droite : Yves Pignot, Claire Vernet et Alain Pralon dans « Les Fourberies de Scapin » (photo de répétition)

DÉCIDÉMENT j'adore *Les Fourberies de Scapin*. Je sais bien qu'à ce Molière-là, les doctes font la fine bouche et qu'il est de bon ton de préférer ce qui peut faire pleurer ou méditer sous l'apparent et superficiel comique.

Je me demande parfois comment il se fait que Molière a pu rester vivant sous tant de gloses. Il est vrai que, n'ayant pratiquement jamais parlé de lui ni de son art du théâtre ni de sa « philosophie » et n'ayant d'autre part laissé de sa vie que des témoignages contradictoires et de seconde main, il a permis toutes les interprétations sur son œuvre et sur sa personne.

Mais quand une troupe de comédiens décide de jouer le jeu, c'est-à-dire de traiter les comédies de Molière en comédies, et pour peu que cette troupe ait un peu de talent, le miracle se produit et la pièce nous apparaît comme écrite aujourd'hui pour des spectateurs d'aujourd'hui.

Ce miracle, non, cet aboutissement logique, deux preuves en ont encore été données avec deux *Scapin*, celui qu'a présenté du 19 octobre au 4 novembre le Théâtre populaire de Reims et celui que vient de « reprendre » la Comédie-Française. Deux *Scapin* qui, à première vue, ne se ressemblent pas du tout, sauf qu'ils sont tous les deux des *Scapin*.

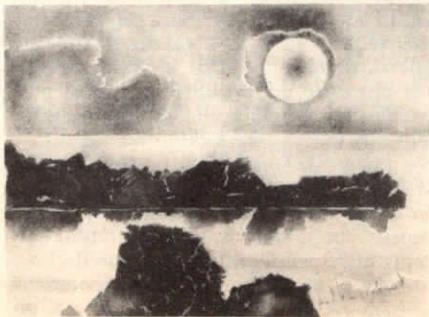
Celui de Reims, mis en scène par Jacques Weber, se joue sur une plage (de vrai sable) où, derrière des filets tendus pour sécher, sont entassés des objets et des meubles hétéroclites — un vrai campement des « bohémiens » Scapin et Sylvestre —, où les vieillards viendront bavarder en chaises à porteur, où l'un d'eux se fera servir à dîner par Scapin... Pourquoi pas ? La comédie exige le grand air, l'espace, le soleil. Dans ce décor à la fois très harmonieux et très baroque, aussi agréable à l'œil qu'inattendu (de Dominique Rebourgeon), Scapin peut à sa guise gambader ou

Exposition

André Marchand

Galerie St-Germain, 206, bd St-Germain, Paris 6e jusqu'à fin novembre

Océan translucide



L'ART d'André Marchand a parfois pris le détour de l'abstraction mais ce fut toujours une abstraction qui respirait avec un souffle naturel et non qui s'enfermait dans une soufflerie d'idées vagues. La nature est, pour lui, un spectacle qui devient une pensée. Il fait alliance de poésie avec elle. Il y a de l'obscur dans toute poésie. Il y en a peu dans les aquarelles qu'il expose ici. Il y a même une étrange lumière, une lumière qui prend son vol au moment où l'on s'y attend le moins, le jour comme la nuit.

Pour traduire cet envol lumineux, l'eau, l'eau de source exactement, se révèle, ici, comme le médium le plus impartial, le plus exact.

Il y a longtemps que l'aquarelle n'est plus une technique mineure avec quoi on prend des notes rapides sur le motif. Les peintres anglais, Bonington en particulier, contribuèrent à lui donner ses lettres de noblesse au début du XIXe siècle. Delacroix et les Romantiques l'utilisèrent avec bonheur. Plus près de nous Cézanne, les Cubistes, Dufy, Chagall, Paul Klee, — surtout Paul Klee —, y trouvèrent, chacun selon ses méthodes, un accomplissement exemplaire. Pour le grand public, cepen-



flemmarder, transformer son « explication » avec Léandre en pseudo-bagarre et en duel — celui-ci étonnamment réglé, mais ceci devient une spécialité de la compagnie qu'anime Robert Hossein — sans que la pièce y perde son mouvement et son sel.

Les interprètes sont jeunes (un peu trop peut-être pour les vieillards, mais c'est aussi une forme du jeu) et, en tout cas, pleins de joie. Patrick Chesnais (Scapin) a toute la désinvolture qui convient et une vivacité d'autant plus surprenante qu'elle se cache sous une fausse nonchalance.

On s'amuse beaucoup aussi (spectateurs et acteurs) à Paris. Sous le prétexte (?) que, l'an dernier, la Comédie-Française a dû se réfugier sous un chapiteau, Jacques Echantillon y avait monté *Les Fourberies* en spectacle de cirque. Sur la scène de la rue de Richelieu il a reconstruit la piste ronde en bois peint en blanc, des bandes de toiles bleues qui figurent le toit du cir-

que, des guirlandes de lampes électriques, des agrès divers... et introduit quatre clowns blancs, acrobates et valets de piste.

Encore une fois, pourquoi pas ? N'est-ce pas ce qu'avait fait Peter Brook pour *Le Songe d'une nuit d'été* ? Il est possible que Jacques Echantillon se soit souvenu de ce précédent — quelques-uns de ses jeux de scène semblent bien repris de ceux de Peter Brook —, mais il se peut aussi qu'il ait voulu simplement une transposition systématique des scènes d'une comédie en numéros (ou parodies de numéros) de cirque mais avec une invention extraordinaire dont la réussite est sans défaut. Je n'en citerai qu'un exemple, la scène où Sylvestre terrorise Argante pour le préparer à donner à Scapin l'argent dont a besoin Octave.

Le spadassin prévu par Molière est devenu un dompteur, une espèce de sauvage hirsute enveloppé d'une peau de bête qui contraint peu à peu un tigre à faire le

beau sur un tabouret. Argante et Géronte sont d'ailleurs déguisés en clowns, Scapin est une sorte de Lucky Luke tout d'orange vêtu, armé de deux pistolets à amorce qu'il fait tourner autour de ses index, Hyacinthe porte une robe de bal sans épaules, corsage blanc et jupe rose bonbon dégradé, les jeunes premiers ont de faux airs de Superman, avec leurs capes et leurs buffletteries de cuir noir à clous d'argent...

Sacrilège que ces costumes (de M. Pacé, auteur également du dispositif scénique) ? Non point, car c'est d'abord et surtout leur beauté ou leur drôlerie qui enchantent. Et de même pour la musique de scène où se mêlent les flonflons habituels du cirque, les romances qui furent à la mode, ou le leitmotiv de la bande sonore d'*Il était une fois dans l'Ouest*...

Quant à l'interprétation, on ne sait à qui donner les plus grandes éloges : aux rugissements d'Argante (René Camoin), aux jérémiades de Géronte (Georges Audoubert), au rire de Zerbinette (Paule Noëlle) à l'élégance de Léandre (Jean-Noël Sissia) et d'Octave (Richard Berry), à la voix perchée et aux mines de poupée-Betty Boop de Hyacinthe (Claire Vernet), aux ahurissements de Pierrot-Sylvestre (Yves Pignot) ou — à tout seigneur tout honneur — à la verve infatigable et à la séduction constante de Scapin (Alain Pralon) ?

Oui, décidément, j'aime bien *Les Fourberies de Scapin*. Et j'aime bien ceux qui les servent avec cette insolence, qui n'est qu'une fidélité suprême, parce que rire et faire rire, c'était quand même, vous vous en doutez, le propre de Molière et parce qu'aucune de ces broderies autour de son œuvre ne seraient possibles s'il n'y avait ce texte admirable, qui permet tout quand on reste fidèle à son esprit — dans tous les sens du terme.

Pierre-Bernard Marquet

dant, l'aquarelle demeure un peu en arrière des autres techniques. Avec André Marchand, elle est un langage pictural parfaitement agencé pour dire toutes choses définitives.

Il s'agit, dans cette exposition, de *Respirations marines* et le peintre nous offre le spectacle d'une nature tourmentée cependant exquise dans la simplicité et la diversité de sa flore mais située au grand large, c'est-à-dire toujours menacée. En cinquante-cinq tableaux de grandes ou de petites dimensions (les plus petits ayant le format d'une miniature — mais il s'agit vraiment de tableaux), André Marchand nous conte une longue églogue à la fois champêtre et maritime.

Belle-Ile-en-Mer a, depuis longtemps, attiré les artistes. Hier, c'étaient Monet, Matisse, Derain. Aujourd'hui Hélios y habite et y peint en la belle saison, qui n'est pas celle du tourisme. Depuis vingt ans, chaque année, Marchand vient respirer l'air de la mer à Belle-Ile et voilà qu'il nous livre le fin du fin de son expérience. Il y a, dans cette peinture, une sorte d'animation mystique de la réalité dans ce sens que l'artiste prend les choses comme elles sont et, par le jeu des lignes et des couleurs, leur

donne une autre vie, un au-delà dans l'im-médiat, une manière de se réinventer. L'amour de l'art et l'amour de la nature y sont en parfaite harmonie.

En regardant les aquarelles d'André Marchand je pensais à ces vers de Victor-Hugo, dont on connaît les préoccupations occultistes et, pour qui, « chaque créature est toute la création » :

Et la petite fleur au-dessus du vieux mur

Regardait fixement dans l'éternel azur

Le grand astre épanchant sa lumière immortelle

— Et moi j'ai des rayons aussi, lui disait-elle.

Ce n'est évidemment pas la petite fleur au-dessus du vieux mur que peint André Marchand mais c'est tout ce qui respire au soleil, qui se balance au vent ou se repose et médite. Il n'est qu'à prendre les titres de ses tableaux. D'abord l'Océan, tantôt lumineux, tantôt noir. Il s'éveille, il s'endort. Il est de jade ou d'émeraude, il est translucide, il est sévère, il se prépare. Et c'est la tempête aux pointes rocheuses de l'île, sur les falaises de Donnant. Puis c'est le silence du matin après la tempête. Alors

la méditation du peintre se porte sur la végétation terrestre et maritime. A travers les déchirures des ajoncs, les rayons du soleil s'agitent dans le secret des vallons. Quand la nuit est vécue, la lumière de la lune dans les fougères sonne le rassemblement des korrigans. Le vent chante, à travers les plantes rudes et drues de la falaise, des refrains de fantômes et la falaise est dévorée. Les goélands planent, la mer est basse...

Ainsi Marchand, en des couleurs limpides, peint une sorte de tragi-comédie dont les nuages ont été les premiers spectateurs et qu'il transpose en termes d'art pour notre grand plaisir.

Il est rare qu'un peintre, aujourd'hui, nous donne à voir la nature avec une aussi vraie liberté et avec une telle aisance. C'est sans doute qu'il possède un métier accompli. Cela lui permet d'égaliser les chances de l'esprit et de la matière, de donner de la légèreté aux formes rigides comme de donner une forme à la plus primesautière des apparitions, de faire participer le moindre caillou, la moindre touffe d'herbe, au grand jeu des métamorphoses.

Jacques Baron



« A l'école, on travaille pour pouvoir faire plus tard
le métier que l'on voudra »

Lors du précédent dossier, nous avons évoqué ce métier étrange, le premier de tous à vrai dire :
« Le métier d'écolier »

Six cents enfants (de 6 à 11 ans) et leurs parents
y jugeaient l'école d'une manière assez favorable.

Ce qui n'impliquait pas pour autant que ces derniers niaient
l'existence de problèmes réels et sérieux au sein du milieu scolaire.
Au point même de souhaiter voir s'y développer d'importantes modifications
qui le rendraient encore plus adapté à la cellule familiale.

De l'école au métier

Voici aujourd'hui d'autres extraits de cette longue enquête
— menée, rappelons-le, par la Compagnie internationale de consultation « Education et Marketing » :
cette fois, ce sont les souhaits de ces parents d'élèves

(ce n'est pas une surprise, mais c'est sans doute une contre-expertise).

Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, ce sont les parents qui sont
le plus favorables à l'école qui souhaitent le plus un changement
et leur niveau socio-professionnel ne manque pas d'avoir
une influence déterminante sur les modifications souhaitées.

Quant aux enfants, cette même enquête nous permet de constater la surprenante majorité de ceux
qui ont déjà en tête ce qu'ils veulent faire plus tard (76 % de l'échantillon retenu).

Il est vrai que l'avenir est difficile à imaginer
et que le métier que les enfants de 6 à 11 ans aimeraient faire
ressemble souvent au vert paradis des idées utopiques.

N'empêche, l'enseignement et les métiers « de santé » viennent largement en tête
du « hit-parade » de l'avenir scolaire : « Les enfants de cet âge, dit le rapport, se sentent
directement concernés par ces deux professions alors que les autres font partie d'un univers adulte
qui n'est pas encore à leur portée. »

Sans commentaire : en attendant toutefois celui de nos lecteurs...

Modifications que les parents apporteraient à l'école

Analyse selon le sexe

	Garçons	Filles	Total
Développer le sport	84	75	159
Effectifs plus réduits	20	16	36
Horaires mieux adaptés	20	14	34
Développer les arts	16	15	31
Développer les méthodes actives	13	14	27
Prise de conscience profess. des maîtres	12	11	23
Davantage de discipline	13	9	22
Davantage de matériel (TV-disques-locaux)	7	13	20
Développer les activités de loisirs	10	10	20
Supprimer les maths modernes	8	11	19
Améliorer les rapports maîtres-élèves	10	9	19
Davantage de français	5	13	18

Ce premier tableau présente, d'une manière générale, l'ensemble des améliorations le plus souvent souhaitées.

On constate que le sport arrive largement en tête (159). Les parents souhaitent donc d'une manière très vive le développement de l'éducation physique à l'école et l'application du tiers temps pédagogique. Le reste du tableau parle de lui-même : tous les problèmes de la pédagogie actuelle s'y retrouvent.

En ce qui concerne la variable « sexe », on s'aperçoit qu'il n'y a pas de différence significative entre les deux sexes. L'enseignement étant le même pour tous, les souhaits des parents restent identiques pour garçons et filles.

Analyse selon l'âge

	6-7	7-8	8-9	9-10	10-11	Total
Développer le sport	91	23	47	31	27	159
Effectifs plus réduits	8	7	10	2	9	36
Horaires mieux adaptés	4	11	7	5	7	34
Développer les arts	3	6	5	11	6	31
Développer les méthodes actives	4	3	5	7	8	27
Prise de consciences profess. des maîtres	1	4	7	6	5	23
Davantage de discipline	2	3	4	6	7	22
Davantage de matériel (TV-disques-locaux)	4	6	2	2	6	20
Développer les activités de loisirs	8	1	5	6	-	20
Supprimer les maths modernes	2	7	4	4	2	19
Améliorer les rapports maîtres-élèves	4	5	5	3	2	19
Davantage de français	3	2	2	8	3	18

On ne peut pas noter, ici non plus, une grande différence entre les résultats selon l'âge des enfants considérés.

Il faut simplement souligner : la très forte demande de sport pour les enfants de 8 et 9 ans (47), l'augmentation du souhait « Davantage de discipline » avec l'âge ; la différence entre 6 et 10 ans pour « Développer les activités de loisirs » (s'il y a une très forte demande à 6-7 ans (8), elle est inexistante à 10-11 ans : les parents ne trouvent pas la nécessité des loisirs à l'école en CM2 ou en sixième).

La variable « âge » n'a donc pas une telle importance sur les modifications que les parents apporteraient à l'école.

Analyse selon la catégorie socio-professionnelle

	Exploitants Salariés agricoles	Patrons Industr. Commerç.	Prof. lib. Cadres sup	Cadres moyens	Employés	Ouvriers Personnel service
Développer le sport	8	19	41	38	25	15
Effectifs plus réduits	2	3	9	7	7	7
Horaires mieux adaptés	-	3	10	12	7	1
Développer les arts	-	3	9	8	7	3
Développer les méthodes actives	-	2	9	8	4	4
Prise de conscience prof. des maîtres	1	4	1	6	5	4
Davantage de discipline	2	4	4	4	2	4
Davantage de mat. (TV-disques-loc.)	1	2	6	6	4	1
Développer les activités de loisirs	-	1	10	5	2	1
Supprimer les maths modernes	3	1	2	4	3	5
Améliorer les rapports maîtres-élèves	2	1	6	3	3	2
Davantage de français	1	2	2	3	5	5
	20	45	109	104	74	52

Les résultats ici sont plus significatifs. On peut tout d'abord constater la forte proportion de modifications souhaitées par les catégories les plus élevées de la hiérarchie des professions : professions libérales (109), cadres moyens (104). Ces deux catégories sont plus portées à souhaiter des modifications que leurs subalternes.

En ce qui concerne les différentes modifications souhaitées, on peut aussi noter l'importance de la catégorie socio-professionnelle :

- les activités comme l'art, les méthodes actives, les loisirs, sont de plus en plus souhaitées au fur et à mesure que l'on avance dans l'échelle sociale ;
- les problèmes des horaires et du matériel audiovisuel ne semblent pas être ceux de la catégorie « Exploitants-Salariés agricoles » ni de celle « Ouvriers-Personnel de service ». Ils préoccupent relativement plus les catégories supérieures. Dans l'ensemble on peut dire que le niveau socio-professionnel des parents a une importance sur les modifications souhaitées.

Analyse selon le type d'école fréquentée

	École maternelle	École primaire	CES - CEG Lycée
Développer le sport	14	135	10
Effectifs plus réduits	5	30	1
Horaires mieux adaptés	3	27	-
Développer les arts	1	28	2
Développer les méthodes actives	3	21	3
Prise de conscience prof. des maîtres	2	20	1
Davantage de discipline	1	21	-
Davantage de matériel (TV-disques-locaux)	2	17	1
Développer les activités de loisirs	-	17	3
Supprimer les maths modernes	2	17	-
Améliorer les rapports maîtres-élèves	5	12	1
Davantage de français	1	16	1
	39	361	23

Nous avons regroupé ici les résultats en fonction des trois grandes étapes de la scolarité d'un enfant de 6 à 11 ans.

Les résultats sont frappants : il y a une majorité écrasante de modifications souhaitées à l'école primaire (lieu où se passe presque toute la scolarité entre 6 et 11 ans).

Ces résultats sont très significatifs et vont rejoindre les conclusions qu'on a pu tirer des précédents tableaux. On peut simplement ajouter que toutes les modifications souhaitées concernent essentiellement le primaire : les problèmes des effectifs, des horaires, du matériel et locaux, des mathématiques modernes, touchent de très près l'école primaire ; par contre la maternelle, les CES, CEG ou lycées ne sont pas confrontés avec ce genre de problèmes. La majorité des proportions que l'on retrouve pour l'école primaire s'explique donc aisément.

Analyse selon l'attitude générale des parents

	Très défav.	Défavo- rables	Peu fav.	Indif- férents	Assez fav.	Favo- rables	Très fav.
Développer le sport	2	3	5	5	34	68	34
Effectifs plus réduits	2	2	3	1	6	8	2
Horaires mieux adaptés	2	2	3	1	3	13	7
Développer les arts	-	-	1	3	5	12	8
Développer les méthodes actives	1	1	-	-	7	9	8
Prise de conscience prof. des maîtres	1	5	1	-	8	3	3
Davantage de discipline	1	2	2	1	2	7	5
Davantage de matér. (TV-disques-locaux)	-	1	-	-	6	7	5
Développer les activités de loisirs	2	-	1	1	2	7	5
Supprimer les maths modernes	-	1	1	2	3	6	3
Améliorer les rapports maîtres-élèves	4	2	2	-	-	7	4
Davantage de français	-	-	-	1	5	8	3
	15	19	19	15	85	153	85

Dans l'ensemble, tous les parents, quelle que soit leur attitude vis-à-vis de l'école, souhaitent lui apporter des modifications. Mais les parents favorables à l'école sont plus enclins à en vouloir plus (323) que les parents défavorables à l'école (53) : différence très significative.

D'autre part c'est encore l'attitude « favorable » qui l'emporte sur les autres (153) : les parents qui ont adopté cette attitude sont aussi ceux qui souhaitent le plus ces modifications.

La différence entre les deux types d'attitudes est aussi très significative quand on considère les changements à apporter (Exemple : pour le sport, 136 (attitudes favorables) contre 10 (attitudes défavorables)).

Donc, contrairement à ce que l'on aurait pu croire, ce sont les parents qui sont le plus favorables à l'école qui souhaitent davantage de modifications.

Ces différents tableaux montrent que les parents souhaitent que l'école « bouge », qu'elle change en s'adaptant aux besoins et possibilités de chaque enfant. Ils prouvent aussi que les souhaits des parents varient beaucoup plus en fonction de leur catégorie socio-professionnelle et de la classe fréquentée par l'enfant qu'en fonction de l'âge et du sexe de celui-ci. Leur attitude vis-à-vis de l'école intervient aussi énormément dans leurs souhaits. Même si cette attitude est favorable dans l'ensemble, elle ne les empêche pas de critiquer le système scolaire et de vouloir de sérieux changements.

L'école et le choix des métiers

Une des raisons du travail scolaire évoquée par les enfants concerne l'avenir :
 « On travaille pour pouvoir faire plus tard le métier que l'on voudra » (l'éducation du 15-11-73).
 Mais on peut se demander si l'élève est aussi conscient qu'il le prétend
 des perspectives d'avenir que lui assure son travail scolaire. L'avenir, notion si angoissante,
 demeure-t-il une échéance suffisamment proche pour stimuler son effort ?

Les enfants savent déjà ce qu'ils veulent faire

Selon leur sexe

	Garçons	Filles	Total	Pourcentage
Sans réponse	31	32	63	10,5%
Ne sait pas, hésite	35	37	72	13,5%
Sait	231	224	455	76%
	307	293	600	100%

Selon leur âge

	6-7	7-8	8-9	9-10	10-11	Total
Sait ce qu'il veut faire plus tard	93	92	101	91	78	455

D'une manière générale, l'enfant de 6 à 11 ans sait déjà le métier qu'il aimerait faire plus tard, même si c'est une utopie. Il n'y a absolument aucune différence entre garçons et filles. Les deux sexes connaissent aussi bien l'un que l'autre le métier qu'il exercera plus tard. On ne note pas non plus une différence très significative entre les tranches d'âge. Mais il semble aussi qu'il y ait une légère baisse des résultats à 10-11 ans (78) par rapport à ceux des âges précédents : penserait-on moins à l'avenir à cet âge ? L'étude de motivation des enfants de 6 à 11 ans nous a fait constater que, vers 10-11 ans, l'enfant devient plus réaliste ; il aborde les choses d'une manière plus consciente et moins imaginaire. C'est donc ce qui confirme les résultats obtenus pour cette tranche d'âge : l'enfant de 10-11 ans aborde l'aspect immédiatement rentable de son métier d'écolier (il recherche des satisfactions immédiates) au lieu de préjuger d'un métier difficile à imaginer.

D'abord l'enseignement...

Catégories de métiers	Garçons	Filles	Garçons et filles					Total	%
			6-7	7-8	8-9	9-10	10-11		
Enseignement	27	115	20	30	33	28	31	142	22,5 %
Artisanat	45	16	13	17	14	12	5	61	10 %
Commerce	18	45	11	17	10	10	15	63	10 %
Métiers artistiques, Agriculture	38	29	17	13	19	9	8	67	10,5 %
Métiers « santé »	64	56	15	19	22	29	35	120	19 %
Profes. libérales, cadres	30	-	3	2	5	10	10	30	5 %
Militaires, religion	18	-	9	6	1	2	-	18	3 %
Métiers féminins et beauté	3	38	11	2	10	8	10	41	6,5 %
Métiers aventure, action	45	3	9	6	14	9	10	48	7,5 %
Métiers « sport »	28	11	13	8	5	8	5	39	6 %
	316	313	121	120	133	125	130	629	100 %

Pour chaque sexe les résultats sont très différents selon le métier considéré. Les filles de 6 à 11 ans sont attirées par certaines catégories de métier (enseignement, commerce, métiers féminins et de beauté) alors que les garçons ont nettement d'autres aspirations (artisanat, professions libérales, militaires, religion, métiers « d'aventure », action et sport). Peu de différence au contraire pour les métiers artistiques, agricoles et « de santé ». Pour certains métiers (artistiques, agricoles, sport, militaires, religion) l'intérêt décroît avec l'âge ; pour d'autres (santé, professions libérales, cadres) il croît au contraire avec l'âge.

Entre 6 et 8 ans, l'enfant se réfugie volontiers dans l'imaginaire pour échafauder toutes sortes de projets. Par contre, à partir de 9 ans, il devient plus réaliste et commence à estimer ses possibilités actuelles et futures à leur juste valeur.

Deux professions viennent nettement en tête : l'enseignement (142 - 22,5 %) et les métiers de « santé » (120 - 19 %). Il semble qu'il y ait là une influence du milieu scolaire, et les enfants se sentent concernés directement par ces deux professions alors que les autres font partie d'un univers adulte qui n'est pas encore à leur portée.

Pour l'enseignement les métiers touchant directement la situation scolaire que l'enfant vit quotidiennement (instituteur et professeur) obtiennent une très forte majorité (90 et 23, soit 79 % de la catégorie enseignement). Mais on constate des différences très significatives entre garçons et filles.

Enseignement	Garçons	Filles	Total
Instituteur	12	78	90
Directeur d'école	-	4	11
Professeur de gym., musique, dessin	7	4	11
Professeur	8	15	23
Educatrice d'enfants handicapés	-	2	2
Puéricultrice, jardinière d'enfants	-	13	13
Bibliothécaire, autres enseignements	-	2	2
	27	115	142

Métiers « de santé »	Garçons	Filles	Total
Médecin-docteur	24	6	30
Kinésithérapeute	1	-	1
Chirurgien	3	2	5
Infirmière - Sage-femme	1	34	35
Pharmacien - Préparateur en pharmacie	1	5	6
Recherche	3	-	3
Vétérinaire - Zoologie	30	7	2
Autres «santé»	1	2	3

Pour les métiers « de santé », l'influence du milieu scolaire est certainement moindre mais elle peut exister dans la mesure où différents personnages de ces professions (médecin, infirmière, pharmacien, vétérinaire) apparaissent dans les livres de classe et dans la vie scolaire des enfants.

D'autre part l'enfant a aussi l'occasion de faire de l'anatomie, de la biologie, de la zoologie. A l'école tout ceci le passionne et l'attire au point qu'il y pense déjà pour l'avenir (89 % veulent être médecins, chirurgiens ou vétérinaires). Les garçons préfèrent de beaucoup ces professions. Les différences entre les deux sexes sont très significatives.

Les parents considèrent avec réalisme l'avenir de leurs enfants

Opinions des parents sur le métier futur de leurs enfants	Garçons	Filles	Total	%
Cite un métier	56	81	137	23 %
Renvoie au choix de l'enfant ..	224	186	410	68 %
Sans réponse	27	26	53	9 %
	307	293	600	100

Une forte proportion des parents (410 - 68 %) ne se prononce pas directement : « Il fera ce qui lui plaira, ce qui l'épanouira, ce pour quoi il est doué » ou « Il a le temps d'y penser ».

Fuite du problème, ou manière plus adulte, plus réaliste, de voir l'avenir, ou encore attitude neutre et crainte de voir tous leurs espoirs tomber à l'eau.

Influence du niveau socio-professionnel

	Catégories socio-professionnelles							Totaux
	1	2	3	4	5	6	7	
Catégories de métiers souhaités par les enfants								
Enseignement	2	12	27	31	36	17	16	142
Artisanat	1	7	10	10	15	16	2	61
Commerce	2	3	15	11	17	11	4	63
Métiers artistiques, agriculture ..	4	5	20	18	8	7	5	120
Métiers santé	4	15	40	27	23	6	5	120
Prof. libérales, cadres	2	2	10	6	6	1	3	30
Militaires, religion	1	1	6	5	1	3	1	18
Métiers féminins, beauté ..	-	8	7	6	5	10	5	41
Métiers aventure, action ..	2	5	9	9	10	4	9	48
Métiers sport	-	2	7	12	7	9	2	39
	18	60	151	135	128	84	52	629
Catégories de métiers souhaités par les parents								
Enseignement	1	3	15	18	18	15	7	77
Artisanat	2	1	-	-	8	7	3	21
Commerce	1	-	2	3	6	5	2	19
Métiers artistiques, agriculture ..	2	4	4	7	4	3	2	26
Métiers santé	1	9	17	12	15	1	5	60
Prof. libérales, cadres	-	4	14	12	4	7	4	45
Militaires, religion	-	4	1	2	4	2	2	15
Métiers féminins, beauté ..	1	1	1	1	3	2	-	9
Métiers aventure, action ..	-	-	-	-	-	2	1	3
Métiers sport	-	-	-	1	-	1	-	2
	8	26	54	56	62	35	26	277

L'étude des métiers souhaités par les parents et par les enfants, en tenant compte de la catégorie socio-professionnelle à laquelle ils appartiennent, permet d'estimer l'influence que peut avoir la famille sur les aspirations professionnelles des enfants et des parents. Les parents envisagent des métiers dits « sérieux », qui donneraient à l'enfant une bonne position sociale et même financière. Les enfants, au contraire, recherchent des professions correspondant à leurs aspirations du moment.

On doit tout d'abord constater dans les deux tableaux que les proportions les plus fortes se retrouvent dans les catégories d'un niveau socio-professionnel élevé. On peut donc supposer que, plus le niveau s'élève, plus les parents et les enfants envisagent à longue échéance des perspectives d'avenir.

D'autre part, il est clair que certaines professions obtiennent les faveurs de certains milieux socio-professionnels au détriment des autres. L'enseignement, les métiers « de santé », les professions libérales et cadres sont très fortement souhaités par les catégories 2, 3, 4 et 5 : parents comme enfants d'un niveau élevé recherchent des métiers correspondant à leur niveau culturel.

Ces résultats sont donc très significatifs. Ils dénotent l'influence de la variable niveau socio-professionnel des parents sur le choix de ceux-ci concernant le métier futur des enfants. Mais, comme on a pu le remarquer, l'influence familiale ne va pas à l'opposé de l'influence scolaire. Comme ailleurs, ces deux influences se rejoignent et se complètent pour guider motivations et comportement de l'enfant.

Document présenté par Jean-Paul Gibiat

1 : Exploitants et salariés agricoles ; 2 : Patrons, industriels et commerçants ; 3 : Professions libérales, cadres supérieurs ; 4 : Cadres moyens ; 5 : Ouvriers, personnels de service ; 6 : Autres.

UNE GRANDE ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE ET D'INFORMATIQUE

offre toutes ces garanties d'avenir
depuis plus de cinquante ans



● DÉBOUCHÉS

A assuré depuis sa fondation la formation d'opérateurs et de techniciens que l'on retrouve en nombre important et souvent à des postes de direction dans l'Industrie et dans des organismes officiels tels que les ministères de l'Air, du Travail, de la Marine, de l'Intérieur, le Commissariat à l'Energie Atomique ou dans les entreprises nationalisées. Ces anciens élèves sont spécialistes de la construction, de la mise au point, du dépannage, des recherches de laboratoires de la Radio, du Radar, de la Télévision, de l'Energie Nucléaire, et de l'Astronautique.

● FORMATIONS ET DIPLOMES

Enseignement Général de la 6^e à la 1^{re} (Maths et Sciences), Technicien de Dépannage, Electronicien (B.E.P.), Agent Technique Electronicien (Bac-B.T.S.), Cours Supérieur (préparation à la carrière d'Ingénieur). Carrière d'Officier Radio de la Marine Marchande, Cours élémentaire et professionnel de transistors, Baccalauréat et C.A.P. d'INFORMATICIEN, PROGRAMMEUR, Dessinateur Industriel, Télévision en couleurs.

● CONDITIONS D'ADMISSION

Variables suivant les niveaux (de la 6^e au baccalauréat) et les diplômes préparés, elles se déterminent suivant le degré d'instruction générale de l'élève.

● DURÉES DES ÉTUDES

Elles dépendent des connaissances générales et de la carrière envisagée; elles peuvent s'étendre sur 2 à 5 ans suivant le cas.

● RÉGIME DES ÉTUDES

COURS DU JOUR : Externat-Internat.
Sécurité Sociale Etudiante à certaines classes de Technicien Supérieur.

COURS PAR CORRESPONDANCE

● BOURSES

Bourses Nationales - Bourses d'Enseignement Supérieur - Bourses Taxe d'Apprentissage.

● RÉFÉRENCES

Commissariat à l'Energie Atomique
Ministère de l'Intérieur (Télécommunications)
Ministère des Forces Armées (Air-Terre-Mer)
Thomson-CSF, Alcatel,
L.M.T., C.I.L.

Compagnie Générale de Géophysique
Compagnie Air-France
Les Expéditions Polaires Françaises
Philips, etc. nous confient des élèves et
recherchent nos techniciens.

● PLACEMENT

Bureau de placement de l'Amicale des Anciens de l'Ecole, reconnu par le Ministère du Travail.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, DEMANDER LE GUIDE DES CARRIÈRES N° 321 ED

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

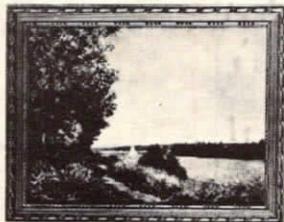
Cours du jour reconnus par l'État

12, RUE DE LA LUNE, PARIS 2^e • TÉL : 236.78.87 +
Établissement privé

un décor... ... un tableau véritables reproductions SUR TOILE

30 F l'un • 100 F les 4

(FORMAT 21 × 30 cm)



A - SISLEY - *Bord de Seine*
21 × 30 - 40 × 50



B - BRUEGHEL - *Repas de noce*
21 × 30 - 40 × 50



C - J. LAURENT - *Enfant à la larme*
21 × 30 - 40 × 50



D - J. LAURENT - *Isabelle*
21 × 30 - 40 × 50

DÉCUPER TOUTE L'ANNONCE

(FORMAT 40 × 50 cm 120 F)

Nouveau Nous éditons également des tapisseries murales qui sont de véritables œuvres d'art, tissées ou imprimées à la main, signées par l'artiste, numérotées (tirage 200 exemplaires maximum). Les prix sont si raisonnables que désormais tout le monde peut enfin posséder une véritable tapisserie (rien de comparable avec le canevas). Des conditions toutes particulières sont réservées aux enseignants.

COMMANDEZ CES BELLES REPRODUCTIONS SUR TOILE VÉRITABLE, ENCADRÉES AVEC SOIN, BOIS DORÉ À LA FEUILLE, EXISTE EN DEUX FORMATS, 21 × 30 cm et 40 × 50 cm AU CENTRE DE DIFFUSION ARTISTIQUE ET PÉDAGOGIQUE BOITE POSTALE 4 - 61310 LE PIN AU HARAS

NOM _____
Prénoms _____
Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

FORMAT 21 × 30 à 30 F - A - B - C - D
FORMAT 40 × 50 à 120 F - A - B - C - D

Votre catalogue couleurs concernant vos reproductions sur toile, tous formats à 10 F.

Votre catalogue couleurs concernant vos tapisseries murales à 10 F.

Je vous règle _____
par chèque postal/bancaire/contre remb. + 5 F.

Mots croisés

Par Pierre Dewever

Problème n° 138



Horizontalement. 1 - Vieux pays qui a Milan — Terrain de sport bien minime, même pour des minimes. 2 - Mener en bateau — Un dessert vraiment tarte. 3 - Impressionnante flaque d'eau chez les premiers porteurs de blue-jeans — Auto-stoppeur. 4 - Le doigt qu'on y met n'est pas celui du nez — Victoire de Napoléon. 5 - Se livrer à des allées et venues dans les bois — L'empereur les a toujours en tête. 6 - Il a bronzé plus d'un mame-luk — Elle fut terrible pour notre grand romantique. 7 - Etendue comme une poire trop mûre — Possessif. 8 - Agir d'une manière percutante — Tel un homme singe. 9 - Appeler sa biche — Telles sont les perles domestiques. 10 - Petite lentille biconvexe — L'anglaise a un faible pour l'eau-de-vie.

Verticalement. 1 - Exécutoire des grands-mères nerveuses — Maître d'autel. 2 - Mieux vaut cela que jamais — Canal pour le paludier. 3 - Les petites sont moins sérieuses que les grandes — Carrés à trèfle. 4 - Général qui perdit pour avoir vu Grant dans ses entreprises — Mauvaise note pour un examen de conduite. 5 - Symbole de l'iridium — La meilleure occasion pour prendre un bouillon. 6 - Son fût est fait de bois dur — Il assurait à Cléopâtre le bain quotidien. 7 - Il se fait beau doublement, le jour du mariage de sa sœur — Il débouche sur la Grande Bleue. 8 - Sous-chef de Gard — Matière pour toile à gratter. 9 - Dur à monter... et à descendre ! — Anglaises promises à l'ordre de malt. 10 Celui qui a fait sa déclaration est plus honnête — Bon à rien.

Solution du problème n° 137

Horizontalement. 1 - Emoustille. 2 - Saupoudrer. 3 - Purpura — Vi. 4 - lx — Etc. — Fin. 5 - Priorité. 6 - Ne — Cèpe. 7 - Durham. 8 - Abot — Ileon. 9 — Gui — Il — Use. 10 Estafettes.

Verticalement. 1 - Espionnage. 2 - Maux — Bus. 3 - Our — Doit. 4 - Uppercut. 5 - Soutier — lf. 6 - Turcophile. 7 - Ida — Real. 8 - Lr — Fi — Meut. 9 Lèviste — Ose. 10 - Erine — Anes.

Échecs par Jacques Négro, arbitre national FFE

Concours permanent

Problème n° 6

C. Mansfield

C'est la rosace du Cavalier Blanc avec les essais et avec moins de 12 pièces.

Ici, pour trouver la clé, il faut la chercher et on sait alors pourquoi les autres coups de Cavalier blanc ne marchent pas.

On appelle « Rosace du Cavalier », les huit cases sur lesquelles un Cavalier peut se porter.



Mat en deux coups
(5 + 7 pièces)

Envoi des solutions à Jacques Négro
« Echecs » Nice-Matin 06000 Nice.
Délai limite des réponses : 13 décembre.

Solution du problème n° 4

Goumondy-Probleemblad
1969

Essais : Tf3? Tg3? (Dc1) Cf4? Cg3? (Dc4) f3? (Dxf3) f4? (Dxf4) Ff3? (Fd6) Té4? (Td3).

Clé : Tf4 (menace 2.Cd4 et Cc7 mat).
Note : lorsque les Blancs peuvent mater de deux façons différentes, cette particularité (dans les variantes) prend le nom de dual.

Il était une fois...

Rudolf Charousek

Parmi les jeunes joueurs d'échecs beaucoup n'ont pas entendu parler de R. Charousek, dont le nom mérite cependant d'être tiré de l'oubli où il est enseveli.

Plus d'un demi-siècle s'est écoulé depuis la disparition du brillant maître bohémien, mort en 1900, en pleine jeunesse, alors que le plus grand avenir échiquéen s'ouvrait devant lui. Il n'avait pas même 27 ans ! Il avait appris la marche des pièces en 1891. Cinq ans après seulement, en 1896, il participe au Tournoi de maîtres de Budapest et termine 1er ex-aequo avec le génial maître russe Tschigorine, exploit que la revue d'échecs française *La Stratégie*, du 15 mai 1900, qualifie de « merveilleux record ». En 1897, il remporte le 1er prix au Tournoi de Berlin et se classe encore 2e, en 1897, à Cologne.

Les parties que nous a léguées Charousek sont remarquables par leur beauté, leur finesse, leur élégance et la façon magistrale avec laquelle l'attaque est conduite.

La partie Charousek-Wollner, que nous reproduisons ci-après, donne une idée du style brillant (à la B. Fischer) du jeune maître tchèque.

Partie jouée à Kaschau en 1893. Blancs : Charousek — Noirs : Wollner.

Gambit danois

1.é4 é5 2.d4 éxd4 3.ç3 dxç3
4.Fç4 Cf6

4...çxb2 accélérât le développement des Blancs qui, après 5.Fxb2, auraient obtenu une très forte attaque en compensation du sacrifice des 2 pions.

5.Cf3 Fç5

Sur 5... Cxé4, la meilleure suite pour les Blancs est probablement 6.0-0, vu que 6.Fxf7+ est insuffisant car, après 6...Rxf7 7.Db5+ Ré8 8. Dxé4+ Dé7 9. Cxç3, les Noirs, en compensation de leur Roi déroqué, peuvent forcer l'échange des Dames avec un pion de plus.

6.Cxç3 d6 7.0-0 0-0 8.Cg5 h6

Les Noirs pensent forcer ainsi le Cg5 à se replier, mais une première surprise les attend.

9.Cxf7 Txf7 10.é5 Cg4

Et non 10...dxé5? à cause de 11.Dxd8+.

11.é6 Dh4

Si 11...Té7 12.Dxg4 ; si 11...Tf5, Tf6 ou Tf8 12.é7+ gagnant la Dame ; si 11...Fxé6 12.Fxé6 Dh4 13.Fxf7+ Rxf7 14.Df3+ Rg8 15.h3 Cé5 (ou Cf6) et les Blancs, qui ont déjà l'avantage de la qualité, qui compense très largement leur pion de moins, après 16.Dxb7, menacent de 17.Dxa8.

Dans l'impossibilité de sauver en même temps la Tf8 et le Cg4 les Noirs essayent de contre-attaquer.

12.éxf7+ Rf8 13.Ff4 Cxf2 14.Dé2 Cg4+

15.Rh1 Fd7

Nécessaire pour parer la menace de mat par 16.Dé8.

16.Taé1 Cç6 17.Dé8+

Un splendide sacrifice de Dame qui force le mat.

17...Txé8

Si 17...Fxé8 18.fxé8 Dame+ Txé8 19.Fd6+ et mat.

18.fxé8 ; Dame+ 19.Fxd6+ mat.

Une belle illustration de la puissance de l'échec double, qui est donné ici par le Fd6 et la Tf1.

REPONDEZ AUX QUESTIONS DES ETUDIANTS !

Que ferai-je demain ?
Quels sont les débouchés de ma formation ?
Quels sont mes droits aujourd'hui ?
Quelle est l'adresse de "tel" organisme ?
Comment obtenir un prêt bancaire ?
Quels sont les formations préparant aux carrières de l'environnement ?

en lisant chaque mois

génération

LE JOURNAL DES ETUDIANTS

dans les kiosques

Abonnement 30 F - Prix du numéro 3,50 F

"Génération" 43 bd St Martin, 75003 Paris, ☎ 272.72.46-73.30

ÉCHANGES ET RECHERCHES

(Suite de la page 32)

- Ec. rur. cl. unique, Périgord, 2 SE, 2 CP, 3 CE2, 5 CM, ch. corresp. mont., Pyrénées préf. Ecr. P.A. n° 148.
- Mise en relation de classes ttes régions. CONTACTS, 27, r. James-Cane, 37000 Tours.

DIVERS

- Vds cours d'anglais BBC déb. 10 disques, moyens 10 disques, ét. nf, px à déb. Ecr. Cariou, B.P. 45, 77130 Montereau.
- Ch. instruments à vent, occ., pr création société musique. Ecr. Dr éc. g. 55320 Dieue.
- Vds encyclopédie thém. Weber nve cause dble emp. Ecr. Gabory, éc., 72200 Clermont-Créans.
- Janv. 74 et ms suiv., PONEY CLUB rur. recev. cl. verte équestre, drs, prof., parents d'él. Ecr. Poney Club du Collet Blanc, 13119 St-Savournin, tél. (91) 04-64-24.
- Home intern. d'enf., été 74, reçoit pr 1, 3, 6 ms ou 1 an, enf. 6 à 12 ans, rég. Massif central, air pur, nour. saine, amb. fam., réf. Ecr. P.A. n° 149.
- Organisation de séjours scolaires à l'étranger rech. professeurs pouvant assurer accompagnement et constitution de groupes. Ecr. Cilec, 14, r. Mt-Louis, 75011 Paris.
- Espagne. Ecole d'espagnol pour étrangers cherche des collaborateurs en France. Ecr. TEE. Calvo Sotelo, 47, Reus. Espagne.
- 09-Ax stage ski, ch. pr Noël, Pâques, dr adj., ass. sant., monit. dip. CV ou ados. + brev. init. ski. Ecr. Dr CET, 09700 Saverdun.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc., sorties, ttes régions ts âges, milieux div. c/3 timbres. PENCLUB-éduc., 4, pl. B.-Carnot, 13-Marseille-2.

l'école des parents

Pour vous,
Pour les parents de vos élèves,
INTER-SERVICE-PARENTS
répond, oriente, renseigne, gratuitement,
par téléphone.

Appelez **766-51-52**

Demandez-nous des affiches pour votre établissement
en écrivant à :
I.S.P. 4 rue Brunel - 75017 PARIS

Pour vous,
afin de mieux cerner les problèmes psychologiques de vos élèves à l'école
et dans leur famille

Pour aider

les parents qui vous demandent conseil
lisez

L'ÉCOLE DES PARENTS

revue mensuelle, complémentaire de toute revue pédagogique.

A paraître dans le numéro de novembre :

*L'enfant et son environnement - A quel âge la majorité,
et pour quoi faire ? - Le lien maternel... et de nombreuses rubriques.*

Lisez aussi

LE GROUPE FAMILIAL

revue trimestrielle destinée aux éducateurs et à tous ceux qui,
dans leur métier, sont en contact avec les familles.

Numéro spécial du GROUPE FAMILIAL :
SEXUALITÉ ET CIVILISATION

Abonnement pour un an : L'ÉCOLE DES PARENTS : 48 F, LE GROUPE FAMILIAL : 20 F.
Abonnement couplé aux deux revues : 65 F. Chaque revue, au numéro : 5 F.

Demandez notre documentation gratuite sur nos différents services
et le catalogue de toutes nos publications en écrivant à :
ÉCOLE DES PARENTS - Dif. Educ. - 4 rue Brunel - 75017 PARIS.

14.50 F la ligne (TVA comprise) (45 caractères, signes ou espaces). Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 4 timbres à 0,50 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL sous un numéro : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe timbrée portant uniquement le numéro de l'annonce dans le coin supérieur gauche. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'ÉDUCATION. Service des Petites Annonces, 13, rue du Four, 75270-Paris, Cedex 06.

LOCATIONS

Offres de locations

- Pyr. Luchon, ski, cure ther., studio nf tt conf., 3-4 pers., ms, sem., week-end. Ecr. Kerbaol, 99, bd Albert 1er, Liotard/D, 33000 Bordeaux, tél. 92-74-56.
- Les Menuires 1 850 m, 20 km Moutiers, Savoie, studio 4 pers. Ecr. Bouvard, éc., 69290 Craponne.
- Ds stat. ski appts tt conf., vac. Noël, fév., Pâques. Ecr. Jacquier, « Les Rocailles », Bernex, 74500 Evian, tél. 45 (Bernex).
- Hte-Savoie, Super Bornand, vac. Noël, studio 2-4 pers., face pistes. Ecr. Roufiac, 400, r. St-Honoré, 75001 Paris, tél. 742-91-07.

- 05-Merlette, ski, studio 4 pers., Noël 600, fév. zone B 350, Pâques 650 F, h. vac. scol. 30 F p/j.; F3, 8 pers., gar., fév. zone A et B 750 F. Ecr. Denis, lycée, 26150 Die.
- Studio 4 pers., clubhôtel Cannes, 15-12 au 15-1 : 750 F. Ecr. Brun, Bât. A Bg-Vx, 38340 Voreppe.
- Htes-Vosges, sem. tte l'an., studios conf. 2 à 7 pers. ent. équipés, soc d'hôtel. Rgts : MOTEL « au repos des cascades » 88460 Tendon, tél. (29 66-21-13).
- 38-Huez, appt. F3 ds chalet gd conf., ch. élect., 5 à 7 pers., vac. neige ou été. Ecr. Egéa, éc. mat., 38000 St-Martin-le-Vinoux.
- 48, 1 000 m, mais. camp., 5 pers., tt conf., calme abs., appt id., ch. cent., ski, été (3-4 ms) 2500-

- 3000 F, Noël, fév., Pâques 12-1500 F. Ecr. P.A. n° 142.
- Chamrousse, s/pistes, studio meub. conf., TV, 4-5 pers., libre ttes dates. Ecr. P.A. n° 143 ou tél. (76) 96-01-43 Grenoble.
- 38-Chamrousse, r. de ch. chalet, 4 pers., conf., vac. hiv., px rais. Ecr. P.A. n° 144.

Demandes de locations

- Fam. enseigs 5 pers. louerait ch. an. juil.-août, Nice ou Villefranche, bd mer, pte villa avec jard. Ecr. P.A. n° 145.
- Paris, jne couple fils d'inst. ch. appt. 2 p., quart. Montparnasse. Ecr. P.A. n° 146.
- Ch. chalet 6 à 8 p. ds stat. Alpes, Pyrénées orient. Sud, vac. fév. du avril. Ecr. Koch, 11, r. Paris, 78600 Maisons-Lafitte.

HOTELS - PENSIONS

- CAP D'ANTIBES, le GRAND VATEL, tél. (93) 61-37-43, jard., park. TV, pens. Noël 32 F et 36 F TTC.

VENTES ET ACHATS

- Vds Paris St-Germain, studio tt conf., poutres, ds imm. ref. 71, ag. s'abst. Ecr. Dr éc. Wallon, 76800 St-Etienne du Rouvray.
- Vds Megève, appt tt conf. 4 p. pples., balcons s/3 f. Ecr. Verret, Inspr. dép. E.N., I.A., 10000 Troyes.
- Coll. vd suite décès chalet nf en dur, tt conf., conv. 8 pers., prox. forêt, vue Lac imp., s/6 a terr. Ecr. Pichery, 25160 Malbuisson.
- Ach. ou loue appt F4 rég. Poissy, St-Germain-en-Laye (78). Ecr. P.A. n° 147.

AUTOMOBILES-CARAVANING

- Vds déb. déc. 504 berl. blanche diesel 73, 7600 km. Ecr. François, 1, r. L. Pergaud, 25700 Valentigney ou tél. 91-51-96, h. scol.
- Vds Ami 6 break, 65, 70 000 km, mot. ref. à 67 000 km, 1 200 F. Ecr. Terraz, 57 bis, av. Danton, 94120 Fontenay-s/Bois.

CORRESPONDANCE SCOLAIRE

- Cl. de perf 4 f. et 8 g. ch. corresp. ttes rég. Ecr. Ec. de g., 88290 Saulxures s/Moselotte.
- Cl. rur. mixte, 3 CM2, 3 CM1, 8 CE2, ch. corresp. cl. sim. 24, 40, 64. Ecr. Husson, éc. Ozillac, 17500 Jonzac.
- Cl. perf. 13 él. (8 g., 5 f.) 8 à 12 a. ch. corresp. Ecr. Ec. V. Hugo, av. Tarayre, 12000 Rodez.
- Ec. rur. cl. unique, 1 SE, 2 CP, 1 CE2, 4 CM1, ch. corresp. Ecr. Ec. Estalane, 12820 Castelnau Pégayrols.
- CM2' (13 f., 14 g.) part. classe neige ch. corresp. mer. Ecr. Ec. P. Bert, 27300 Bernay.
- Cl. unique, 2 SE, 2 CP, 4 CE, 5 CM, ch. corresp. prox. mer ou hte mont. Ecr. Ec. d'Ussel d'Allier, 03140 Chantelle.
- 2 cl. CP à CM 2 ch. corresp. Ecr. Ec., 07400 Alba.
- CM 2 mixte 16 f., 12 g. ch. corresp. mer ou rur. Ecr. Ec. Ampère (F), 59, r. Ampère, 38000 Grenoble.
- CE 1 mixte 24 él. ch. corresp. Ecr. Ec. Pasteur g., CE 1, 62300 Lens.

(Suite page 31)

ESF SCIENCE DE L'ÉDUCATION
sous la direction de Daniel Zimmermann

L'Animation Pédagogique

Raymond Toraille 31,00 F

Le Comment de la Poésie

Pierre Dufayet et Yvette Jenger 29,00 F

Méthode Jeannot : Face... à l'écriture

Josiane Jeannot 27,00 F

Orthographe et Vérités

François Ters 33,00 F

Ivan Illich ou une École sans société

Hubert Hannoun 29,00 F

LES ÉDITIONS ESF - 17, RUE VIETE - 75017 PARIS.

CHOLLETON S.A.

7, RUE CARVES - 92-MONTROUGE

TÉL. : 735-10-21

Spécialiste du rideau pare-soleil et d'opacité prêts à poser pour établissements scolaires laboratoires, salles de projections



Tissus **NON INFLAMMABLES** - M1 conformes à l'arrêté du 4 juin 1973.

Tissus bénéficiant du label **NON FEU**.

DEVIS GRATUITS d'après dimensions des fenêtres, portes, etc. Demandez nos feuilles de mesures avec schémas.

sepen

Abonnements

29, rue d'Ulm, Paris (5^e)
Tél. : 345-37-21

Publicité - Petites annonces

13, rue du Four, Paris (6^e)
Tél. : 326-36-92



Pour tous renseignements : GRAPHOPLEX, 21, rue Paul-Fort, 75014 PARIS. Tél. : 707-38-10

RÈGLES A CALCUL

RIETZ - S 621

NOUVEAUTES

LOG - LOG S 641

- Présentation sur une face de toutes les échelles.
- Chiffrage supplémentaire en bleu sur A.B.C.D. facilitant l'initiation à la lecture.

Enseignement technique

1^{re}-2^e et Terminale

Des modèles pour toutes les études et la vie professionnelle

QUALITÉ - PRÉCISION

VERITABLE LIMOGES



SERVICE 44 pièces

- 24 assiettes plates
- 12 assiettes creuses
- 1 plat rond plat
- 1 plat rond creux
- 1 soupière
- 1 saladier
- 1 plat ovale
- 1 saucière
- 2 ravers

490 Fttc
FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE

céradel

BP 121 | 19 rue Pierre Curie
87004 Limoges cédex | tél (55) 32 | 52 | 56

offre limitée

BON A
DECOUPER
et à joindre au règlement
de votre commande
(chèque bancaire, chèque postal
ou mandat)

Nom

Adresse

le nouveau **quid?**

Connaissez-vous bien QUID ?

La gageure de QUID

Savez-vous que **QUID** est un ouvrage annuel qui tient la gageure de présenter en un seul volume, maniable et facile à consulter, des milliers de faits, de dates, de chiffres, de renseignements pratiques ?

Savez-vous que **QUID**, depuis onze ans, est un best-seller, qui tire maintenant à 200 000 exemplaires par an ?

Savez-vous que **QUID** est tout à la fois une indispensable mémoire de secours, un ouvrage de distraction aux renseignements cocasses et un irremplaçable instrument de culture ?

Savez-vous que **QUID** donne avec concision des faits et des chiffres qui permettent à chacun de se faire une opinion en connaissance de cause sur les questions clefs de notre époque et sur les sujets qui intéressent chacun d'entre nous.

Le miroir de l'actualité

Savez-vous que chaque année, **QUID** s'enrichit de milliers d'informations dans tous les domaines et qu'il fait le point sur les changements et les bouleversements qui sont intervenus ; en politique, les nouveaux chefs d'Etat, les élections, les coups d'Etat et les révolutions, les traités... ; les nouvelles conquêtes de la science ; les personnalités nouvelles qui s'imposent ; les grands succès du cinéma, les vedettes qui montent ; l'évolution de l'économie, des prix, des salaires suivant les métiers, de la valeur des monnaies ; les investissements nouveaux qui rapportent ; les records sportifs qui tombent ; les incessantes modifications des réglementations...

QUID 74 : un livre multiservices

Savez-vous tout ce que l'on peut trouver dans le nouveau **QUID** qui vient de sortir, tous les services qu'il peut vous rendre ? (**QUID 74** s'est encore enrichi de 130 pages de précisions nouvelles).

Une discussion, un jeu télévisé, un rallye, une référence à chercher, un examen à préparer, un mot croisé à terminer ? Le nouveau **QUID** vous dépanne instantanément.

Que vous soyez en famille, au bureau, entre amis, en vacances, le nouveau **QUID** vous permet de répondre aux questions que vous vous posez. Le nouveau **QUID** est votre mémoire de secours, quelles que soient votre formation, vos occupations ou votre violon d'Ingres.



QUID 1974, par D. et M. FREMY.
Editions **PLON**.

1456 pages, (12 000 000 de signes ! soit l'équivalent de 40 livres de format poche), illustré, cartes en couleurs, couverture cartonnée en couleurs. Chez tous les libraires : 55,60 F.

C'EST UN MERVEILLEUX CADEAU.

Parce que **QUID** s'intéresse à tout :

Les objets d'art sont-ils un meilleur investissement que la bourse ?

Les policiers sont-ils souvent sanctionnés ?

Quels sont les débouchés des différents baccalauréats ?

Quelle est la plus haute tour d'Europe ?

Risquons-nous de manquer de carburant ?

Quel est le prix d'une transmission téléphonique par satellite ?

Où vivent les Zoroastriens ?

Quel est le taux maximum de l'impôt en U.R.S.S. ?

Que gagne un pilote d'avion ?

Combien de toiles peignit Picasso ?

Les criminels sont-ils prédestinés ?

Quelles sont les vacances des Chinois ?

Comment fonctionnent les détecteurs de mensonge ?

Quels sont les cas de suspension du permis de conduire ?

Les femmes ont-elles plus de succès que les hommes aux examens ?

Où est la télédistribution ?

Quelles chances a-t-on de vivre plus de 100 ans ?

Combien d'additifs alimentaires sont-ils autorisés ?

Peut-on faire confiance aux machines à voter ?